ESTIMATES

Canada Border Services Agency

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The Report on Plans and Priorities provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The Departmental Performance Report provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring Report on Plans and Priorities.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/91-2005
ISBN 0-660-62942-9

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Canada Border Services Agency | Agence des services frontaliers du Canada

106-00868/

Departmental Performance Report

For the period ending March 31, 2005

The Honourable A. Anne McLellan, P.C., M.P.
Minister of Public Safety and Emergency Preparedness

Canada

Table of Contents

SECTION I – OVERVIEW **1**

Message from the Minister 2

Message from the President 3

Management Representation Statement 4

Summary Information 5

Overall Departmental Performance 10

SECTION II – ANALYSIS OF PERFORMANCE BY STRATEGIC OUTCOME **17**

Program Activity: Enforcement (Security) 18

Program Activity: Admissibility (Access) 24

Program Activity: Innovation and Technology (Science and Technology-Based Innovation) 28

Program Activity: Corporate Services (Corporate Management and Direction) 33

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION **39**

Organizational Information 40

Table 1: Comparison of Planned to Actual Spending (incl. FTE) 41

Table 2: Use of Resources by Program Activities 42

Table 3: Voted and Statutory Items 43

Table 4: Net Cost of Department 44

Table 5: Contingent Liabilities 45

Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue 46

Table 7: Resource Requirements by Branch 48

Table 8-A: 2004-05 User Fee Reporting – User Fees Act 49

Table 8-B: 2004-05 User Fee Reporting – Policy on Service Standards for External Fees 52

Table 9: Details on Project Spending by Program Activity 53

Table 10: Response to Parliamentary Committees, Audits and Evaluations for FY2004–2005 54

Table 11: Travel Policies 56

Table 12: Sustainable Development Strategies (SDS) 56

Table 13: Service Improvement Initiative (SII) 56

APPENDICES **57**

Appendix A: 2005-2006 CBSA Strategic Framework 58

Appendix B: Acronyms 59

SECTION I – OVERVIEW

Message from the Minister

I am pleased to table the Departmental Performance Report for the Canada Border Services Agency (CBSA). This report illustrates the CBSA's continued commitment to ensuring our country's security and prosperity by managing the movement of people and goods to and from Canada.

We continue to be vigilant and focused on the importance of protecting our borders. In support of Canada's National Security Policy, the CBSA has increased its efforts to safeguard the health, security and economic well being of Canadians by facilitating the movement of low-risk traffic in order to focus on unknown or high-risk travellers and goods. Of equal importance, the CBSA manages the border in a way that reflects our Canadian values of fairness, respect, equality and the rule of law.

As a key component of the Public Safety and Emergency Preparedness portfolio, the CBSA has accelerated trade facilitation and border protection initiatives, working side by side with the United States and other international partners, as well as with the private sector, to keep our borders open for business but closed to terrorism and criminals. This approach reflects the CBSA's belief that trade facilitation and security are equally essential and interdependent.

The health and safety of Canadians are of paramount importance to the Government of Canada. The alignment of complementary border management activities within one agency has proven to be an effective and efficient business decision, strengthening Canada's national security while promoting prosperity and competitiveness.

I would like to commend the employees of the CBSA for their commitment as portions of three legacy organizations have evolved into one cohesive agency. I wish to thank them for their dedication to building an effective border services organization that is well positioned to detect and respond to the new and emerging challenges of the 21st century.

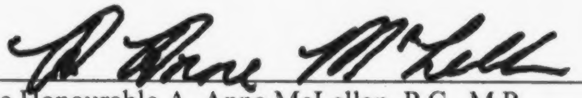

The Honourable A. Anne McLellan, P.C., M.P.
Minister of Public Safety and Emergency Preparedness

Message from the President

Since its creation on December 12, 2003, the Canada Border Services Agency (CBSA) has made tremendous progress in building a new organization and progressing toward a fully integrated, multi-faceted border management agency.

We have created a solid corporate foundation through strong human resources, comptrollership and governance frameworks that maximize our ability to manage operations, fulfill our mandate and achieve our desired outcomes. We are developing clear and relevant planning and performance measures to assist the agency in setting priorities, allocating resources, and improving transparency, accountability and services in order to meet the needs and expectations of Canadians.

The CBSA has adopted a knowledge-based approach to border management, pursuing innovative training and learning techniques to support the application of science and technology to our business. This approach allows us to "push the borders out" and screen people and goods at several points along the travel continuum at the earliest opportunity, before they reach our borders.

In addition, the best practices adopted under the Canada–U.S. Smart Border Declaration have become international standards for security and facilitation of the trade supply chain. We are working closely with our colleagues in the Public Safety and Emergency Preparedness portfolio, as well as our private sector and international partners, to promote strong, collaborative relationships, to identify emerging trends, and to develop new and innovative approaches to managing our borders.

The CBSA can be proud of the considerable gains it has made thanks to the professionalism and dedication of its employees. We have succeeded in advancing our ambitious agenda while continuing to deliver seamless service to the public by facilitating legitimate cross-border traffic, supporting economic development, and stopping people and goods that pose a potential risk to our national security.

With a strong foundation now in place, I am confident the CBSA will continue to advance the national agenda of protecting Canadians' health, safety and prosperity for years to come.

Alain Jolicoeur
President
Canada Border Services Agency

Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2004-2005 Departmental Performance Report (DPR) for the Canada Border Services Agency.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the Treasury Board of Canada Secretariat's *Guide for the preparation of 2004-2005 Departmental Performance Reports*:

- It adheres to the specific reporting requirements;
- It uses an approved Program Activity Architecture;
- It presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information;
- It provides a basis of accountability for the results pursued or achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts of Canada.

Alain Jolicoeur
President
Canada Border Services Agency

Summary Information

The Canada Border Services Agency (CBSA) is part of the Public Safety and Emergency Preparedness (PSEP) Portfolio, which has overall federal responsibility for protecting Canadians and for helping to maintain a peaceful and safe society. The Agency is responsible for providing integrated border services that support national security and public safety priorities and facilitate the free flow of persons and goods, including animals and plants that meet all requirements under the program legislation. It is our mission to ensure the security and prosperity of Canada by efficiently and effectively managing the access of people and goods to and from Canada. We work side-by-side with our partners and stakeholders, at home and abroad, to continue to enhance the safety and security of Canadians.

Total Financial Resources for the CBSA ($ millions)

Planned	Authorities	Actual
$1,098.9	$1,126.6	$1,061.1

Total Human Resources for the CBSA

Planned	Actual	Difference
10,512	10,758	246[1]

Benefits to Canadians

The Canada Border Services Agency is the first line of defence in managing the movement of people and goods into and out of Canada. In collaboration with other Portfolio partners, the Agency is also organized to react to national emergencies that would affect the health, security, and economic prosperity of Canadians.

The CBSA is responsible for:

- Ensuring that all people coming into Canada are admissible and comply with Canadian laws and regulations;
- Detaining and removing persons who are inadmissible to Canada, including those involved in terrorism, organized crime, or war crimes and crimes against humanity;

Some Acts and Regulations administered in whole or in part by the CBSA:

- *Citizenship Act*
- *Criminal Code*
- *Customs Act*
- *Customs Tariff*
- *Excise Act*
- *Excise Tax Act*
- *Export and Import Permits Act*
- *Food and Drugs Act*
- *Health of Animals Act*
- *Immigration and Refugee Protection Act*, including war crimes
- *Plant Protection Act*
- *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*
- *Special Import Measures Act*

[1] Relative to the portions of Citizenship and Immigration Canada transferred to the CBSA through the December 12, 2003 government re-organization, the planned number of FTEs published in the 2004-2005 RPP did not include 250 FTEs for Corporate and Regional support services activities since negotiations pertaining to these functions had not been concluded.

- Processing all commercial shipments to ensure that Canada's border and trade laws and regulations are adhered to, that no illegal goods enter or leave the country, and that related trade statistics are accurate;
- Making sure that all applicable duties and taxes are collected;
- Ensuring food safety and plant and animal health, by identifying and interdicting high-risk regulated commodities arriving at our air, land and sea ports;
- Negotiating and implementing border-related arrangements and agreements; and
- Assisting in combating money laundering.

With a workforce of almost 11,000 public servants, the CBSA provided services at about 1,200 service points across Canada and 39 locations abroad in 2004-2005. At over 60 land border crossings and nine international airports, we operate on a 24/7 basis. We administer more than 90 acts and regulations on behalf of other federal departments and agencies, the provinces and the territories, as well as many international agreements. In 2004-2005, we saw over 95 million individual travellers arriving in Canada – whether by road, air, water or rail – and processed over 2 million people referred for immigration reasons.

Canadians abroad and in Canada benefit from our efforts towards an efficient and effective border that leads to a secure and prosperous Canada.

> In 2004-2005, the CBSA
>
> - removed close to 12,000 people determined to be inadmissible to Canada under the provisions of the *Immigration and Refugee Protection Act* for reasons of irregular migration, criminality or security
> - collected more than $3 billion in import duties, almost $25 billion in GST and over $60 million in sales tax on behalf of the provinces and the territories
> - helped prevent the spread of disease and pests through almost 38,000 interceptions of soil, plants and plant products, and over 55,000 interceptions of meat and meat products
> - seized almost 70 tonnes of illegal meat and meat products as well as over $290 million in drugs

The CBSA contributes to an efficient and effective border by:

- Simplifying border crossing for legitimate, low-risk people and goods through the implementation of risk-assessment programs using technological and science-based solutions;
- Implementing screening processes to interdict unsafe foods and unhealthy animals that could spread disease to humans, animals, food products, plants, etc.; and
- Searching for and preventing the smuggling of drugs, explosives, radioactive materials, and chemical and biological agents.

The security and prosperity of Canada are strengthened by CBSA activities in the areas of:

- Combating terrorism, organized crime, and war crimes or crimes against humanity;

- Detecting and preventing contraband smuggling;
- Disrupting people-smuggling and trafficking networks overseas and deterring related passport and visa fraud;
- Investigating and prosecuting criminal offences involving Canada's border legislation, including smuggling, evasion of duty, commercial fraud and other offences;
- Advancing and improving initiatives under the Smart Border Declaration (32-point action plan between Canada and the U.S. to address security threats) and the Security and Prosperity Partnership of North America;
- Sharing, where legislation allows, information and intelligence in a timely and coherent manner among PSEP Portfolio partners and, when appropriate, between countries;
- Establishing a level playing field for importers, exporters and travellers to enhance trade and tourism; and
- Promoting Canadian interests at international fora on issues such as international customs rules and requirements; asylum, refugee and migration policies and other immigration-related concerns; and other issues including health and food safety.

> In 2004-2005, the CBSA
> - concluded 186 criminal cases resulting in over $2.1 million in fines and 19 jail sentences
> - assessed approximately 100 civil actions totalling over $2.7 million in penalties
> - achieved a 90% success rate on prosecutions
> - seized $43 million in currency, of which $11 million was forfeited to the Government of Canada as suspected proceeds of crime
> - screened over 1,900 suspected impaired drivers, about 57% resulting in a warning or failure, and arrested or detained over 400 impaired drivers
>
> In 2004, CBSA officers recovered 74 missing children, bringing the total to almost 1,400 children reunited with their parents or legal guardians since 1986.

Fiscal prudence is demonstrated to Canadians through the establishment of sound modern comptrollership practices, supported by objective internal audit and program evaluation functions. For example, the interim evaluation of the Customs Action Plan identified that significant progress has been made regarding high-priority initiatives, but that there were areas where shortfalls have occurred and recommendations have been presented.

For more statistics or additional information on the Agency and its mandate, please visit the CBSA Web site (http://www.cbsa.gc.ca). A list of CBSA-related acronyms and terms is provided in *Appendix B*.

CBSA values

Integrity: We will exercise our authority in a principled, open and fair manner. We will accept responsibility for our actions in order to build and maintain a reputation of trustworthiness and accountability.

Respect: We will show the utmost appreciation for the dignity, diversity and worth of all people. We will do this by listening to others to understand their positions and by behaving in a just, courteous and reasonable manner. We respect the privacy of Canadians and strongly uphold the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

Professionalism: We will set high standards of achievement for all of our employees and strive for the provision of competent, quality service. In particular, we will be innovative and harness smart and modern technology to perform our mission.

Contribution of Others

Our partners and stakeholders play an essential role in our work. The CBSA works closely with partners at all levels of government, from local to the international, and outside government. Of particular value to the CBSA is how our non-governmental stakeholders let us know what issues and challenges they face in relation to border management and then work with us to find solutions. Stakeholder interest groups also provide information and assistance to their members in order to help ensure that travellers, traders, immigrants and refugees are aware of their obligations and to assist them in complying with border requirements.

In 2004-2005, CBSA scientists worked with the World Anti-Doping Agency (WADA) to confirm the identity of a new "designer" steroid – Desoxy-Methyl Testosterone (DMT). Samples of the steroid have been disseminated to WADA-accredited labs around the world for testing purposes during athletic events such as the Olympics.

Key partners and stakeholders

Government • Department of Public Safety and Emergency Preparedness Canada (PSEPC) and other Public Safety and Emergency Preparedness (PSEP) Portfolio partners • Other federal leads (e.g. Canada Revenue Agency; Citizenship and Immigration Canada; Canadian Food Inspection Agency; Passport Office; Foreign Affairs Canada; International Trade Canada; Health Canada; Public Health Agency of Canada; Justice Canada; Canadian International Development Agency; Department of Finance; Privy Council Office; Canadian International Trade Tribunal; Transport Canada; regional development agencies; etc.) • Provinces and territories • Municipalities • Foreign governments and agencies, including the U.S. Department of Homeland Security and the U.K. Home Office
Law enforcement agencies • Provincial and municipal police forces • Foreign border and enforcement agencies, particularly U.S. Customs and Border Protection and U.S. Immigration and Customs Enforcement
Stakeholders • Bridge, port and airport authorities • Multilateral organizations (e.g. World Customs Organization; World Trade Organization; European Union; Asia-Pacific Economic Cooperation; G8; Four-Country Conference; Intergovernmental Consultations on Asylum, Refugee and Migration Policies; United Nations High Commissioner for Refugees; etc.) • Industry, trade and tourism associations, chambers of commerce • Non-governmental organizations (e.g. Canadian Red Cross; Canadian Council for Refugees; Cross-Cultural Roundtable on Security; ethno-cultural groups; etc.)

Overall Departmental Performance

2004-2005				
	Admissibility (Access)	**Enforcement (Security)**	**Innovation and Technology (Science and Technology-Based Innovation)**	**Total**
Related Financial Information: **Border Operations**	$ millions	$ millions	$ millions	$ millions
Main Estimates	493.2	158.7	14.8	666.7
Planned Spending	724.3	288.8	85.8	1,098.9
Total Authorities	735.2	290.3	101.1	1,126.6
Actual Spending	704.2	256.6	100.3	1,061.1

Departmental Performance Report Structure

The Canada Border Services Agency is reporting using the Program Activity Architecture (PAA) structure. During 2004-2005, the Agency was in the process of defining its PAA. In the fall of 2004, the CBSA submitted a PAA structure to the Treasury Board Secretariat (TBS) with one Strategic Outcome and four Program Activities. Since then, consultations with Agency management, and the refinement of the organizational structure, have resulted in a streamlined Strategic Outcome and the Program Activities were renamed to better reflect our operations. A crosswalk has been provided (*Figure 1*) to show the changes to the CBSA reporting structure and to ensure consistency on future planning and reporting documents. The 2004-2005 PAA was approved only at the Program Activity level. The Agency is in the process of developing performance indicators and expected results down to the lowest level of its PAA. The CBSA will gauge its success through the achievement of its Strategic Outcome.

Figure 1

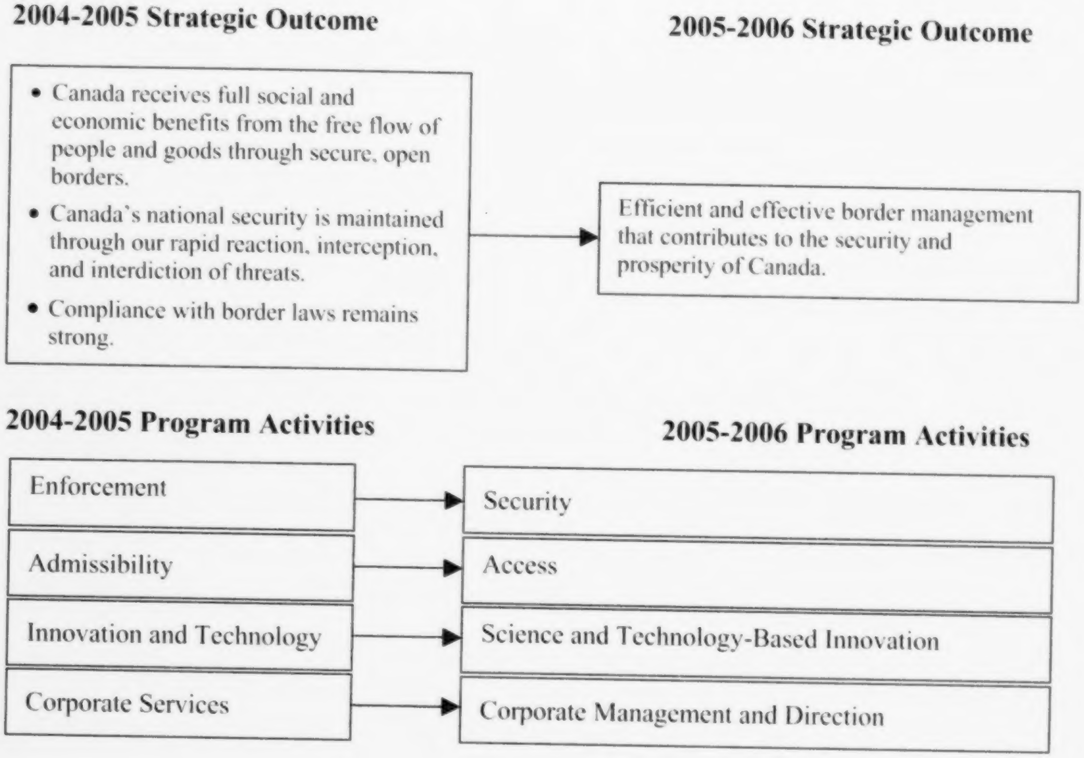

Program Activity Descriptions

Security (Enforcement)
Within the context of the government's security agenda, and through effective and efficient border management, ensure the safety and security of Canadians.

Access (Admissibility)
Ensure the lawful flow of people and goods while promoting compliance with border legislation/regulations.

Science and Technology-Based Innovation (Innovation and Technology)
Utilize CBSA's science and technology capacity to modernize border management and increase the effectiveness and efficiency of border operations.

Corporate Management and Direction (Corporate Services)
Provide the corporate direction, legal services, human resource management and comptrollership to support and manage CBSA.

Delivering on CBSA Commitments

In 2004-2005, the CBSA established six main priority areas for our work. We will achieve our Strategic Outcome through:

- ***Ensuring business continuity***
- ***Completing the transition***
- ***Supporting our employees***
- ***Ensuring responsiveness and flexibility***
- ***Advancing interoperability***
- ***Contributing to the Government's Agenda.***

> In 2004-2005, the CBSA responded to almost 790,000 calls to its 1-800-461-9999 general enquiry telephone line (Border Information Service – BIS).

We are committed to ensuring that our clients and stakeholders are treated fairly and receive the best possible service in all of their dealings with CBSA. The CBSA provides an accessible, impartial and transparent process to review disputed decisions through our redress system. Clients are advised of their right to the dispute-resolution process when decisions are made or actions are taken by the CBSA.

Figure 2 provides a summary of performance for each of the Departmental Priorities. Section II provides detailed performance information in support of the Agency's priorities and commitments.

Additional Priorities and Commitments

The world in which the CBSA operates to carry out its mandate and mission is constantly changing and, on a regular basis, we are faced with new and evolving demands and challenges. In order to respond to the needs of our clients, stakeholders and partners, the CBSA advanced various initiatives in the past fiscal year that were not explicitly noted in the 2004-2005 Report on Plans and Priorities. For example, in 2004-2005, the Agency moved forward on:

Land Preclearance – To improve security and relieve congestion at the land border, two land preclearance projects were announced in December 2004: a shared facility in Fort Erie, Ontario, and another on the U.S. side of the border. In March 2005, negotiations for a Canada-U.S. Land Preclearance Agreement were initiated.

CANPASS Air – (A Canadian program that is available to pre-approved, low-risk citizens and permanent residents of Canada and the U.S.) Members use a dedicated CANPASS kiosk to clear customs and immigration in lieu of reporting to a CBSA officer. In 2004-2005, the CANPASS Air program was expanded to five additional sites: Toronto, Montreal, Calgary, Winnipeg and Edmonton. Vancouver was the initial site for CANPASS Air.

Border Model – CanSim, a Canadian computer simulation border model, was developed under an agreement with the U.S. General Services Administration and in partnership with Transport Canada and Infrastructure Canada. CanSim will assist in the design of border facilities and border-corridor highway infrastructure to ensure the effective and safe management of traffic volumes. In addition to the generic border model, site models have been developed for six land border crossings, including the four major crossings in Southern Ontario.

Integrated Global Enrolment Program – Work was carried out to devise a single, integrated global enrolment program for North American traveller programs such as NEXUS, Free and Secure Trade (FAST) and Sentri (a US-CBP program), for travel by air, land and sea. Initial focus is on harmonization of bilateral Alternative Inspection Service (AIS) programs (such as NEXUS and FAST).

Integrated Border Enforcement Teams (IBETs) – Comprised of both intelligence and enforcement personnel from the RCMP and the CBSA, the U.S. Department of Homeland Security, Canadian and U.S. law enforcement agencies (local, provincial and state) and the intelligence community, these teams are strategically placed along the border and combine their efforts in gathering and sharing critical information to prevent, detect and interdict cross-border crime in order to maintain a safe border. Expansion in 2004-2005 has resulted in 23 teams in 15 regions.

POE Vision – A Port of Entry (POE) Vision was developed in 2004-2005. Ports of Entry are the first points of contact where foreign goods or persons enter legally into Canada. The Vision included recommendations concerning redefining the primary and secondary examination processes to more efficiently fulfill service and protection roles; innovative risk-management solutions using enhanced technology and system interoperability to target high-risk travellers; the provision of consistent and recognizable levels of service across Canada, delivered in ways to best respond to differing client and geographical needs; enhanced training and tools for officers required to address the multiple program priorities of complex border operations; and enhanced client service through a single window to public partners and stakeholders.

Movement of People and Movement of Goods Frameworks – In 2004-2005, significant progress was made towards the development of the frameworks regarding the movement of people and goods. These frameworks include the results and recommendations of various reviews that have been carried out in the commercial and travellers streams. The objective of the frameworks is to further integrate and harmonize customs, immigration and agricultural processes at the border and to establish a policy and regulatory framework that supports the new direction of the agency.

Security and Prosperity Partnership of North America – The Security and Prosperity Partnership of North America (Canada, United States and Mexico), announced on March 23, 2005, will have a significant impact on the border-security strategy of the CBSA.

More information regarding CBSA programs and services is available online at http://www.cbsa.gc.ca

Figure 2 – **Summary of Performance in Relationship to Departmental Strategic Outcome, Priorities and Commitments**

Strategic Outcome	2004–2005 Priorities	2004–2005 Objectives	Highlights of Achievements
(2004-2005) • Canada receives full social and economic benefits from the free flow of people and goods through secure, open borders. • Canada's national security is maintained through our rapid reaction, interception, and interdiction of threats. • Compliance with border laws remains strong. **(2005-2006)** Efficient and effective border management that contributes to the security and prosperity of Canada.	**1) Ensuring business continuity**	To maintain service levels and stay on schedule implementing initiatives started by our legacy organizations.	Service levels to clients have been maintained through a Shared Service Agreement with the Canada Revenue Agency. The Administrative Monetary Penalty System was expanded to include Correction and Redress functions. In accordance with the *Special Import Measures Act*, the CBSA ensured the protection of almost $13 billion in Canadian production. Priorities under the Compliance Improvement Plan (CIP) were carried over as the CIP was put on hold for 2004-2005. The Container Security Initiative (CSI) was formally agreed to in March 2005; under this agreement, CBSA has plans to implement CSI at high-risk marine ports over the next five years.
	2) Completing the transition	To have our legislation on track, to have operational corporate frameworks and services, and to have a confirmed funding base.	The legislation to create the CBSA is currently before the Senate. The Agency has identified and developed a Strategic Framework and Program Activity Architecture, as well as a reporting structure and integrated planning, budgeting and reporting framework. The CBSA has developed other frameworks that will assist the Agency in its delivery and management of programs. Additional funding of $433 million over five years was received in the 2005 Federal Budget to augment our confirmed funding base. The Agency implemented new Collective Agreements for CBSA employees, including the majority of employees covered transitionally by separate employer collective agreements and differing terms and conditions of employment; work remains, however, with respect to the Management Groups transferred from the Canada Customs and Revenue Agency.
	3) Supporting our employees	To have employees integrated in one HR regime with one corporate culture, to make progress towards integrating Customs, Canadian Food Inspection Agency and Citizenship and Immigration Canada staff, and to have positive relationships with our employees and unions.	In 2004-2005, the Agency was able to finalize its mission, mandate and values, and to develop and communicate its new CBSA Corporate Identity. A Port of Entry Recruit Training (POERT) Program was implemented in 2004-2005. In Fall 2004, the transfer of the Ports of Entry (POE) functions was the last, essential instalment in the transition process. Action plans were developed to facilitate the implementation phase of Job Hazard Analyses (JHAs); the 2005 Federal Budget provided $139 million over five years to this end. The Public Service Modernization (PSM) project team at the CBSA developed a comprehensive implementation strategy. Support for government-wide Human Resource priorities such as Employment Equity, Official Languages and values and ethics continues.

Strategic Outcome	2004–2005 Priorities	2004–2005 Objectives	Highlights of Achievements
(2004-2005) • Canada receives full social and economic benefits from the free flow of people and goods through secure, open borders. • Canada's national security is maintained through our rapid reaction, interception, and interdiction of threats. • Compliance with border laws remains strong. **(2005-2006)** Efficient and effective border management that contributes to the security and prosperity of Canada.	**4) Strengthening responsiveness and flexibility**	To effectively interdict inadmissible people and goods before they reach our border, and respond to threats once they reach our border.	The CBSA has been successful in the high interception rate of improperly documented travellers attempting to enter Canada. The 45 Migration Integrity Officers working abroad continued to interdict irregular migrants before they arrive in Canada, including those linked to people smuggling and trafficking activities. MIOs interdicted 5,648 persons in 2004. Advances have been made in the implementation of two Vehicle and Cargo Inspection System (VACIS™) sites and in the area of marine and rail security. Enhancement of existing, and the development and implementation of new innovative solutions enhanced border operations (eg. Advance Commercial Information, CANPASS, NEXUS, Free and Secure Trade, etc.).
	5) Advancing interoperability	To develop and implement protocols and interoperable systems for information sharing with our PSEP partners.	The CBSA worked with Citizenship and Immigration Canada to advance the Global Case Management System. Steps were initiated towards connecting to an Integrated Border Query Tool with the Royal Canadian Mounted Police. An Information Sharing Statement of Mutual Understanding (SMU) with the U.S. was implemented in January 2005. Further agreements are being cultivated with additional countries, such as the U.K. and the Netherlands.
	6) Contributing to the Government's Agenda	To demonstrate that we have the foundation in place to fully leverage the potential of integrated border service delivery to the benefit of Canada's economy and Canada's place in the world.	The additional funding of $433 million over five years in the 2005 Federal Budget demonstrated the Government's continued support of the CBSA as an innovative, integrated border-management agency. Significant progress has been made towards the implementation of several initiatives attached to the Smart Border Declaration. The CBSA contributed to Government of Canada outcomes in the areas of a secure and fair marketplace, safe and secure communities, and a strong and mutually beneficial North American partnership.

Note:
For further details on performance towards the CBSA Strategic Outcome by Program Activity, refer to Section II.

SECTION II – ANALYSIS OF PERFORMANCE BY STRATEGIC OUTCOME

Program Activity: Enforcement (Security)

The Enforcement (Security) program activity supported our Strategic Outcome by ensuring efficient and effective enforcement of Canadian legislation related to border management, by providing sound intelligence to decision-makers, and by acting as a focal point for the CBSA's relations with partners in the security, intelligence, and law enforcement communities.

Financial Resources ($ millions):

Planned Spending	Authorities	Actual Spending
$288.8	$290.3	$256.6

Human Resources

Planned	Authorities	Actuals
2,496	2,553	2,522

Meeting our 2004-2005 Priorities and Commitments

Phased implementation of Advance Passenger Information and Passenger Name Record (API/PNR)

At the March 9, 2005 Shared Border Accord Coordinating Committee (SBACC) meeting, Canada and the U.S. signed an MOU on the sharing of Advance Passenger Information and Passenger Name Records (API/PNR) and lookouts on high-risk travellers destined to either country. Through this initiative, high-risk air travellers are identified while in transit before they reach Canada's borders and airports. It allows the CBSA and other enforcement agencies the opportunity to assess information and make decisions on whether to detain or interview travellers prior to their arrival at the border.

> In June 2005, the API/PNR Project Team, composed of employees of the CBSA's Innovation, Science and Technology Branch and the Enforcement Branch, received the Public Service Award for Excellence in Citizen-focussed Service Delivery.

Related to this commitment, the Integrated Primary Inspection Line (IPIL) system is an additional tool used to process the movement of travellers into Canada. In 2004-2005, IPIL was implemented at the International Ferry Terminal in Toronto (June 2004) and in Kelowna, B.C. (August 2004), bringing the number of operational sites as of March 2005 to 47, including all major airports, as well as selected bus, cruise ship, ferry and rail locations with 3,000 IPIL users.

IPIL is integral to assessing traveller risk and making a release or referral decision by providing CBSA officers with the ability to query travellers against CBSA and immigration databases for previous enforcement, lookouts and lost/stolen/fraudulent documents in real time, to display valuable intelligence information; and to record a

release or referral decision at the primary inspection line. Further information related to this commitment can be found under the Innovation and Technology (Science and Technology-Based Innovation) program activity.

Enhance Migration Integrity Officer program and implement the United Nations Protocol on Trafficking in Persons

> The CBSA denied entry to almost 95,000 people who were determined to be inadmissible in 2004-2005.

The CBSA's 45 Migration Integrity Officers abroad continue to work closely with airlines, security companies, foreign partners and Canadian agencies in order to disrupt human smuggling and trafficking schemes, deter the misuse or abuse of travel documents, prevent the travel to North America of criminals or those who may pose a threat to national security and investigate fraudulent applications for immigration to Canada. Their work, in 39 strategic international locations, is consistent with Canada's strategy of "pushing the borders out". The CBSA succeeded in intercepting, prior to their departure, over 70% of improperly documented travellers destined for Canada in 2004-2005. Moreover, MIO efforts have assisted in reducing improperly documented arrivals at Canadian airports to the lowest level since statistics were first recorded in 1989.

The CBSA continued to participate in a working group, led by the Department of Justice and PSEPC, which is developing a federal strategy for implementing the UN Protocols on Trafficking in Persons. In this context, the CBSA continues to work with Citizenship and Immigration Canada (CIC) to develop guidelines for the protection of trafficking victims. In addition, CBSA's MIO network continues to interdict irregular migrants destined for Canada, including those linked to people smuggling and trafficking activities.

Implement security of marine cargo containers – Container Security Initiative (CSI)

In March 2005, Canada formally agreed to partner with the U.S. in their Container Security Initiative (CSI). Under this partnership, the CBSA agreed to deploy officers to foreign marine ports to work with local authorities in the targeting and verification of shipping containers, and to identify high-risk containers before they are loaded onto vessels destined for North America.

CSI will use a phased-implementation approach to deploy CBSA officers abroad and establish partnership agreements with foreign customs administrations. The initiative is a multi-year project with plans to implement at high-risk marine ports over the next five years.

Develop a targeting tool for Advance Commercial Information (ACI) and implement advance cargo reporting for air, highway and rail shipments

> The TITAN™ system processes about 3 million cargo documents annually.

Over the past fiscal year, the Agency made significant progress on the Advance Commercial Information (ACI) initiative, a multi-phase project involving advance electronic reporting coupled with the concurrent development of a sophisticated automated risk assessment tool called TITAN™. One of only two automated risk-

assessment systems in the world, TITAN™ provides the CBSA with the ability to automatically screen all marine commercial shipments for indications of risk prior to departure for Canada; marine carriers no longer submit paper documents as shipments are assessed electronically. By using risk management as the guiding principle for border management, TITAN™ identifies high- or unknown-risk cargo while promoting the flow of legitimate low-risk trade. This provides the CBSA the time to assess risk more effectively and to make informed decisions on directing resources to shipments posing the highest risk to Canada's health, safety and security. TITAN™ forms the cornerstone of CBSA's risk-management regime.

As part of ACI Phase I, work carried out by the CBSA in 2004-2005 included the implementation of the mandatory requirement to provide electronic transmission of marine-cargo data 24 hours prior to loading in the foreign port; the development and implementation of TITAN™; advising carriers and freight forwarders of policy and program requirements for future implementation of ACI in the air and marine modes; and expanding the Mandatory Harmonized System to allow the CBSA to make appropriate admissibility, examination and release decisions. Work is ongoing to implement advance cargo-reporting requirements for the air-cargo mode for 2005 and the rail and highway commercial modes for 2006.

Further information related to this commitment can be found under the Innovation and Technology (Science and Technology-Based Innovation) program activity.

Install Vehicle and Cargo Inspection System (VACIS™) for rail cargo

VACIS™ technology is a gamma-ray scanning system used to capture an image similar to a X-ray. This state-of-the-art technology assists operators in examining heavily-loaded containers in order to detect suspected contraband, weapons, and other potentially dangerous goods while minimizing disruptions and costs for importers.

In September 2004, the U.S. Department of Homeland Security (DHS) deployed two Rail Vehicle and Cargo Inspection Systems (VACIS™) on Canadian soil for scanning U.S. bound trains; two additional Rail VACIS™ units are being deployed in Canada by DHS and will be operational by August 2005. The CBSA's involvement with these four VACIS™ installations is in compliance with the Declaration of Principles with Canadian National Railway (CNR) and Canadian Pacific Railway (CPR). The Rail VACIS™ units are operated and maintained by U.S. Customs and Border Protection and CBSA officers provide support in the event that high-risk security threats are detected.

Advance intelligence work under the Public Security and Anti-terrorism Agenda (PSAT)

The CBSA sees intelligence as a cornerstone of our capacity to respond effectively to threats. The Agency is developing new intelligence training and intelligence-research capacity, promoting information sharing and data quality, and improving communication within and across its intelligence network. With our partners, the Agency continues to pursue interoperability options to improve information sharing. Advancing intelligence

work is a key priority of the Government under the Public Security and Anti-terrorism Agenda and continues to be a priority under the National Security Policy.

The CBSA provides analysts to the Integrated Threat Assessment Centre (ITAC), which became operational in October 2004 as an intelligence/security community-wide resource working in conjunction with the National Security Advisor to the Prime Minister. ITAC conducts comprehensive analysis of available information on potential terrorist threats to Canada. The CBSA also participates in ITAC's Assessment Management Committee that meets on a monthly basis to provide advice on the focus, effectiveness and efficiency of ITAC activities.

Enhance Detentions and Removals

The CBSA is working to reduce the backlog of individuals who are under removal order and still in Canada. Two initiatives were established in 2004-2005.

> The CBSA operates three detention facilities and uses provincial facilities where no Agency-run facility exists, or where the individual has been identified as a high-risk detainee.

The Removals Working Inventory was established to identify the number of cases in the removals stream by country. This has allowed the CBSA to focus efforts on improving cooperation from foreign governments in facilitating removals and issuing travel documents.

A National Strategic Review of the CBSA Removals Program was launched in 2004-2005 to assess the effectiveness of the program and to examine potential program improvements.

In addition, the CBSA continued to work closely with the U.S. Department of Homeland Security (DHS) on joint removals by charter airplane, resulting in the removal of 20 individuals from Canada and 234 from the U.S. in 2004-2005.

Implement intelligence-based document integrity

In 2004-2005, the CBSA established an interdepartmental Working Group on Document Integrity and coordinated discussions on document issues, particularly relating to the formation and adoption of government-wide consistent best practices relating to documents.

The Working Group catalogued all federal status, travel and identity documents and collected specimens of many of these documents for its document repository. It worked with partners to enhance the security and design of several status documents in the past year and performs quality control on the permanent resident card and the citizenship certificate. It continued to improve the tracking of lost and stolen travel documents to enable their detection and removal from circulation, and developed and implemented formal curricula for one and five-day document examination training.

The CBSA is also involved in the production and distribution of Document Alerts to our officers, CIC and other partners, and in partnership with the Netherlands, Australia and

the USA provides input to the Electronic Data Imaging System on Network (EDISON) database.

Establish the Integrated Immigration Enforcement Teams

The CBSA, with the RCMP, established Integrated Immigration Enforcement Teams (IIETs) in Toronto, Montreal, and Vancouver. The purpose of the teams was to enhance the CBSA's capacity to investigate and remove individuals subject to immigration warrants who may pose a threat to public security.

Although the IIETs were disbanded at the end of the 2004-2005 fiscal year, the resources were strategically placed back into the respective operations of RCMP/CBSA to continue to fulfill this mandate. The CBSA and the RCMP continue to work in partnership on those cases that pose a threat to public security.

Assist in the preparation of the Annual Report on the War Crimes Program

The CBSA helped prepare the Seventh Annual Report on Canada's War Crimes Program, which was released in September 2004. The War Crimes Section of the RCMP, the Department of Justice, and the Modern War Crimes Unit of the CBSA jointly manage the Modern War Crimes program to ensure that those who have been involved in war crimes or crimes against humanity are prevented from eluding justice. The Agency helps to achieve this objective by: providing screening support to CIC's visa operations abroad; refusing entry to persons suspected of war crimes; seeking to exclude such persons from the refugee determination process in Canada; and removing failed refugee claimants involved in war crimes or crimes against humanity.

Enhance Case Management System

The CBSA and CIC worked together to integrate the National Case Management System (NCMS) into the Global Case Management System (GCMS). GCMS will replace 11 legacy systems to provide users with a single access point to all electronically recorded information concerning a client in support of analysis and intelligence work. It will also provide a set of common functions, including: client identification, case tracking, record and file management, operational reporting and analysis, trend analysis, and interfaces with partners.

GCMS was deployed to all of CIC's Citizenship offices in September 2004, and further deployments to CIC and CBSA offices will take place in 2005-2006.

Connect to the RCMP integrated query tool

The CBSA has received legal advice from the Charter section of the Department of Justice and is currently assessing the impact with the RCMP prior to finalizing the signature of the Memorandum of Understanding that will allow this pilot to be initiated. The concept of the Integrated Query Tool is to provide the user with a single query "window" into multiple external agency sources to query data regarding travellers, conveyances, or businesses.

Implement information sharing agreements

Canada officially implemented the Information Sharing Statement of Mutual Understanding (SMU) with the U.S. in January 2005. A bi-national working group has undertaken a mapping exercise to determine how, and with whom, immigration-related information is shared between the two countries as well as to identify any information sharing gaps.

The implementation of an information sharing agreement with Australia is complete. Some modifications to delegations are presently being contemplated. Information sharing agreements with the United Kingdom, the Netherlands and New Zealand have been signed.

Program Activity: Admissibility (Access)

The Admissibility (Access) program activity contributes to the security and prosperity of Canada through the development of national programs and operational policies related to admissibility, processing and recourse mechanisms for the import and export of goods and the movement of people, and investigating complaints related to unfair trade practices.

Financial Resources ($ millions):

Planned Spending	Authorities	Actual Spending
$724.3	$735.2	$704.2

Human Resources

Planned	Authorities	Actuals
7,232	7,416	7,410

Meeting our 2004-2005 Priorities and Commitments

Enhance efficiency and effectiveness of the refugee-determination process

In collaboration with CIC, the Department of Justice, and the Immigration and Refugee Board, CBSA is actively involved in efforts to enhance the integrity and effectiveness of the refugee determination process in Canada, including the removal of failed refugee claimants in a timely manner.

In December 2004, the Safe Third Country Agreement between Canada and the United States was implemented at land border operations by the CBSA. This agreement is intended to promote the sharing of responsibility for providing protection to those in need, to reduce abuse of our refugee programs, and to strengthen public confidence in the integrity of Canada's refugee determination system. There are early indications that the Safe Third Country Agreement has succeeded in achieving these objectives, and the CBSA will continue to monitor the effectiveness of the refugee determination process in Canada.

Expand NEXUS programs

The CBSA works with the United States on several NEXUS programs that allow pre-approved, low-risk members to clear customs and immigration, using dedicated lanes.

> NEXUS programs allow low-risk, pre-approved travellers of either country the opportunity to clear border services by using either dedicated lanes or the Telephone Reporting Centre (TRC) feature. As a result, border officials from Canada and the U.S. are able to concentrate their efforts on unknown or high-risk travellers and goods.

In 2004-2005, integrated proximity-card and license-plate-reader technology was implemented at seven NEXUS Highway sites. Travellers simply wave their proximity-cards in front of proximity card readers as they

enter a NEXUS lane, and their card number is queried against our enrolment database. This query identifies the traveller, and then sends the traveller's information to our enforcement databases for an automated risk assessment at every passage. Any enforcement hits or membership-status problems will then be displayed to the CBSA officer.

Delays in construction at the Queenston/Lewiston Bridge between Niagara Falls, Ontario and Niagara Falls, New York resulted in a postponement of NEXUS technology installation at this site until 2006-2007. As well, a Shared Border Accord Coordinating Committee decided not to extend NEXUS Highway to Coutts, Alberta and Sweetgrass, Montana due to low enrolment.

NEXUS Air, a bi-national pilot project of the CBSA and U.S. Customs and Border Protection (US-CBP) was piloted at Vancouver International Airport in 2004-2005. This facilitated the efficient and secure entry of pre-approved, low-risk air travellers who are citizens or permanent residents of Canada or the U.S. As with the CANPASS Air program, NEXUS Air uses iris-recognition biometric technology, which identifies an individual based on the unique pattern of the eye's iris.

> As of March 31, 2005, CANPASS Air was in place at four major airports with 5,934 members and there were 2,362 NEXUS Air participants.

In 2004-2005, the CBSA undertook several marketing and outreach activities for the NEXUS Marine program, which was met with much interest from the boating public, marina operators and yacht club owners. The NEXUS Marine Program is a recreational boat reporting initiative to facilitate border crossings for pre-approved, low-risk travellers entering either Canada or the United States via private boat. This program allows recreational boaters the opportunity to clear customs and immigration of either country via telephone reporting.

> *Iris recognition biometric technology* is non-invasive and considered the most accurate and fastest in the world. In just a few seconds, the iris image is captured with a digital black-and-white camera from a comfortable distance, without bright lights or lasers.

Expand Free and Secure Trade (FAST)

The Free and Secure Trade (FAST) program is a joint Canada-U.S. initiative that expedites border clearance and reduces delays for pre-approved, low-risk truck drivers, carriers, and importers. The program promotes free and secure trade by using common risk-management principles, supply chain security, industry partnership and advanced technology. In 2004-2005, FAST availability was increased from 12 to 19 high-volume land border crossings along the Canada-U.S. border. In 2004, dedicated lanes opened at the Blue Water Bridge in Sarnia, Ontario and Port Huron, Michigan, and at the Ambassador Bridge between Windsor, Ontario and Detroit, Michigan. Broad-based consultations were initiated in January 2005 with the trade community on possible modifications to the current FAST program to make it more widely available to low-risk importers.

The Customs Self Assessment (CSA) program is a streamlined accounting and payment process for all goods imported by approved importers. The CSA program provides pre-approved importers, carriers and Commercial Driver Registration Program-registered drivers with the benefit of expedient CBSA clearance of CSA-eligible goods.

CSA committed to accounting for 50% of the value of all commercial imports by March 31, 2005. Progress as of March 31, 2005 was approximately 22% of goods (based on value) accounted for under CSA trade data and accounting process.

Further information related to this commitment can be found under the Innovation and Technology (Science and Technology-Based Innovation) program activity.

Conduct Special Import Measures Act (SIMA) investigations

> The CBSA's work in this area helped to ensure the protection of about 36,000 jobs and almost $13 billion in Canadian production in 2004-2005.

Under the Anti-dumping and Countervailing Program, investigations and reviews are carried out when claims are filed alleging that foreign manufacturers are selling goods to Canada at unfairly low prices, thereby possibly harming Canadian producers of those goods. Over the past year, investigations were initiated on imports of laminate flooring, steel fasteners, and outdoor barbeques. During the same time period, six investigations were concluded in accordance with the *Special Import Measures Act*. *SIMA* investigations ensured compliance with 30 findings of injury concerning imports of 22 imported products from 31 different countries.

Implement bilateral border wait time data

Over the last fiscal year, the CBSA worked with U.S. counterparts on joint projects to implement a bilateral approach to measuring and reporting wait times for commercial and non-commercial traffic at land borders, and to establishing performance standards for operating under normal security-alert conditions. Border-wait time data are used by a number of departments to assess the impact of trade restrictions, new initiatives, U.S. alerts, and infrastructure and resource issues on border-traffic flows.

Develop methods for determining client satisfaction

> In 2004-2005, the CBSA
> - handled over 12 million commercial transactions
> - processed over 26 million courier shipments
> - served about 200,000 commercial importers and exporters
> - faced almost 8,000 disputes of trade administration decisions or enforcement actions
> - resolved 91% of trade disputes and 98% of adjudications without resorting to courts

In 2004-2005, we initiated the development of a national Client Satisfaction Measurement program to provide a mechanism to receive feedback from our clients and stakeholders to ensure that we are doing what we can to meet their needs. We were unable to meet the commitment of a more enriched research program that would allow for

client satisfaction surveys, and other tools due to funding issues. However, as part of the Partnership for Fairness launched in the summer of 2005, the CBSA will be consulting with clients and stakeholders to ensure that they are treated fairly and receive the best possible service in all of their dealings with the CBSA.

Implement measures for Compliance Improvement Plan (CIP)

The Compliance Improvement Plan (CIP), which set out yearly national priorities and determined how resources would be earmarked for border verification, client services and post-release verification, was put on hold in 2004-2005 to allow for an overall plan for the Agency to be established. As a result, we carried over our 2004-2005 priorities to the 2005-2006 reporting period.

In 2004-2005, we completed the business requirements for an interim solution for the Compliance Management System. The ultimate goal is to implement an automated post-release verification system that would allows the collection and analysis of all types of compliance verifications results conducted under the Post Release Verification Plan. The business requirements will be analyzed and a development plan will be carried out over 2005-2006.

Program Activity: Innovation and Technology (Science and Technology-Based Innovation)

The Innovation and Technology (Science and Technology-Based Innovation) program activity supports efficient and effective border management and plays an important role in protecting Canadians from existing risk and emerging threats, through the design, development, implementation, delivery, and maintenance of cost-effective technology and science solutions in partnership with the other program activities.

Financial Resources ($ millions):

Planned Spending	Authorities	Actual Spending
$85.8	$101.1	$100.3

Human Resources

Planned	Authorities	Actuals
784	831	826

Meeting our 2004-2005 Priorities and Commitments

During fiscal year 2004-2005, the primary challenge under this program activity was to ensure uninterrupted business operations for border management, while developing and implementing new innovations.

Enhancing the infrastructure for Advance Passenger Information and Passenger Name Record (API/PNR)

API/PNR is based on the automated risk assessment of pre-arrival data transmitted to the CBSA via Electronic Data Interchange, e-mail and the Internet to the PAXIS system. PAXIS is a sophisticated data-acquisition solution that processes and displays advance crew and passenger information for all international flights destined for Canada. PAXIS was developed to allow users to assess the level of risk by viewing various data prior to the traveller's arrival in Canada.

The success of PAXIS technology is predicated on innovative solutions for acquiring passenger data from all commercial air carriers flying into Canada and risk-scoring this data. The Canadian risk-scoring engine was implemented in November 2004 and the Canadian evaluation of the risk scores was completed in June 2005. The CBSA began responding to United States Customs and Border Protection (US-CBP) requests for information on risk scored travellers in August 2004. The planned September 2005 release will provide the functionality to enable the US-CBP to respond to CBSA requests for information on risk-scored travellers.

Enhancing the functionality of the Integrated Primary Inspection Line (IPIL) system

The Integrated Primary Inspection Line (IPIL) system is an automated support tool used to process the movement of travellers into Canada. In support of IPIL, the CBSA completed document-reader conversions in October 2004 and implemented a document reader monitoring functionality in January 2005. As well, an IPIL business case was drafted for implementation in commercial highway lanes and upgrades to the document reader were completed in 2004-2005.

> As of March 31, 2005, IPIL is operational at 47 sites, including all major airports, as well as select bus, cruise ship, ferry and rail locations.

Develop a targeting tool for Advance Commercial Information (ACI) and implement advance cargo reporting for air, highway and rail shipments

The National Risk Assessment Centre (NRAC) was established to review the cargo reported using the TITAN™ automated risk-management and analysis system. The TITAN™ system has also been implemented in Canadian ports that collectively receive over 99% of all marine cargo into Canada. The system has been fully operational in the Marine Container Targeting Units (MCTU) in these ports since November 2004.

TITAN™ was a pioneer within the CBSA and the CRA in providing remote access to a critical business application via secure wireless laptops. The introduction of the wireless solution necessitated new network and security protocols. The same wireless solution is already being used in a pilot project in the CRA Integrated Revenue Collection system, as well as the Business Integration Systems Support Infrastructure (BISSI) Case Examination area.

Improving Free and Secure Trade (FAST)

The FAST driver-registration component utilizes the CANPASS Processing Centre System (CPCS) to enrol members into the program in a timely and efficient fashion. In October 2004, the CBSA and US-CBP implemented an automated data-sharing link between FAST Driver-Registration systems. The primary goal of this connection is to reduce processing timeframes by having the Canadian and U.S. security background checks run concurrently, and removing the need to key applications into two separate systems. Additional benefits include timely updates of personal information (e.g. name changes/corrections); membership card generation (including applicant photo); scanned documents; and status changes (e.g. cancellations).

> As of March 31, 2005, there were 55,339 commercial drivers participating in the Commercial Driver Registration Program (CDRP) in support of the Customs Self Assessment/Free and Secure Trade programs.

Implement an automated Administrative Monetary Penalty System (AMPS) for the correction and redress program

In 2004-2005, the Agency continued its work on the Administrative Monetary Penalty System (AMPS) to promote voluntary compliance with customs legislation and to correct non-compliance, using a series of penalties that range in severity according to the type

and severity of the infraction. AMPS ensures a level playing field for Canadian businesses with rules that are effective, fair, and consistent.

In February 2005, the Correction and Redress functions of AMPS were automated, allowing for corrections and redress requests to be processed in a more efficient manner. National hands-on training of these functions was completed in April 2005.

Continue to implement the Service Availability Initiative (SAI)

The Service Availability Improvements Project (SAI) has been a successful end-to-end overhaul of CBSA/CRA information technology (IT) services and processes, driven by goals developed in partnership with business clients, and accomplished by numerous matrixed cross-organizational teams. SAI has improved availability significantly for border services essential for the protection of Canadians, vital broker/importer services that allow and support the flow of hundreds of billions of dollars in goods annually between the U.S. and Canada as well as federal tax administration systems.

In 2004-2005, a Shared-Services Agreement (one of the largest in the Government of Canada) was successfully negotiated with the CRA for the provision of IT services to the CBSA. The result of this effort has been a highly successful shared-service delivery partnership of mutual benefit to each Agency, the Government of Canada, and all Canadians. As part of the agreement, significant work was completed in the joint development of Service Level Agreements (SLAs) and Management Frameworks in 16 different areas of IT services provided to CBSA by CRA. The Shared-Services Agreement allowed the CBSA to continue to implement the SAI to reduce scheduled and unscheduled outages of various systems throughout the Agency.

In addition, in partnership with the CRA, the Agency established and implemented a robust technology services and infrastructure environment through the establishment of a Memorandum of Understanding (MOU) for IT infrastructure and support services. This shared-services MOU provides high availability and high reliability and support for our systems and applications in a 24/7 national operation. This partnership has enabled CRA and CBSA to leverage our capabilities, facilities, processes and technologies for shared IT infrastructure and services.

As well, in 2004-2005, the CBSA worked in partnership with CIC to complete the permanent transfer of IT resources, assets and associated funding from CIC to the CBSA. CIC staff transferred to CBSA will continue to use the CIC IM/IT infrastructure and maintain connectivity to CIC business systems until the IT infrastructure transfer can be completed. IT staff and systems dedicated to supporting the Enforcement, Intelligence and Interdiction groups were also permanently transferred to CBSA. An MOU is being finalized which will outline the shared-services and partnership arrangement, including financial responsibilities and associated roles and responsibilities.

Explore options for creating information management systems

In 2004-2005, progress was made towards providing an integrated statistical-gathering and measurement tool for the CBSA through its work on the Consolidated Management Reporting System (CMRS) initiative. CMRS provides an Agency-wide central reporting facility to support reporting requirements for major initiatives. CMRS is the technical framework for program reporting and provides a flexible structure to support existing and future reporting requirements for the Agency. CMRS will ultimately replace the current G11 statistical-reporting facility, and will provide the new technical framework for the delivery of management and operational reporting for CBSA programs. The CMRS/G11 reporting initiative includes new and improved reporting for Travellers and Commercial business lines and includes: resource costs, examinations, referrals, results and entry-adjustments information, as well as specific program outputs and associated costs.

The Intelligence Management System (IMS) is an online case management system that is an integral part of managing risk at the border. It provides a national repository for intelligence information and allows the CBSA to better position itself to combat cross-border crime, including terrorism, on a national, multi-regional, and international basis. CBSA officers use the Occurrence Reporting System (ORS) to produce occurrence reports related to suspected illegal border activity that are electronically transmitted to intelligence offices for risk-assessment purposes. Three hundred and fifty CBSA intelligence personnel and 2,800 border officers currently use the IMS nationally. In 2004-2005, IMS enhancements included providing system access via Secure Remote Access to field users working from locations without RCNet connectivity. This will ensure that timely access to CBSA intelligence is maintained. The second enhancement, the IMS Audit component, provides the level of security required to safeguard the intelligence information contained within the database.

Improve ability to recognize and manage CBRNE threats

The CBSA plays a critical role in Canada's National Security Policy. In 2004-2005, an Emergency Operations Centre (EOC) was established in the CBSA to, among other things, manage CBSA participation in dealing with a chemical, biological, radiological, nuclear, or explosive (CBRNE) emergency. CBSA Officers have been trained to recognize CBRNE threats and are able to respond appropriately.

> In June 2005, the Public Service Award for Excellence in Innovation was presented to the CBSA's Contraband Detection Technologies Team, composed of employees of the Enforcement Branch and the Laboratory and Scientific Services Directorate of the Innovation, Science and Technology Branch.

To add to our capacity to search and detect CBRNE threats in cargo through technology such as VACIS™, the CBSA's world-renowned Laboratory and Scientific Services Directorate evaluated and piloted several pieces of equipment in 2004-2005 to counter CBRNE threats. An experimental radiation detector was mounted on gantry cranes at the Port of Halifax to determine its feasibility and will be modified to meet CBSA's operational requirements. As well, a contract was awarded by the Agency in 2004-2005 for installation of other radiation-detection portals in 2005-2006. With respect to explosives detection, after a pilot project to

determine the feasibility of Ionscan® explosives detectors, four units were installed in spring 2005. Finally, a portable infrared spectrometer was evaluated at Montreal's Marine Cargo facility and at Lester B. Pearson International Airport to determine if the unit could assist in the detection, validation, and interdiction of precursor chemicals (chemicals used to make illicit narcotics). Further analysis regarding the potential implementation of this instrument will continue in 2005-2006.

Program Activity: Corporate Services (Corporate Management and Direction)

The Corporate Services (Corporate Management and Direction) program activity supports the Agency's ability to manage our operations strategically, fulfill our mandate, meet the expectations of Parliamentarians and Canadians, and achieve our Strategic Outcome. In this program activity, innovative strategies and frameworks are being put in place to support the CBSA.

Meeting our 2004-2005 Priorities and Commitments

Provide international and domestic support on border-related issues

In 2004-2005, the CBSA continued to enhance consistency for international trade and travel through its participation in outreach and consultation activities to liaise with the importing community on trade-program developments.

The CBSA contributed to the Government's policy agenda through its work with international organizations such as the World Customs Organization (WCO), World Trade Organization (WTO), the Caribbean Community (CARICOM) and the Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC), foreign governments and other federal government departments. The CBSA assists in the establishment and promotion of international rules, procedures and measures, which create certainty, predictability, transparency, and fairness in international trade, and assist in securing the global supply chain.

The Agency's success in promoting Canada's interests allows Canada's positions or recommendations to be recognized internationally and allows us to influence internationally accepted approaches. The CBSA's diligence in the review of issues with international implications benefits Canadian importers and exporters, and enhances Canada's reputation with our trading partners as an advocate of international cooperation and resolution.

The CBSA has also been involved in delivering technical assistance and support for training on WTO Instruments. In 2004-2005, the Agency provided direct technical assistance to five countries.

The CBSA plays an instrumental role in the G8 Lyon-Roma Group dealing with international crime and terrorism with respect to developing migration policy, counter-terrorism efforts and control of illegal migration. CBSA is represented on, and also holds the chair for, the Migration Experts Sub-Group, which cooperates in operational exercises as well as in the development of best practices and guidelines on issues pertaining to human smuggling and trafficking in persons, travel-document security, border security, facilitation and information sharing. In 2004-2005, efforts focussed on combating fraudulent document production and the completion of best-practices papers pertaining to authenticating travel documents and passports. Information-sharing initiatives remain high-priority agenda items, particularly in the context of lost and stolen passports and cooperation between G8 officers deployed abroad.

Build our organizational capacity to plan and manage infrastructure operations and sourcing

The building of a solid corporate foundation continued in 2004-2005. In particular, the CBSA's senior management was required to manage within the context of unfinished negotiations and agreements with legacy departments. The CBSA furthered transition with the establishment of a financial and administrative system, the successful transfer of assets, financial and human resource information to the Agency's system and the creation of business processes specific to the Agency.

Implement a risk-management approach, audit and evaluation strategy, and performance-measurement framework

Governance and accountability structures were put in place and two core committees were established – the Executive Management Committee (EMC) and the Internal Audit and Evaluation Committee (IAEC). EMC sets strategic direction for the CBSA and reviews and approves major policies, investments, and initiatives. IAEC plays an important governance role as well as a quality-management role for the internal audit and evaluation functions. To enhance its independence and objectivity, the IAEC includes members from outside the CBSA. A risk-based multiyear Audit Plan was developed and approved by IAEC. This committee also set the foundation work for a multiyear evaluation plan. IAEC is chaired by the President and meets on a quarterly basis. Other senior-level committees were created, including the Border Infrastructure Committee (BIC); the Emergency Preparedness and Security Committee (EPSC); Budget and Resource Review Committee (BRRC); and the Extended Agency Management Committee (XAMC).

Develop a Corporate identity, human resource system, and corporate linkages

Completing the transition was a major priority for the CBSA. In 2004-2005, the Agency finalized and communicated its mandate, mission, values, and outcomes; developed and communicated the CBSA corporate identity; made progress towards the development of the HR system, with work continuing in 2005-2006; built our organizational capacity to plan and manage infrastructure operations and sourcing; and built corporate linkages with PSEP Portfolio departments, central agencies, the Office of the Commissioner of Official Languages (OCOL), and the Office of the Auditor General (OAG).

Develop a reporting structure and integrated planning, budgeting, and reporting framework

The CBSA identified and developed different frameworks including a Strategic Framework, the Program Activity Architecture (PAA), and a reporting structure and interim integrated planning, budgeting and reporting framework. This latter framework will be further redefined and finalized for implementation in 2006-2007.

In 2004-2005, the Agency made significant progress against the Management Accountability Framework (MAF), and the Treasury Board Secretariat's assessment of the CBSA's MAF was favourable overall. The assessment noted that considerable

progress has been made in a number of areas, and significant achievements were realized against many of the MAF indicators while highlighting some areas for further work in 2005-2006.

Address resource needs and develop an integrated control framework and a resource-allocation framework

In 2004-2005, the Agency initiated the development of an integrated control framework (ICF) for implementation in 2006-2007. The ICF clearly defines the roles and responsibilities for each party involved with the overall goal of providing accurate, complete, useful and timely financial, system-and management-control information, which is used in the day-to-day decision-making process by all management levels of the department.

The Agency also implemented a resource-allocation framework that provides the CBSA with the ability to forecast expenditures and streamline the budgeting and forecasting process. The CBSA has successfully addressed some outstanding resource needs for the 2005-2006 fiscal year by securing incremental funding under Budget 2005. Once received, the additional funding announced will enable the CBSA to commence enhancement of the CBSA's capacity to manage the access of people and goods to and from Canada, and to support the Government of Canada priorities in the areas of national security and a strong economy, although significant resource gaps remain a challenge.

Implement costing template and cost-recovery policies

During the performance period, the Agency initiated the development of a costing template for 2004-2005 for completion by the end of the 2005-2006 fiscal year. The development of a cost-recovery policy is still at an early stage and will require extensive internal and external consultation work. The CBSA is meeting the Treasury Board Policy on Service Standards for External Fees.

Establish frameworks for procurement, real property and financial transactions

The Agency established the appropriate security frameworks by developing and implementing policies, procedures and tools for Corporate Administration. A Strategic Review of the Corporate Security and Internal Affairs function against the Government Security Policy (GSP) was completed and an action plan initiated.

The internal CBSA senior infrastructure-review committee reviewed and approved all major capital investment projects to ensure that they reflect the operational priorities of the Agency. A formal agreement was struck with Canada Revenue Agency respecting the management and administration of the CBSA custodial properties until such time as they are formally transferred to CBSA. In addition to the above "formal" arrangements, a number of consultative initiatives were launched that are designed to improve the delivery and management of the Infrastructure portfolio in the CBSA.

The CBSA has developed Memoranda of Understanding with CRA, CIC and CFIA to confirm processes and procedures that apply to financial transactions between the parties involved.

Integrate the three legacy cultures and Human Resource regimes into one CBSA regime and culture

In fall 2004, the transfer of the Ports of Entry (POE) functions was the last, essential instalment in the transition process – a huge building block in creating a truly integrated organization. By January 2005, the POE functions, as well as marine security, were completely transferred from CIC and CFIA to CBSA. Having immigration operations at the ports of entry under the CBSA umbrella allows the CBSA to manage the entry of all people and goods into the country and to become a full-service, border management agency. Former CIC and CFIA employees were integrated into program and corporate branches by April 1, 2005.

While the shift towards one CBSA culture and HR regime is an ongoing process, the work has begun in earnest and significant gains have been made. We successfully supported our employees during the integration of our three legacy cultures and HR regimes into one. We accomplished this by continuous refinement and implementation of the organizational structure for the CBSA, to ensure that it captures the three legacy organizations and maximizes synergies at all levels of the organization (assessed training needs, and developed and implemented training programs that will support employees in exercising new responsibilities).

An Agency Human Resources Committee (HRC) was created to approve HR policies and programs and to direct the management of the workforce across the Agency. All staffing and staff relations and compensation files from CIC and CFIA have been transferred. The CBSA and the Public Service Human Resources Management Agency of Canada (PSHRMAC) have commenced work on a classification-reform initiative to create a Frontière/Border classification plan to distinctly value the Agency's work and to facilitate the blending of classification and compensation regimes. A common Border Services Officer national work description is slated for implementation in the future.

Implement collective agreements for all CBSA employees

The Agency implemented new collective agreements for most CBSA employees, including the majority of employees covered transitionally by separate employer collective agreements and differing terms and conditions of employment. Work remains ongoing with the Management Groups that came from the Canada Customs and Revenue Agency.

Support government-wide Human-Resource priorities

The Public Service Modernization (PSM) project team at CBSA developed a comprehensive implementation strategy, which included the consultation, communication, learning and policy/program development requirements for successful

implementation of provisions of the *Public Service Modernization Act*. Information sessions concerning PSM continue to be provided to CBSA stakeholders.

Support for government-wide Human-Resource priorities such as Employment Equity, Official Languages and values and ethics continues. Issues involving values, ethics, integrity and diversity have been integrated into CBSA learning products. Implementation of an interim performance management program for employees as well as a comprehensive strategy for employment equity and official languages has begun.

Create an information management system

In 2004-2005, a significant amount of work has been accomplished relative to migrating financial expenditure data from CRA, CFIA and CIC into the Corporate Administrative System (CAS), which is hosted by CRA. The functionality and suitability of the CAS is the most viable option for CBSA data. CAS is now available for use.

A Shared Services Agreement, one of the largest in the Government of Canada, was negotiated successfully with the CRA to ensure systems and information is available to the public, our partners and stakeholders as well as other government departments and agencies. As a result, the CBSA continued to provide enabling support to its daily operations, and project and program implementation strategies.

Advance Job Hazard Analysis (JHA) recommendations

In consultation with the Policy Health and Safety Committee, action plans to facilitate the implementation phase of two Job Hazard Analyses (JHA), one for Customs Inspectors and Superintendents, and the other for Regional Intelligence Officers/Investigators have been created. A third analysis will be conducted for the Immigration Enforcement / Investigators. The JHA remains a priority for the Agency and we will continue the implementation in 2005-2006.

> The 2005 Federal Budget invested $139 million over five years for the CBSA to implement the recommendations of the Job Hazard Analyses and to ensure a continued safe work environment for CBSA front-line staff. An additional $123 million was provided over the same period to strengthen the CBSA's presence at the border.

Develop and implement a Border Services Officer recruitment program for CBSA

An interim cross-function training program has been developed to respond to ongoing requirements and changing skill requirements, and is reflected in the implementation of the Port of Entry Recruit Training (POERT) Program in 2004-2005. A training development and delivery capacity has been built in order to further move the Agency forward in becoming an innovative organization with a cohesive, knowledge-based workforce. New guidelines for the recruitment of CBSA Border Services Officers have been developed, as well as CBSA student employee guidelines. Further work on the POERT program will continue in 2005-2006.

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION

Organizational Information

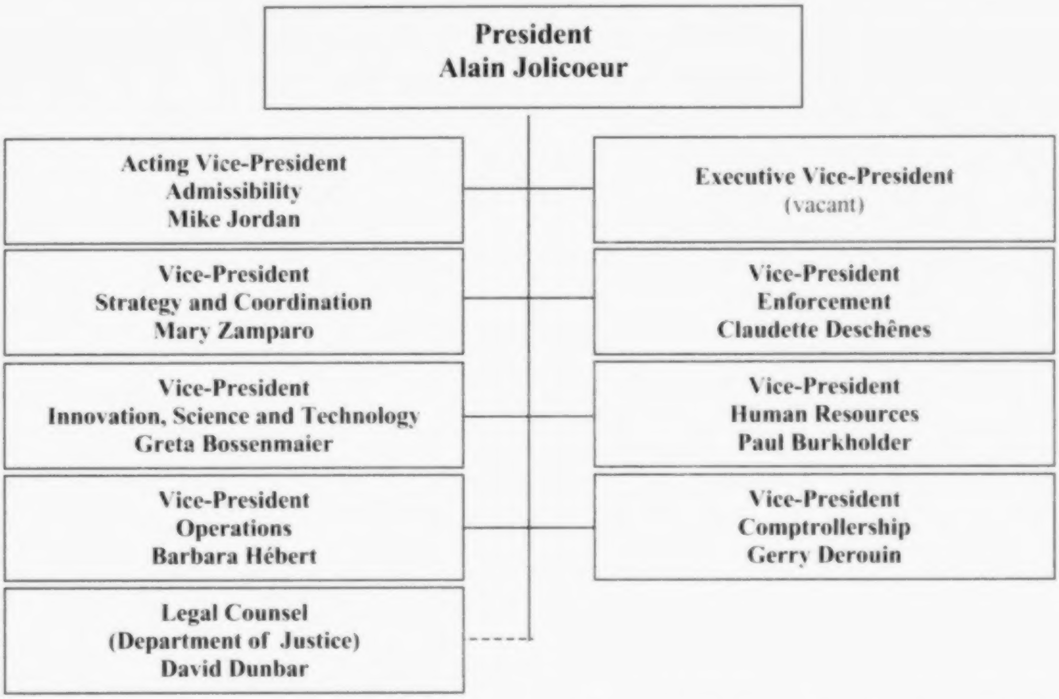

The CBSA is organized into seven branches, each headed by a Vice-President (VP) who reports directly to the President.

Operations are delivered in eight regions: Atlantic, Quebec, Northern Ontario, Greater Toronto Area, Windsor/St. Clair, Niagara/Fort Erie, Prairies and Pacific. The Admissibility and Enforcement Branches develop the programs and policies that the Operations Branch delivers. The Innovation, Science and Technology Branch works with these branches to ensure that we are maximizing our capacity to support effective and efficient operations. Underpinning all our policy, program and operational work are the critical strategic and enabling functions that span the Strategy and Coordination, Human Resources, and Comptrollership Branches. The CBSA works closely with its Department of Justice Legal Services Unit to ensure that CBSA operations, service delivery, policy development, corporate direction and management are legally supportable.

This structure was chosen to encourage strong internal synergies among all program areas and to support clear accountability for all functions. Everything we do is focused on maximizing and supporting the performance of our front line.

Table 1: Comparison of Planned to Actual Spending (incl. FTE)

($ millions)	2002–03 Actual[1]	2003–04 Actual	2004–2005			
			Main Estimates[2]	Planned Spending	Total Authorities	Actual
Business Line Border Operations[3]		944.8				
Program Activity[4] Admissibility (Access)			505.3	738.1	750.3	719.7
Enforcement (Security)			158.7	288.8	290.3	256.6
Innovation and Technology (Science and Technology-based Innovation)			14.8	85.8	101.1	100.3
Less: Respendable Revenue		(9.8)	(12.1)	(13.8)	(15.1)	(15.5)
Total		**935.0**	**666.7**	**1,098.9**	**1,126.6**	**1,061.1**
Less: Non-Respendable revenue		(36.8)	(22.0)	(22.0)	(38.8)	(31.2)
Plus: Cost of services received without charge		99.1	99.4	99.4	103.9	103.9
Net cost of Department		**997.3**	**744.1**	**1,176.3**	**1,191.7**	**1,133.8**
Full Time Equivalents		**10,497**	**9,367**	**10,512**	**10,800**	**10,758**

Explanation of differences:

The $65.5 million difference between Total Authorities and Actual Spending for 2004-2005 is mainly due to:

- delays in PSAT and Smart Border initiatives/projects ($56.9 million) comprised of:
  - procurement, operation and maintenance of Vehicle and Cargo Inspection System equipment — $16.0 million
  - implementation of Advance Passenger Information/Passenger Name Record with European carriers — $9.6 million
  - acquisition of Free and Secure Trade (FAST) transponders — $7.6 million
  - system development relative to the Free and Secure Trade ACI EDI Highway initiative — $5.5 million
  - detention and deportation activities — $4.1 million
  - procurement of X-ray for food and plant inspection activities — $3.2 million
  - implementation of CANPASS – Air at additional sites — $2.2 million
  - implementation of NEXUS – Highway at additional sites — $2.2 million
  - manufacture/acquisition of radios for the National Radio Program for Border Officers — $1.9 million
  - implementation of NEXUS/FAST for Cruise Ships — $1.8 million
  - system development related to Harmonized Commercial Targeting — $1.5 million
  - other initiatives — $1.3 million
- delays related to Pearson International Airport redevelopment initiative — $7.2 million

[1] The Canada Border Services Agency was created December 12, 2003. Actual spending by the CCRA, CIC and the CFIA relative to the responsibilities transferred to the CBSA is not readily available for fiscal year 2002-2003.

[2] The Tabled Main Estimates represented incomplete negotiations with respect to the portions of the CCRA transferred to the CBSA. It also excluded amounts to be transferred from CIC and CFIA.

[3] In light of the timing of the Agency's creation (December 12, 2003), the Canada Border Services Agency (CBSA) operated and reported its actual expenditures under a single Business Line, Border Operations, in fiscal year 2003-2004.

[4] Pending development and approval of a formal Program Activity Architecture (PAA) for the Canada Border Services Agency, the Agency's Main and Supplementary Estimates for 2004-2005 were tabled in Parliament under a single Business Line, Border Operations. The breakdown by Program Activity presented for 2004-2005 in this Table reflects a best estimate of the spending situation as it would have been had the PAA been in place for the full year.

Table 2: Use of Resources by Program Activities[1]

2004-2005						
Program Activity – PA	Budgetary ($ millions)					
	Operating	Capital	Total: Gross Budgetary Expenditures	Less: Respendable Revenue	Total: Net Budgetary Expenditures	Total
Admissibility (Access)						
Main Estimates	482.0	23.3	505.3	(12.1)	493.2	493.2
Planned Spending	714.8	23.3	738.1	(13.8)	724.3	724.3
Total Authorities	724.0	26.3	750.3	(15.1)	735.2	735.2
Actual Spending	*694.0*	*25.7*	*719.7*	*(15.5)*	*704.2*	*704.2*
Enforcement (Security)						
Main Estimates	158.7		158.7		158.7	158.7
Planned Spending	288.8		288.8		288.8	288.8
Total Authorities	290.3		290.3		290.3	290.3
Actual Spending	*256.6*		*256.6*		*256.6*	*256.6*
Innovation and Technology (Science and Technology-Based Innovation)						
Main Estimates	14.8		14.8		14.8	14.8
Planned Spending	85.8		85.8		85.8	85.8
Total Authorities	101.1		101.1		101.1	101.1
Actual Spending	*100.3*		*100.3*		*100.3*	*100.3*

[1] Pending development and approval of a formal Program Activity Architecture (PAA) for the Canada Border Services Agency, the Agency's Main and Supplementary Estimates for 2004-2005 were tabled in Parliament under a single Business Line, Border Operations. The breakdown by Program Activity presented for 2004-2005 in this Table reflects a best estimate of the spending situation as it would have been had the PAA been in place for the full year.

Table 3: Voted and Statutory Items

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	2004–2005 ($ millions)			
		Main Estimates[1]	Planned Spending	Total Authorities	Actual
10	Operating expenditures	546.6	978.8	981.4	916.6
15	Capital expenditures	23.3	23.3	26.3	25.7
(S)	Contributions to employee benefit plans	96.8	96.8	118.7	118.7
(S)	Spending of Proceeds from the disposal of surplus Crown assets, Court Awards, and Refunds of amounts credited to revenue in previous years			0.2	0.1
	Total	**666.7**	**1,098.9**	**1,126.6**	**1,061.1**

Explanation of Difference between Total Authorities and Actual for Vote 10 - Operating expenditures:

The $64.8 million difference is principally due to the delays in PSAT and Smart Border initiatives/projects ($56.9 million) listed in the Explanation of Differences under Table 1, delays related to Pearson International Airport redevelopment initiative ($7.2 million), and other minor lapses.

[1] The Tabled Main Estimates represented incomplete negotiations with respect to the portions of the CCRA transferred to the CBSA. It also excluded amounts to be transferred from CIC and CFIA.

Table 4: Net Cost of Department

($ millions)	2004–2005
Total Actual Spending	1,076.6
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	46.6
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	54.1
Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada	0.4
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	2.8
Less: Respendable Revenue	(15.5)
Less: Non-respendable Revenue	(31.2)
2004–2005 Net cost of Department	**1,133.8**

Table 5: Contingent Liabilities

Contingent Liabilities	($ millions)	
	March 31, 2004[1]	March 31, 2005
Pending or Threatened Litigation		111.0
Amounts under Objection		
Trade Disputes	44.0	164.0
Administrative Monetary Penalties	4.0	100.0
Appeals to the Courts		
Administrative Monetary Penalties		
Federal Court		30.0
Trade Disputes		
CITT	4.0	5.0
Federal Court	5.0	1.0
Total	**57.0**	**411.0**

[1] The Canada Border Services Agency (CBSA) was created December 12, 2003. At the time the Agency's 2003-2004 Departmental Performance Report was prepared, the reviews of Contingent Liabilities to determine applicability to CBSA or the former departments (CCRA, CIC and CFIA) had not been completed. Consequently, the amounts for the year ending March 31, 2004 reported in the Agency's 2003-2004 Departmental Performance Report reflected only the contingent liabilities that had been identified up to that point as being clearly contingent liabilities of the CBSA. The former departments reported all remaining contingent liabilities in their respective 2003-2004 Performance Reports. Some of these have subsequently been determined to be contingent liabilities of the CBSA.

Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Respendable Revenue by Program Activity

($ millions)	Actual 2002-03[1]	Actual 2003-04	2004-2005 Main Estimates	Planned Revenue	Total Authorities	Actual
Admissibility (Access)						
Sale of Goods and Services[2]						
Rights and Privileges		0.4	1.6	1.6	2.0	1.5
Services of a Regulatory Nature[3]		3.0	1.9	3.6	2.4	2.8
Services of a Non-Regulatory Nature		6.5	8.9	8.9	11.1	11.2
Sub-total		**9.9**	**12.4**	**14.1**	**15.5**	**15.5**
Less: Amounts recovered on behalf of OGDs		(1.0)	(0.5)	(0.5)	(0.6)	
Total Admissibility (Access)		**8.9**	**11.9**	**13.6**	**14.9**	**15.5**
Innovation and Technology (Science and Technology-Based Innovation)						
Sale of Goods and Services						
IonScan Royalties		0.9	0.2	0.2	0.2	0
Total Innovation and Technology (Science and Technology-Based Innovation)		**0.9**	**0.2**	**0.2**	**0.2**	**0**
Total Respendable Revenue[4]		**9.8**	**12.1**	**13.8**	**15.1**	**15.5**

[1] The Canada Border Services Agency was created December 12, 2003. Actual spending by the CCRA, CIC and the CFIA relative to the responsibilities transferred to the CBSA is not readily available for fiscal year 2002-2003.

[2] As a result of its transfer from CCRA to CBSA by the December 12, 2003 government reorganization, Customs Operations ceased to have access to the authority to respend revenues provided to it under the CCRA Act. Consequently, the $8.1 million reported for Actual 2003-04 includes only respendable revenues from the Sale of Goods and Services up to December 12, 2003. A further $5.0 million in previously respendable revenues was collected after that date and credited to the Consolidated Revenue Fund as non-respendable revenues.

[3] In addition to the amounts for CBSA shown here, the CFIA collects approximately $1.7 million annually in fees relative to the border inspections operations transferred from CFIA to CBSA. CFIA will continue to collect and report these revenues until the appropriate regulatory authorities are established for the CBSA.

[4] Totals may not add due to rounding.

Non-Respendable Revenue by Program Activity

($ millions)	Actual 2002-03[1]	Actual 2003-04	2004-2005 Main Estimates	2004-2005 Planned Revenue	2004-2005 Total Authorities	2004-2005 Actual
Admissibility (Access)						
Sale of Goods and Services						
Rights and Privileges		1.1				
Services of a Regulatory Nature		0.8				
Services of a Non-Regulatory Nature		3.0				
Public Building and Property Rent		0.1			0.4	0.4
Total Admissibility (Access)		**5.0[2]**			**0.4**	**0.4**
Enforcement (Security)						
Sale of Goods and Services						
Services of a Regulatory Nature					2.6	2.6
Services of a Non-Regulatory Nature					11.7	0.4
Other Fees and Charges						
Port Seizures		4.0	9.4	9.4	9.4	7.1
Investigation Seizures		2.2	5.6	5.6	5.6	2.9
Interest and Penalties - Customs Import Duties, Excise Duties and Air Travellers Security Charge		24.6	6.0	6.0	6.0	2.6
Court Fines		0.8	0.8	0.8	1.5	1.5
Adjustments to Previous Year's Expenditures		0.1	0.1	0.1	0.1	1.5
Miscellaneous		0.1	0.1	0.1	1.0	11.7
Total Enforcement (Security)		**31.8**	**22.0**	**22.0**	**37.9**	**30.3**
Innovation and Technology (Science and Technology-Based Innovation)						
Sale of Goods and Services - Rights and Privileges						
IonScan Royalties					0.5	0.5
Total Innovation and Technology (Science and Technology-Based Innovation)					**0.5**	**0.5**
Total Non-Respendable Revenue		**36.8**	**22.0**	**22.0**	**38.8**	**31.2**

[1] The Canada Border Services Agency was created December 12, 2003. Information on Actual Non-Respendable Revenues collected by the CCRA, CIC and the CFIA relative to the responsibilities transferred to the CBSA is not readily available for fiscal year 2002-2003.

[2] As a result of its transfer from CCRA to CBSA by the December 12, 2003 government reorganization, Customs Operations ceased to have access to the authority to respend revenues provided to it under the CCRA Act. The $5.0 million total for the Admissibility (Access) Program Activity in 2003-2004 is comprised of previously respendable revenues collected after December 12, 2003 that were credited to the Consolidated Revenue Fund as non-respendable revenues.

Table 7: Resource Requirements by Branch[1]

2004-2005 ($ millions)				
Organization	**Admissibility**	**Enforcement**	**Innovation and Technology**	**Total**
Admissibility Branch				
Main Estimates	50.0			50.0
Planned Spending	50.0			50.0
Total Authorities	51.1			51.1
Actual Spending	49.4			49.4
Enforcement Branch				
Main Estimates		36.4		36.4
Planned Spending		76.4		76.4
Total Authorities		80.7		80.7
Actual Spending		59.3		59.3
Innovation, Science and Technology Branch				
Main Estimates	52.8	13.4	14.8	81.0
Planned Spending	60.8	46.7	79.7	187.2
Total Authorities	33.8	44.5	95.4	173.7
Actual Spending	33.8	44.0	95.4	173.2
Operations Branch - Headquarters				
Main Estimates				
Planned Spending	5.7	1.7		7.4
Total Authorities	5.7	1.7		7.4
Actual Spending	3.9	1.2		5.1
Operations Branch - Regions				
Main Estimates	390.4	108.9		499.3
Planned Spending	494.0	146.8		640.8
Total Authorities	527.2	149.1		676.3
Actual Spending	527.2	149.1		676.3
Other Headquarters Organizations				
Main Estimates				
Planned Spending	113.8	17.2	6.1	137.1
Total Authorities	117.4	14.3	5.7	137.4
Actual Spending	89.9	3.0	4.9	97.8

[1] Pending development and approval of a formal Program Activity Architecture (PAA) for the Canada Border Services Agency, the Agency's Main and Supplementary Estimates for 2004-2005 were tabled in Parliament under a single Business Line, Border Operations. The breakdown by Program Activity presented for 2004-2005 in this Table reflects a best estimate of the spending situation as it would have been had the PAA been in place for the full year.

Table 8-A: 2004-05 User Fee Reporting – User Fees Act

A. User Fee	Fee Type	Fee Setting Authority	Date Last Modified	2004-05					Planning Years		
				Forecast Revenue ($000)	Actual Revenue ($000)	Full Cost ($000)	Performance Standard	Performance Results	Fiscal Year	Forecast Revenue ($000)	Estimated Full Cost ($000)
Sales of Goods and Services a. Rights and Privileges							CBSA is developing service standards for its user fees in accordance with the TBS Policy on Service Standards for External Fees. As required by that policy, service standards will be published in the 2005/06 DPR.	To be published in 2006/07 DPR as per TBS Policy on Service Standards for External Fees.			
a.1 Brokers License and Examination Fees	Regulatory	Customs Act	1992	397	367	367			2005-2006 2006-2007 2007-2008	397 397 397	397 397 397
a.2 Customs Warehouse Fees											
Customs Sufferance Warehouse License Fees	Regulatory	Customs Act	1996	600	569	569			2005-2006 2006-2007 2007-2008	600 600 600	600 600 600
Bonded Warehouse License Fees	Regulatory	Customs Tariff	1996	600	490	490			2005-2006 2006-2007 2007-2008	600 600 600	600 600 600
a.3 Duty Free Shop Fees	Regulatory	Customs Act			1	1			2005-2006 2006-2007 2007-2008	0 0 0	0 0 0
a.4 Privileges, Licenses and Permits	Regulatory				32	32			2005-2006 2006-2007 2007-2008	0 0 0	0 0 0
Total Rights and Privileges				1,597	1,459	1,459			**2005-2006 2006-2007 2007-2008**	**1,597 1,597 1,597**	**1,597 1,597 1,597**

A. User Fee	Fee Type	Fee Setting Authority	Date Last Modified	2004-05					Planning Years		
				Forecast Revenue ($000)	Actual Revenue ($000)	Full Cost ($000)	Performance Standard	Performance Results	Fiscal Year	Forecast Revenue ($000)	Estimated Full Cost ($000)
b. Services of a Regulatory Nature							CBSA is developing service standards for its user fees in accordance with the TBS Policy on Service Standards for External Fees. As required by that policy, service standards will be published in the 2005/06 DPR.	To be published in 2006/07 DPR as per TBS Policy on Service Standards for External Fees.			
b.1 Border Canada/US Programs											
NEXUS	Regulatory	Customs Act	2002	1,500	818	818			2005-2006 2006-2007 2007-2008	900 900 900	900 900 900
FAST Program	Regulatory	Customs Act	2002	800	1,679	1,679			2005-2006 2006-2007 2007-2008	1,700 1,700 1,700	1,700 1,700 1,700
b.2 Other Services of a Regulatory Nature											
Storage Charges Queen's & Frontier Warehouses	Regulatory	Customs Act	1992	400	324	324			2005-2006 2006-2007 2007-2008	400 400 400	400 400 400
Fees for Information and Documentation	Regulatory	Customs Act	1986	35					2005-2006 2006-2007 2007-2008	35 35 35	35 35 35
After Hours Examination	Regulatory	Immigration and Refugee Protection Act	June 28, 2002		2	2			2005-2006 2006-2007 2007-2008	0 0 0	0 0 0
Alternative Means of Examination	Regulatory	Immigration and Refugee Protection Act	June 28, 2002	369	365	365			2005-2006 2006-2007 2007-2008	400 400 400	400 400 400
Removal Fee from Individual	Regulatory	Immigration and Refugee Protection Act	June 28, 2002	334	338	338			2005-2006 2006-2007 2007-2008	187 187 187	187 187 187

A. User Fee	Fee Type	Fee Setting Authority	Date Last Modified	2004-05					Planning Years		
				Forecast Revenue ($000)	Actual Revenue ($000)	Full Cost ($000)	Performance Standard	Performance Results	Fiscal Year	Forecast Revenue ($000)	Estimated Full Cost ($000)
Total Services of a Regulatory Nature				**3,438**	**3,526**	**3,526**			**2005-2006 2006-2007 2007-2008**	**3,622 3,622 3,622**	**3,622 3,622 3,622**
c. Services of a Non-regulatory Nature							CBSA is developing service standards for its user fees in accordance with the TBS Policy on Service Standards for External Fees. As required by that policy, service standards will be published in the 2005/06 DPR.	To be published in 2006/07 DPR as per TBS Policy on Service Standards for External Fees.			
c.1 Customs Special Service Fees	Other Products and Services	Customs Act	1986	581	355	355			2005-2006 2006-2007 2007-2008	400 400 400	400 400 400
c.2 CANPASS Programs	Other Products and Services	Customs Act		600	338	338			2005-2006 2006-2007 2007-2008	400 400 400	400 400 400
c.3 Other Services of a non-regulatory nature	Other Products and Services	Customs Act		119	391	391			2005-2006 2006-2007 2007-2008	400 400 400	400 400 400
Total Services of a Non-Regulatory Nature				**1,300**	**1,084**	**1,084**			**2005-2006 2006-2007 2007-2008**	**1,200 1,200 1,200**	**1,200 1,200 1,200**
Sub- Total Regulatory Type Fees				*5,035*	*4,985*	*4,985*			*2005-2006 2006-2007 2007-2008*	*5,219 5,219 5,219*	*5,219 5,219 5,219*
Sub- Total Other Products and Services Type Fees				*1,300*	*1,084*	*1,084*			*2005-2006 2006-2007 2007-2008*	*1,200 1,200 1,200*	*1,200 1,200 1,200*
Total User Fees				**6,335**	**6,069**	**6,069**			***2005-2006 2006-2007 2007-2008***	***6,419 6,419 6,419***	***6,419 6,419 6,419***

Table 8-B: 2004-05 User Fee Reporting – Policy on Service Standards for External Fees

A. External Fee	Service Standard	Performance Result	Stakeholder Consultation
Brokers License and Examination Fees Customs Sufferance Warehouse License Fees Bonded Warehouse License Fees Duty Free Shop Fees Privileges, Licenses and Permits Miscellaneous NEXUS FAST Program Storage Charges Queen's & Frontier Warehouses Fees for Information and Documentation After Hours Examination Alternative Means of Examination Removal Fee from Individuals Customs Special Services Fees CANPASS Programs: - Boat - Private and Corporate Aircraft	CBSA is developing service standards for its user fees in accordance with the TBS Policy on Service Standards for External Fees. As required by that policy, service standards will be published in the 2005/06 DPR.	To be published in 2006/07 DPR as per TBS Policy on Service Standards for External Fees.	Consultation program and schedule not yet developed.

Table 9: Details on Project Spending by Program Activity

($ millions)	Current Estimated Total Cost	2002-03 Actual	2003-04 Actual	2004-2005			
				Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
Admissibility (Access) and Enforcement (Security)[1]							
Major Capital Construction Projects: **New Facilities:**							
Aldergrove, B.C.[2]	9.9					0.2	0.1
Andover, N.B.[2]	5.8	0.8	0.5	1.0	1.0	0.6	0.6
Armstrong, Que.[3]	9.1	0.6	0.3	8.1	8.1	8.0	8.0
Cascade, B.C.[2]	2.7					0.7	0.7
Clarenceville, Que.[3]	1.3	0.1	0.1	0.7	0.7	1.2	1.2
Coutts, Alberta[4]	29.0	13.2	0.5				
Douglas, B.C.[2]	44.6	1.2	2.1	3.5	3.5	4.0	3.8
Emerson, Manitoba[4]	12.7	0.2					
Emerson (East-Lynn), Manitoba[2]	0.5						
Fraser, B.C.[2]	2.0					0.1	0.1
Kingsgate, B.C.[2]	7.4					0.1	
Osoyoos, B.C.[4]	18.0	3.3	0.5				
Standstead Route 55 (Rock Island), Que.[2]	17.6	0.5	2.3	5.3	5.3	5.0	5.0
St. Stephen, N.B[2]	15.0						
Miscellaneous Projects and Studies	3.5	0.2	0.4			1.7	1.6
Existing Facilities:							
Miscellaneous Asset Integrity and Health and Safety Projects	Approx. 4.7 annually	3.8	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7
Total Major Capital Projects	**179.1**[5]	**23.9**	**11.4**	**23.3**	**23.3**	**26.3**	**25.7**[6]

[1] Border operation construction projects support both the Admissibility (Access) and Enforcement (Security) Program Activities.
[2] Project Implementation Phase.
[3] Project Close-out Phase.
[4] Project Completed.
[5] Excludes the cumulative estimated cost of approximately $4.7 million being spent annually on projects directed at maintaining the integrity of CBSA's assets and or on resolving health and safety issues.
[6] Totals may not add due to rounding.

Table 10: Response to Parliamentary Committees, Audits and Evaluations for FY2004–2005

Response to Parliamentary Committees
None requested in 2004-2005

Response to the Auditor General

March 2004 Report, Chapter 3: National Security in Canada—The 2001 Anti-Terrorism Initiative.

http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/20041102ce.html

Two recommendations (3.133 & 3.134) were made to improve the quality of watch lists, lookouts, and other information sharing between the RCMP, the Canadian Security Intelligence Service, the Canada Border Services Agency, and the Passport Office.

Processes were implemented to ensure quality of CBSA lookouts and watch lists and, as agreed, the exchange of lost and stolen passport information was implemented in the summer of 2004.

November 2004 Report, Chapter 2: Implementation of the National Initiative to Combat Money Laundering.

http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/20040303ce.html

Observations at paragraph 2.61 revealed delays in CBSA processing Cross Border Currency Reports and information technology connectivity problems between the CBSA and FINTRAC. While no recommendation was made, the CBSA and FINTRAC have since resolved these issues.

February 2005 Report, Chapter 1: Information Technology Security

http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/20050201ce.html

This government-wide audit identified several IT security deficiencies. In response, the Treasury Board Secretariat (TBS) requested action plans from all affected departments and agencies. The CBSA is currently reviewing the applicable recommendations and developing an action plan for submission to the TBS by the end of August 2005.

External Audits or Evaluations
None

Internal Audits or Evaluations

Five internal audits were completed in 2004-2005:

- Information Exchange Memoranda of Understanding with HRSDC
- Information Exchange Memoranda of Understanding with the RCMP
- Internal Audit of Investigations Directorate – Customs Investigations
- Multi-Regional Internal Audit of Firearms Importations
- Regional Audit of the Ottawa District Management Framework

Two evaluations were completed in 2004-2005:

- Customs Action Plan (CAP) Interim Evaluation Framework Study
- Mandatory Harmonized System (HS) Code Evaluation Study

Completed reports can be found at
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/database/newdeptview_e.asp?id=115

Table 11: Travel Policies

Comparison to the TBS Special Travel Authorities

Travel Policy of the Canada Border Services Agency: The Canada Border Services Agency follows the TBS Special Travel Authorities

Comparison to the TBS Travel Directive, Rates and Allowances

Travel Policy of the Canada Border Services Agency: The Canada Border Services Agency (CBSA) uses the TBS Travel Directive, Rates and Allowances for employees that were transferred by Orders-in-Council to CBSA from Citizenship and Immigration Canada and the Canadian Food Inspection Agency. CBSA also uses the TBS Travel Directive, Rates and Allowances for those employees transferred by Orders-in-Council to the CBSA from the former Canada Customs and Revenue Agency (CCRA) that are subject to signed collective agreements with the TBS. The CBSA currently uses the CCRA Travel Policy, Rates and Allowances for those employees transferred by Orders-In-Council to the CBSA from the former CCRA who are not yet subject to signed collective agreements with the TBS.
Authority: The CCRA Act.
Coverage: The employees covered by the CCRA Travel Policy, Rates and Allowances include those that are members of the Professional Institute of Public Service (PIPS), as well as employees in the MG and the SM categories.
Principal difference(s) in policy provisions: Dependant care, incidental expense allowance, weekend travel home, weekend travel alternatives.
Principal financial implications of the difference(s): Differential allowances on incidentals and weekend travel home.

Table 12: Sustainable Development Strategies (SDS)

As per the 2004-2005 DPR Guidelines, the Canada Border Services Agency is required to table its first sustainable development strategy in 2006.

Table 13: Service Improvement Initiative (SII)

The Service Standards listed in the 2004-2005 Report on Plans and Priorities were the Customs business line's Service Standards from the Canada Customs and Revenue Agency (CCRA), the Citizenship and Immigration Canada (CIC) Service Standards, and the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) Service Standards. The Canada Border Services Agency (CBSA) did not develop integrated Service Standards for the Agency.

CBSA was created December 12, 2003, and will not be providing a progress report on client-satisfaction survey results, the development of and performance against service standards, as well as the extension of service improvement activity to additional service offerings covering the five-year period for the Service Improvement Initiative (SII).

APPENDICES

Appendix A: 2005-2006 CBSA Strategic Framework

CBSA Mandate: The Agency is responsible for providing integrated border services that support national security and public safety priorities and facilitate the free flow of persons and goods, including animals and plants that meet all requirements under the program legislation.

CBSA Mission: To ensure the security and prosperity of Canada by managing the access of people and goods to and from Canada.

We will be successful if we achieve our:

Departmental Priorities 2005 - 2006

Integrated border management
A solid corporate foundation
Program integrity
A modern management regime
A knowledge based approach

We will gauge our success through the achievement of our:

Strategic Outcome

Efficient and effective border management that contributes to the security and prosperity of Canada.

We will manage our business through our:

Integrated Border Services

Access

Security

Science and Technology-Based Innovation

Corporate Management and Direction

We will be guided by our:

Core Values

Integrity, Respect, and Professionalism

Appendix B: Acronyms

Acronym	Description
ACI	Advance Commercial Information
AMPS	Administrative Monetary Penalty System
APEC	Asia-Pacific Economic Cooperation
API	Advanced Passenger Information
BIS	Border Information Service
BSO	Border Services Officer
CANPASS	Pre-approved entry system for pre-approved, low-risk travellers
CAP	Customs Action Plan
CARICOM	Caribbean Community and Common Market
CAS	Corporate Administrative System
CBRNE	Chemical, Biological, Radiological, Nuclear, and Explosive
CBSA	Canada Border Services Agency
CCRA	Canada Customs and Revenue Agency
CDRP	Commercial Drivers Registration Program
CFIA	Canadian Food Inspection Agency
CIC	Citizenship and Immigration Canada
CIDA	Canadian International Development Agency
CIP	Compliance Improvement Plan
CMRS	Consolidated Management Reporting System
CPCS	CANPASS Processing Centre System
CRA	Canada Revenue Agency
CSA	Customs Self Assessment
CSI	Container Security Initiative
CSIS	Canadian Security Intelligence Service
CVO	Compliance Verification Officer
DPR	Departmental Performance Report
EDI	Electronic Data Interchange
EMC	Executive Management Committee
EOC	Emergency Operations Centre
FAC	Foreign Affairs Canada

Acronym	Description
FAST	Free and Secure Trade
FINTRAC	Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada
FTAA	Free Trade Area of the Americas
G11	Customs Performance Data Collecting Software
GCMS	Global Case Management System
GSP	Government Security Policy
HR	Human Resources
HRSDC	Human Resources and Skills Development Canada
HS	Harmonized System
IBET	Integrated Border Enforcement Team
ICES	Integrated Customs Enforcement System
IGC	Inter-Governmental Consultations on Asylum, Refugee and Migration Policies in Europe, North America and Australia
IPIL	Integrated Primary Inspection Line
IRPA	*Immigration and Refugee Protection Act*
ITAC	Integrated Risk Assessment Centre
ITC	International Trade Canada
JHA	Job Hazard Analysis
JPAU	Joint Passenger Analysis Units
MIO	Migration Integrity Officer
MOU	Memorandum of Understanding
NCMS	National Case Management System
NEXUS	Joint Canada/US Customs and Immigration Program – pre-approval entry system for frequent travellers
NGO	Non-Governmental Organization
NRAC	National Risk Assessment Centre
OCOL	Office of the Commissioner of Official Languages
OGD	Other Government Departments
PAA	Program Activity Architecture
PALS	Primary Automated Lookout System
PARS	Pre-arrival Review System
PAU	Passenger Analysis Units
POE	Port(s) of Entry
POERT	Port of Entry Recruit Training

Acronym	Description
PSEPC	Public Safety and Emergency Preparedness Canada
PSHRMAC	Public Service Human Resources Management Agency of Canada
PNR	Passenger Name Record
PSAT	Public Security and Anti-Terrorism
RCMP	Royal Canadian Mounted Police
RPP	Report on Plans and Priorities
SBACC	Shared Border Accord Coordinating Committee
SCCP	Sub-Committee on Customs Procedures
SIMA	*Special Import Measures Act*
SPP	Security and Prosperity Partnership
TITAN™	An automated risk assessment tool used to screen marine commercial shipments
US-CBP	United States Customs and Border Protection
VACIS™	Vehicle and Cargo Inspection System
WCO	World Customs Organization
WTO	World Trade Organization

BUDGET DES DÉPENSES

Agence des services frontaliers du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2005

No de catalogue BT31-4/91-2005
ISBN 0-660-62942-9

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internent précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Agence des services frontaliers du Canada | Canada Border Services Agency

Rapport ministériel sur le rendement

pour la période se terminant le 31 mars 2005

L'honorable A. Anne McLellan, C.P., députée
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Canada

Table des matières

SECTION I – APERÇU **1**

Message de la ministre 2

Message du président 3

Déclaration de la direction 4

Renseignements sommaires 5

Rendement global du ministère 10

SECTION II – ANALYSE DU RENDEMENT PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE **17**

Nom de l'activité de programmes : Exécution de la loi (Sécurité) 18

Nom de l'activité de programmes : Admissibilité (Accès) 24

Nom de l'activité de programmes : Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie) 28

Nom de l'activité de programmes : Services généraux (Gestion et orientation organisationnelles) 33

SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES **39**

Renseignements sur l'organisation 40

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues ou dépenses réelles (équivalents temps plein compris) 41

Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programmes 42

Tableau 3 : Postes votés et législatifs 43

Tableau 4 : Coût net pour le ministère 44

Tableau 5 : Passif éventuel 45

Tableau 6 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles 46

Tableau 7 : Besoins en ressources par direction générale 48

Tableau 8-A : Rapport sur les frais d'utilisation de 2004-2005 – *Loi sur les frais d'utilisation* 49

Tableau 8-B : Rapport sur les frais d'utilisation de 2004-2005 – Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation 53

Tableau 9 : Renseignements sur les dépenses de projets par secteur d'activité 54

Tableau 10 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2004-2005 55

Tableau 11 : Politiques sur les voyages 57

Tableau 12 : Stratégie de développement durable (SDD) 57

Tableau 13 : Initiative visant l'amélioration des services 57

ANNEXES **59**

Annexe A : Cadre stratégique de l'ASFC de 2005-2006 60

Annexe B : Acronymes 61

SECTION I – APERÇU

Message de la ministre

Je suis heureuse de déposer le Rapport ministériel sur le rendement de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Ce rapport démontre que l'ASFC est résolue à assurer la sécurité et la prospérité de notre pays en gérant le mouvement des personnes et des marchandises qui entrent au Canada et qui en sortent.

Nous continuons de faire preuve de vigilance et de nous concentrer sur l'importance de protéger nos frontières. À l'appui de la Politique de sécurité nationale du Canada, l'ASFC a redoublé d'efforts pour assurer la santé, la sécurité et le bien-être économique des Canadiens en facilitant le mouvement du trafic à faible risque et en se concentrant sur les voyageurs et les marchandises à risque élevé ou inconnu. Il est tout aussi important pour l'ASFC de gérer les frontières de façon à refléter nos valeurs canadiennes, soit l'équité, le respect, l'égalité et la primauté du droit.

En tant qu'élément clé du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile, l'ASFC a accéléré la mise en œuvre des initiatives de facilitation du commerce et de protection des frontières en travaillant côte-à-côte avec les États-Unis et d'autres partenaires internationaux, y compris le secteur privé, afin de garder nos frontières ouvertes aux échanges tout en les fermant aux terroristes et aux criminels. Cette approche reflète la philosophie de l'ASFC selon laquelle la facilitation des échanges et la sécurité sont interdépendantes et tout aussi essentielles l'une que l'autre.

La santé et la sécurité des Canadiens sont d'une importance capitale pour le gouvernement du Canada. L'harmonisation des activités complémentaires de gestion de la frontière au sein d'un même organisme s'est avérée être une décision opérationnelle efficace qui renforce la sécurité du Canada tout en favorisant la prospérité et la concurrence.

J'aimerais féliciter les employés de l'ASFC pour le dévouement dont ils ont fait preuve lors de la création d'une agence unifiée à partir de trois organismes d'origine. Je tiens à les remercier de leur dévouement à l'égard de l'établissement d'un organisme de services frontaliers efficace qui peut cerner les nouveaux défis du XXI^e^ siècle et les relever.

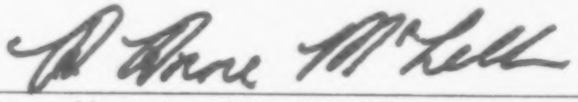

L'honorable A. Anne McLellan, C.P., députée
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Message du président

Depuis la création de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) le 12 décembre 2003, nous avons réalisé d'énormes progrès en ce qui concerne l'établissement de cette nouvelle organisation en vue d'en faire un organisme de gestion de la frontière pleinement intégré et polyvalent.

Nous avons établi une base organisationnelle solide grâce à de bons cadres de gestion des ressources humaines, de contrôle et de régie qui optimisent notre capacité de gérer les opérations, de remplir notre mandat et d'atteindre les résultats souhaités. Nous sommes en train d'élaborer des mesures de planification et de rendement claires et pertinentes afin d'aider l'Agence à établir ses priorités, à affecter les ressources et à améliorer la transparence, la responsabilisation et les services en vue de répondre aux besoins et aux attentes des Canadiens.

L'ASFC a adopté une approche de la gestion frontalière fondée sur les connaissances et met en place des techniques de formation et d'apprentissage innovatrices afin de favoriser l'application des sciences et de la technologie à ses activités. Cette approche nous permet de « repousser les frontières » et d'examiner le plus tôt possible les personnes et les marchandises à plusieurs points d'entrée le long du continuum des déplacements, et ce, avant qu'ils n'atteignent nos frontières.

En outre, les pratiques exemplaires adoptées dans le cadre de la Déclaration sur la frontière intelligente Canada–É.-U. sont devenues des normes internationales pour la sécurité et la facilitation de la chaîne d'approvisionnement commerciale. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile ainsi que nos partenaires internationaux et ceux du secteur privé afin de promouvoir une solide collaboration, de dégager les nouvelles tendances et d'élaborer des méthodes innovatrices de gestion des frontières.

L'ASFC peut être fière des progrès considérables qu'elle a réalisés grâce au professionnalisme et au dévouement de ses employés. Nous avons réussi à faire progresser notre programme ambitieux et continué d'offrir un service intégré au public en facilitant le trafic transfrontalier légitime, en appuyant le développement économique et en interceptant les personnes et les marchandises qui représentent un risque potentiel pour la sécurité nationale.

Maintenant que nous avons mis en place une base solide, je suis convaincu que l'ASFC continuera de faire progresser le programme national qui consiste à assurer la santé, la sécurité et la prospérité des Canadiens pour les années à venir.

Alain Jolicoeur
Président
Agence des services frontaliers du Canada

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement de 2004-2005 de l'Agence des services frontaliers du Canada.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenus dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans le guide;
- Il est fondé sur l'Architecture d'activités de programmes;
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis;
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats visés ou atteints avec les ressources et les autorités responsables;
- Il fait état des finances selon les chiffres approuvés dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada.

Alain Jolicoeur
Président
Agence des services frontaliers du Canada

Renseignements sommaires

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) fait partie du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile (SPPC), lequel assume la responsabilité de protéger les Canadiens et d'assurer la quiétude et la sécurité de la société canadienne pour l'ensemble de l'administration fédérale. L'Agence est chargée de fournir des services frontaliers intégrés contribuant à la mise en œuvre des priorités en matière de sécurité nationale et de sécurité publique et facilitant le libre mouvement des personnes et des biens, notamment les animaux et les végétaux, qui respectent toutes les exigences imposées sous le régime de la législation frontalière. Notre mission consiste à assurer la sécurité et la prospérité du Canada en gérant de manière efficiente et efficace l'accès des personnes et des marchandises qui entrent au Canada et qui en sortent. Nous travaillons côte-à-côte avec nos partenaires et les intervenants, ici et à l'étranger, afin de continuer d'améliorer la sécurité des Canadiens.

Total des ressources financières de l'ASFC (en millions de $)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
1 098,9 $	1 126,6 $	1 061,1 $

Total des ressources humaines de l'ASFC

Prévues	Réelles	Différence
10 512	10 758	246[1]

Avantages pour les Canadiens

L'ASFC est la première ligne de défense pour ce qui est de gérer le mouvement des personnes et des marchandises qui entrent au Canada et qui en sortent. L'Agence est également organisée de façon à réagir, en collaboration avec d'autres partenaires du portefeuille, dans le cas des urgences nationales qui pourraient avoir une incidence sur la santé, la sécurité et la prospérité économique des Canadiens.

L'ASFC assume les responsabilités suivantes :

- S'assurer que toutes les personnes qui entrent au Canada sont admissibles et respectent les lois et règlements du Canada;

Voici des lois et des règlements appliqués en totalité ou en partie par l'ASFC :

- *Loi sur la citoyenneté*
- *Code criminel*
- *Loi sur les douanes*
- *Tarif des douanes*
- *Loi sur l'accise*
- *Loi sur la taxe d'accise*
- *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*
- *Loi sur les aliments et drogues*
- *Loi sur la santé des animaux*
- *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, y compris les crimes de guerre
- *Loi sur la protection des végétaux*
- *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*
- *Loi sur les mesures spéciales d'importation*

[1] En ce qui concerne les portions de Citoyenneté et Immigration Canada qui ont été transférées à l'ASFC lors de la réorganisation gouvernementale du 12 décembre 2003, le nombre prévu d'ETP publié dans le RPP de 2004-2005 ne comprenait pas 250 ETP pour les activités des services de soutien organisationnels et régionaux puisque les négociations touchant ces fonctions n'étaient pas terminées.

- Détenir et renvoyer les personnes qui ne sont pas admissibles au Canada, y compris celles liées au terrorisme, au crime organisé ou à des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité;
- Traiter toutes les expéditions commerciales afin de s'assurer que les lois et règlements du Canada qui régissent la frontière et le commerce sont respectés, qu'aucune marchandise illicite n'entre au pays ou n'en sort et que les données commerciales afférentes sont exactes;
- Veiller à ce que tous les droits et taxes applicables soient perçus;
- Assurer la sécurité alimentaire ainsi que la santé des plantes et des animaux en interceptant les marchandises réglementées à risque élevé dans les aéroports, les postes frontaliers et les ports;
- Négocier et mettre en œuvre des accords liés à la frontière;
- Participer à la lutte contre le blanchiment d'argent.

Grâce à un effectif de près de 11 000 fonctionnaires, l'ASFC a offert ses services dans environ 1 200 points de service partout au Canada et dans 39 endroits à l'étranger en 2004-2005. Dans plus de 60 postes frontaliers terrestres et 9 aéroports internationaux, nous fonctionnons 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous appliquons plus de 90 lois et règlements pour le compte d'autres ministères et organismes fédéraux, des provinces et des territoires en plus d'un grand nombre d'accords internationaux. En 2004-2005, plus de 95 millions de voyageurs sont arrivés au Canada – soit par le mode routier, aérien, maritime ou ferroviaire – et nous avons traité plus de 2 millions de personnes ayant fait l'objet d'un renvoi pour des questions d'immigration.

En 2004-2005, l'ASFC a :

- renvoyé près de 12 000 personnes jugées non admissibles au Canada en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* pour des motifs tels que la migration clandestine, la criminalité ou la sécurité;
- perçu plus de 3 milliards de dollars en droits à l'importation, près de 25 milliards de dollars en TPS et plus de 60 millions de dollars en taxes de vente pour le compte des provinces et des territoires;
- aidé à prévenir la propagation de maladies et de parasites grâce à près de 38 000 interceptions de terre, de plantes et de produits végétaux et à plus de 55 000 interceptions de viande et de produits carnés;
- saisi près de 70 tonnes de viande et de produits carnés illégaux et pour plus de 290 millions de dollars en drogues.

Les Canadiens qui vivent à l'étranger et au Canada bénéficient des efforts que nous déployons en vue d'avoir une frontière efficiente et efficace qui permet d'assurer la sécurité et la prospérité du Canada.

L'ASFC contribue à l'efficience et à l'efficacité de la frontière en s'acquittant des tâches suivantes :

- Simplifier le passage à la frontière des personnes et des marchandises légitimes à faible risque grâce à la mise en œuvre de programmes d'évaluation des risques ayant recours à des solutions fondées sur les sciences et la technologie;
- Mettre en œuvre des processus d'examen visant à intercepter les aliments dangereux et les animaux malades qui pourraient transmettre des maladies aux humains, aux animaux, aux produits alimentaires, aux plantes, etc.;

- Rechercher les drogues, les explosifs, les matières radioactives ainsi que les agents chimiques et biologiques et en empêcher la contrebande.

Les activités suivantes de l'ASFC renforcent la sécurité et la prospérité du Canada :

- Lutter contre le terrorisme, le crime organisé et les crimes de guerre ou crimes contre l'humanité;
- Détecter et empêcher l'introduction illégale de produits de contrebande;
- Perturber les réseaux de migration clandestine et de trafic de personnes à l'étranger et empêcher les fraudes connexes touchant les passeports et les visas;
- Faire enquête et engager des poursuites dans le cas des infractions criminelles concernant la législation frontalière du Canada, ce qui comprend la contrebande, la fraude fiscale, la fraude commerciale et d'autres infractions;
- Promouvoir et améliorer les initiatives de la Déclaration sur la frontière intelligente (plan d'action en 32 points établi par le Canada et les États-Unis afin de faire face aux menaces à la sécurité) et le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité;
- Échanger, lorsque la loi le permet, des données et des renseignements de façon rapide et cohérente avec les partenaires du portefeuille de la SPPC et, le cas échéant, avec d'autres pays;
- Uniformiser les règles du jeu pour les importateurs, les exportateurs et les voyageurs afin d'accroître les échanges commerciaux et le tourisme;
- Promouvoir les intérêts du Canada dans les forums internationaux sur des questions telles que les règles et les exigences douanières internationales, les politiques sur le droit d'asile, la protection des réfugiés et la migration, d'autres préoccupations liées à l'immigration et d'autres questions dont la santé et la salubrité des aliments.

En 2004-2005, l'ASFC a :

- clos les dossiers de 186 causes criminelles qui ont donné lieu à plus de 2,1 millions de dollars en amendes et à 19 peines d'emprisonnement;
- imposé pour plus de 2,7 millions de dollars en sanctions découlant de 100 poursuites au civil;
- gagné les poursuites intentées dans 90 % des cas;
- saisi pour 43 millions de dollars en espèces, dont 11 millions ont été confisqués au profit du gouvernement du Canada à titre de produits de la criminalité présumés;
- examiné plus de 1 900 chauffeurs soupçonnés d'être en état d'ébriété (avertissement ou échec de l'alcootest dans environ 57 % des cas) et a arrêté ou détenu plus de 400 chauffeurs en état d'ébriété.

En 2004, les agents de l'ASFC ont retrouvé 74 enfants disparus, ce qui porte le total des enfants réunis avec leurs parents ou leurs tuteurs légaux à 1 400 depuis 1986.

L'ASFC fait preuve de prudence sur le plan financier en établissant de saines pratiques liées à la fonction de contrôleur moderne, lesquelles sont appuyées par des fonctions objectives de vérification interne et d'évaluation des programmes. Par exemple, l'évaluation provisoire du Plan d'action des douanes a révélé que des progrès importants avaient été réalisés concernant les initiatives hautement prioritaires, mais qu'il y avait des lacunes dans certains secteurs. Des recommandations ont été présentées.

Pour obtenir d'autres statistiques ou des renseignements supplémentaires sur l'Agence et son mandat, veuillez visiter le site Web de l'ASFC (http://www.asfc.gc.ca). Une liste d'acronymes et de termes liés à l'ASFC figure à l'*annexe B*.

Valeurs de l'ASFC

Intégrité : Nous exerçons notre autorité de façon motivée, ouverte et équitable. Nous assumons la responsabilité de nos actes afin de nous forger une réputation en tant qu'organisation responsable et digne de confiance.

Respect : La dignité, la diversité et la valeur de chacun sont de la plus haute importance pour nous. Ainsi, nous écoutons les autres pour comprendre leur position et nous agissons de manière juste, courtoise et raisonnable. Nous respectons la vie privée des Canadiens et appuyons sans réserve la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Professionnalisme : Nous établissons des normes élevées de rendement pour tous nos employés et nous nous efforçons d'offrir un service efficace et de qualité. Plus particulièrement, nous sommes innovateurs et maîtrisons la technologie intelligente et moderne nécessaire à la réalisation de notre mission.

Contribution des autres

Les partenaires et les intervenants jouent un rôle essentiel dans le cadre de nos activités. L'ASFC travaille en étroite collaboration avec des partenaires de tous les ordres de gouvernement, que ce soit au niveau local, à l'échelle internationale ou à l'extérieur du gouvernement. Les intervenants non gouvernementaux nous avisent des questions et des défis auxquels ils sont confrontés en ce qui concerne la gestion de la frontière et travaillent avec nous à trouver des solutions, ce qui est particulièrement utile à l'ASFC. Les groupes d'intérêt fournissent également de l'information et de l'aide à leurs membres afin que les voyageurs, les négociants, les immigrants et les réfugiés soient au courant de leurs obligations et pour aider ces derniers à respecter les exigences frontalières.

En 2004-2005, les scientifiques de l'ASFC ont travaillé avec l'Agence mondiale antidopage (AMA) afin de confirmer l'identité d'un nouveau stéroïde dit « de structure modifiée » - le Desoxy-Methyl Testosterone (DMT). Des échantillons du stéroïde ont été envoyés aux laboratoires accrédités par l'AMA partout dans le monde pour les tests qui doivent être effectués lors des épreuves athlétiques telles que les Olympiques.

Partenaires et intervenants clés

Gouvernement • Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile (SPPCC) et d'autres partenaires du portefeuille de la SPPC • D'autres ministères et organismes fédéraux (p. ex. l'Agence du revenu du Canada; Citoyenneté et Immigration Canada; l'Agence canadienne d'inspection des aliments; le Bureau des passeports; Affaires étrangères Canada; Commerce international Canada; Santé Canada; l'Agence de santé publique du Canada; Justice Canada; l'Agence canadienne de développement international; le ministère des Finances; le Bureau du Conseil privé; le Tribunal canadien du commerce extérieur; Transports Canada; les organismes de développement régionaux) • Les provinces et les territoires • Les municipalités • Les gouvernements et organismes étrangers, y compris le Department of Homeland Security des États-Unis et le Home Office du Royaume-Uni
Organismes d'exécution de la loi • Les services de police provinciaux et municipaux • Les organismes frontaliers et d'exécution de la loi étrangers, en particulier les services américains suivants : Customs and Border Protection et Immigration and Customs Enforcement
Intervenants • Les administrations des ponts, des ports et des aéroports • Les organisations multilatérales (p. ex. l'Organisation mondiale des douanes; l'Organisation mondiale du commerce; l'Union européenne; la Coopération économique Asie-Pacifique; le G8; la Conférence des quatre nations; les consultations intergouvernementales sur les politiques en matière d'asile, de réfugiés et de migration; le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) • Les associations industrielles, commerciales et touristiques, les chambres de commerce • Les organisations non gouvernementales (p. ex. la Croix-Rouge canadienne; le Conseil canadien pour les réfugiés; la Table ronde transculturelle sur la sécurité; les groupes ethnoculturels)

Rendement global du ministère

2004-2005				
	Admissibilité (Accès)	**Exécution de la loi (Sécurité)**	**Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie)**	**Total**
Information financière connexe : **Opérations frontalières**	en millions de $	en millions de $	en millions de $	en millions de $
Budget principal des dépenses	493,2	158,7	14,8	666,7
Dépenses prévues	724,3	288,8	85,8	1 098,9
Autorisations	735,2	290,3	101,1	1 126,6
Dépenses réelles	704,2	256,6	100,3	1 061,1

Structure du Rapport ministériel sur le rendement

L'ASFC établit ses rapports au moyen de l'Architecture d'activités de programmes (AAP). Au cours de l'exercice 2004-2005, l'Agence a défini son AAP. À l'automne 2004, elle a présenté au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) une AAP comportant un résultat stratégique et quatre activités de programmes. Depuis, des consultations avec la direction de l'Agence et la mise au point de la structure organisationnelle ont permis de rationaliser le résultat stratégique. Quant aux activités de programmes, elles ont été renommées afin de mieux correspondre aux opérations. Le *Tableau 1* indique les changements apportés à la structure d'établissement de rapports de l'ASFC afin que les prochains documents de planification et rapports soient uniformes. L'AAP a seulement été approuvée au niveau des activités de programmes. L'Agence est en train d'élaborer des indicateurs de rendement et des résultats escomptés pour tous les niveaux de son AAP. L'ASFC évaluera son succès d'après le degré d'atteinte de son résultat stratégique.

Tableau 1

Résultat stratégique 2004-2005	Résultat stratégique 2005-2006
• Le Canada reçoit tous les avantages sociaux et économiques découlant de la libre circulation des personnes et des marchandises à des frontières ouvertes et sécuritaires. • La sécurité nationale du Canada est maintenue grâce à notre rapidité de réaction face aux menaces importantes et immédiates et à nos mesures d'interception et de répression. • L'observation de la législation frontalière demeure solide.	Gestion efficiente et efficace de la frontière qui contribue à la sécurité et à la prospérité du Canada.

Activités de programmes 2004-2005	Activités de programmes 2005-2006
Exécution de la loi	Sécurité
Admissibilité	Accès
Innovation et technologie	Innovation fondée sur les sciences et la technologie
Services généraux	Gestion et orientation organisationnelles

Descriptions des activités de programmes

Sécurité (Exécution de la loi)
Assurer la sécurité des Canadiens dans le contexte du programme de sécurité du gouvernement et grâce à une gestion efficace et efficiente de la frontière.

Accès (Admissibilité)
Assurer le mouvement légitime des personnes et des marchandises tout en favorisant l'observation des lois et des règlements frontaliers.

Innovation fondée sur les sciences et la technologie (Innovation et technologie)
Utiliser la capacité de l'ASFC en matière de sciences et de technologie pour moderniser la gestion de la frontière et accroître l'efficacité et l'efficience des opérations frontalières.

Gestion et orientation organisationnelles (Services généraux)
Fournir une orientation organisationnelle, des services juridiques, une gestion des ressources humaines et un contrôle pour appuyer et administrer l'ASFC.

Respect des engagements de l'ASFC

En 2004-2005, l'ASFC a établi six grands secteurs prioritaires. Nous atteindrons notre résultat stratégique des façons suivantes :

- ***Assurer la continuité des opérations***
- ***Achever la transition***
- ***Appuyer nos employés***
- ***Accroître la réceptivité et la souplesse***
- ***Favoriser l'interopérabilité***
- ***Contribuer au programme du gouvernement***

> En 2004-2005, l'ASFC a répondu à près de 790 000 appels à sa ligne de renseignements téléphoniques 1-800-461-9999 (Service d'information sur la frontière ou SIF).

Nous nous sommes engagés à nous assurer que les clients et les intervenants sont traités de façon équitable et reçoivent le meilleur service qui soit lors de tous leurs échanges avec l'ASFC. L'Agence offre un processus accessible, impartial et transparent pour l'examen des décisions contestées au moyen de notre système de recours. Elle avise les clients de leur droit à l'égard du processus de règlement des différends lorsqu'elle prend des décisions ou des mesures.

Le tableau 2 donne un résumé du rendement pour chacune des priorités ministérielles, tandis que la section II contient des renseignements détaillés sur le rendement à l'appui des priorités et des engagements de l'Agence.

Priorités et engagements additionnels

Le monde dans lequel l'ASFC tâche de respecter son mandat et sa mission évolue constamment. De plus, sur une base régulière, nous faisons face à des demandes et à des défis nouveaux et changeants. Pour répondre aux besoins des clients, des intervenants et des partenaires, l'ASFC a fait valoir diverses initiatives au cours du dernier exercice qui n'étaient pas mentionnées explicitement dans le Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005. Par exemple, en 2004-2005, l'Agence est allée de l'avant avec ce qui suit :

Précontrôle à la frontière terrestre – Deux projets de précontrôle à la frontière terrestre, qui ont pour but de renforcer la sécurité et de réduire l'engorgement à la frontière terrestre, ont été annoncés en décembre 2004 : une première installation partagée à Fort Erie, en Ontario, et une deuxième de l'autre côté de la frontière, aux États-Unis. En mars 2005, le Canada et les États-Unis ont commencé à négocier une entente sur le précontrôle à la frontière terrestre.

CANPASS Air – (Il s'agit d'un programme canadien à l'intention des citoyens et des résidents permanents à faible risque préapprouvés du Canada et des États-Unis.) Les membres utilisent un poste de déclaration réservé CANPASS pour s'acquitter des formalités des douanes et de l'immigration plutôt que de se présenter à un agent de l'ASFC. En 2004-2005, le programme CANPASS Air a été offert dans cinq autres sites : Toronto, Montréal, Calgary, Winnipeg et Edmonton. Vancouver a été le premier site du programme.

Modèle de la frontière – Le CanSim, un modèle de simulation par ordinateur de la frontière du Canada, a été élaboré conformément à une entente avec la General Services Administration des États-Unis et en partenariat avec Transports Canada et

Infrastructure Canada. Il aidera à concevoir les installations de la frontière et l'infrastructure routière du corridor frontalier en vue de la gestion efficace et sécuritaire des volumes de circulation. En plus du modèle de la frontière générique, des modèles ont été élaborés pour six postes frontaliers terrestres, y compris les quatre principaux passages dans le Sud de l'Ontario.

Programme d'inscription globale intégré – Nous avons travaillé à créer un programme d'inscription globale intégré et unique pour tous les programmes nord-américains des voyageurs, notamment les programmes NEXUS, Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES) et Sentri (un programme du US-CBP), dans les modes aérien, terrestre et maritime. L'accent a d'abord été mis sur l'harmonisation des programmes bilatéraux du Système d'inspection de remplacement à la frontière commune (SIR) (comme les programmes NEXUS et EXPRES).

Équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) – Composées de membres du personnel du renseignement et de l'exécution de la loi de la GRC et de l'ASFC, du Department of Homeland Security des États-Unis, d'organismes d'exécution de la loi du Canada et des États-Unis (municipalités, provinces et États) et de services du renseignement, ces équipes, qui sont affectées de façon stratégique le long de la frontière, unissent leurs efforts pour recueillir et échanger des renseignements essentiels à la prévention, à la détection et à la répression du crime transfrontalier afin de maintenir une frontière sécuritaire. En 2004-2005, on dénombrait 23 équipes dans 15 régions.

Vision relative aux bureaux d'entrée – Une vision relative aux bureaux d'entrée a été élaborée en 2004-2005. Les bureaux d'entrée sont les premiers points de contact, où les personnes et les marchandises étrangères entrent au Canada légalement. La vision comprenait plusieurs recommandations : redéfinir les processus d'examen primaire et secondaire pour que les rôles en matière de service et de protection soient remplis de façon plus efficiente; créer des solutions innovatrices en matière de gestion du risque qui reposent sur l'interopérabilité accrue des technologies et des systèmes afin de cibler les voyageurs à risque élevé; mettre en place des niveaux de service uniformes et reconnaissables à l'échelle du Canada de façon à répondre le mieux possible aux besoins des divers clients et des diverses régions; offrir une formation et des outils améliorés aux agents afin qu'ils puissent donner suite aux priorités de multiples programmes d'opérations frontalières complexes; fournir un service à la clientèle amélioré aux partenaires et aux intervenants publics par le biais d'un guichet unique.

Cadres du mouvement des personnes et des marchandises – En 2004-2005, des progrès considérables ont été réalisés au chapitre de l'élaboration des cadres du mouvement des personnes et des marchandises. Ces cadres réunissent les résultats et les recommandations de divers examens effectués dans le secteur commercial et la filière des voyageurs. Ils visent à intégrer et à harmoniser davantage les processus des douanes, de l'immigration et de l'agriculture à la frontière et à établir une politique et un cadre réglementaire à l'appui de la nouvelle orientation de l'Agence.

Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (Canada, États-Unis et Mexique), annoncé le 23 mars 2005, aura une incidence considérable sur la stratégie relative à la sécurité frontalière de l'ASFC.

De plus amples renseignements sur les programmes et les services de l'ASFC sont disponibles en ligne à http://www.asfc.gc.ca.

Tableau 2 – Résumé du rendement par rapport au résultat stratégique, aux priorités et aux engagements ministériels

Résultat stratégique	Priorités de 2004-2005	Objectifs de 2004-2005	Faits saillants et réalisations
(2004-2005) • Le Canada reçoit tous les avantages sociaux et économiques découlant de la libre circulation des personnes et des marchandises à des frontières ouvertes et sécuritaires. • La sécurité nationale du Canada est maintenue grâce à notre rapidité de réaction face aux menaces importantes et immédiates et à nos mesures d'interception et de répression. • L'observation de la législation frontalière demeure solide **(2005-2006)** Gestion efficiente et efficace de la frontière qui contribue à la sécurité et à la prospérité du Canada.	**1) Assurer la continuité des opérations**	Maintenir les niveaux de service et respecter le calendrier de mise en œuvre des initiatives lancées par nos organisations d'origine.	Les niveaux de service aux clients ont été maintenus grâce à une entente sur la prestation de services communs avec l'Agence du revenu du Canada. Le Régime de sanctions administratives pécuniaires a été élargi pour englober les fonctions de correction et de rajustement. En vertu de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation*, l'ASFC a protégé la production canadienne, soit près de 13 milliards de dollars. Les priorités du Plan d'amélioration de l'observation (PAO) ont été reportées, le PAO ayant été mis en suspens en 2004-2005. L'initiative relative à la sécurité des conteneurs (IRSC) a fait l'objet d'une entente officielle en mars 2005; conformément à cette entente, l'ASFC prévoit mettre en œuvre l'IRSC dans les ports maritimes à risque élevé au cours des cinq prochaines années.
	2) Achever la transition	Respecter le calendrier d'application de la législation, mettre en place les cadres organisationnels et les services généraux et confirmer la base de financement.	La législation constituant l'ASFC est actuellement devant le Sénat. L'Agence a déterminé et élaboré un cadre stratégique et une architecture d'activités de programmes, ainsi qu'une structure d'établissement de rapports et un cadre intégré de planification et d'établissement de budgets et de rapports. Elle a élaboré d'autres cadres qui aideront l'ASFC à réaliser et à gérer les programmes. Des fonds additionnels de 433 millions de dollars sur cinq ans, qui s'ajoutent à notre base de financement confirmée, ont été prévus dans le budget fédéral de 2005. L'Agence a mis en place de nouvelles conventions collectives pour ses employés, y compris la majorité des employés visés pendant la transition par les conventions collectives d'employeurs distincts et ayant des conditions d'emploi différentes; il reste encore à faire, cependant, pour ce qui est des groupes de direction transférés de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.
	3) Appuyer nos employés	Intégrer les employés dans un seul régime des ressources humaines comportant une seule culture organisationnelle, réaliser des progrès en vue de l'intégration du personnel des Douanes, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de Citoyenneté et Immigration Canada et entretenir des relations positives avec les employés et les syndicats.	En 2004-2005, l'Agence a pu mettre au point sa mission, son mandat et ses valeurs et élaborer et communiquer sa nouvelle image de marque. Un programme de formation des recrues pour les points d'entrée (FORPE) a été lancé en 2004-2005. Le transfert des fonctions des points d'entrée, à l'automne 2004, a été la dernière étape essentielle du processus de transition. Des plans d'action ont été élaborés à l'appui de l'étape de la mise en œuvre des analyses du risque professionnel (ARP); le budget fédéral de 2005 prévoyait 139 millions de dollars sur cinq ans à cette fin. L'équipe de projet de la modernisation de la fonction publique à l'ASFC a élaboré une stratégie de mise en œuvre exhaustive. Nous continuons d'appuyer les priorités du gouvernement dans le domaine des ressources humaines, telles que l'équité en matière d'emploi, les langues officielles et les valeurs et l'éthique.

Résultat stratégique	Priorités de 2004-2005	Objectifs de 2004-2005	Faits saillants et réalisations
(2004-2005) • Le Canada reçoi tous les avantages sociaux et économiques découlant de la libre circulation des personnes et des marchandises à des frontières ouvertes et sécuritaires. • La sécurité nationale du Canada est maintenue grâce à notre rapidité de réaction face aux menaces importantes et immédiates et à nos mesures d'interception et de répression. • L'observation de la législation frontalière demeure solide **(2005-2006)** Gestion efficiente et efficace de la frontière qui contribue à la sécurité et à la prospérité du Canada.	**4) Accroître la réceptivité et la souplesse**	Intercepter efficacement les personnes et les marchandises non admissibles avant qu'elles n'atteignent notre frontière et réagir aux menaces qui ont atteint notre frontière.	L'ASFC a réussi à obtenir un taux d'interception élevé pour les voyageurs ne possédant pas les documents appropriés qui essaient d'entrer au Canada. Les 45 agents d'intégrité des mouvements migratoires (AIMM) à l'étranger ont continué d'intercepter les migrants irréguliers avant qu'ils n'arrivent au Canada, y compris ceux impliqués dans la migration clandestine et le trafic de personnes. Les AIMM ont intercepté 5 648 personnes en 2004. Des progrès ont été réalisés en ce qui a trait à la création de deux sites du Système d'inspection des véhicules et du fret (VACIS[MD]), ainsi que dans le domaine de la sécurité maritime et ferroviaire. Enfin, l'amélioration de solutions existantes et l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles solutions innovatrices sont venues appuyer les opérations frontalières (p. ex. initiative Information préalable sur les expéditions commerciales, programmes CANPASS, NEXUS, Expéditions rapides et sécuritaires).
	5) Encourager l'interopérabilité	Élaborer et mettre en place des protocoles et des systèmes interopérables pour l'échange de renseignements avec nos partenaires de SPPC.	L'ASFC a travaillé avec Citoyenneté et Immigration Canada à faire valoir le Système mondial de gestion des cas. Elle a pris des mesures pour se rattacher à un outil de recherche intégrée à la frontière avec la GRC. Une déclaration d'entente sur l'échange de renseignements avec les États-Unis a été appliquée en janvier 2005. D'autres ententes sur l'échange de renseignements sont envisagées avec d'autres pays, dont le Royaume-Uni et les Pays-Bas.
	6) Contribuer au programme du gouvernement	Démontrer que nous avons la base en place pour pleinement tirer parti du potentiel de la prestation intégrée des services à la frontière à l'appui de l'économie du Canada et de sa place dans le monde.	Les fonds additionnels de 433 millions de dollars sur cinq ans, prévus dans le budget fédéral de 2005, ont démontré l'engagement continu du gouvernement envers l'ASFC à titre d'organisme intégré et innovateur de gestion des services frontaliers. Des progrès considérables ont été réalisés en vue de la mise en œuvre de plusieurs initiatives découlant de la Déclaration sur la frontière intelligente. L'ASFC a contribué aux résultats du gouvernement du Canada en ce qui a trait à un marché sécuritaire et équitable, à des communautés sûres et à un partenariat solide et mutuellement avantageux en Amérique du Nord.

Veuillez noter :

Pour de plus amples détails sur le rendement en fonction du résultat stratégique de l'ASFC par activité de programmes, veuillez vous reporter à la Section II.

SECTION II – ANALYSE DU RENDEMENT PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Nom de l'activité de programmes : Exécution de la loi (Sécurité)

L'activité de programmes Exécution de la loi (Sécurité) a appuyé notre résultat stratégique en assurant l'exécution efficiente et efficace de la législation canadienne liée à la gestion de la frontière, en communiquant des renseignements exacts aux preneurs de décisions et en agissant comme le centre de liaison de l'ASFC avec les partenaires de la sécurité, du renseignement et de l'exécution de la loi.

Ressources financières (millions de $) :

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
288,8 $	290,3 $	256,6 $

Ressources humaines

Prévues	Autorisations	Réelles
2 496	2 553	2 522

Respect de nos priorités et de nos engagements de 2004-2005

Mise en œuvre progressive de l'initiative Information préalable sur les voyageurs et Dossier passager (IPV/DP)

En juin 2005, l'équipe de projet IPV/DP, composée d'employés de la Direction générale de l'innovation, des sciences et de la technologie de l'ASFC, a reçu le Prix d'excellence de la fonction publique pour la prestation de services axés sur le citoyen.

À la réunion du 9 mars 2005 du Comité de coordination de l'Accord sur la frontière commune (CCAFC), le Canada et les États-Unis ont signé un protocole d'entente sur l'échange d'information préalable sur les voyageurs et de dossiers passagers (IPV/DP), ainsi que l'échange d'avis de surveillance concernant les voyageurs à risque élevé se dirigeant vers l'un ou l'autre des pays. Grâce à cette initiative, les voyageurs aériens à risque élevé sont identifiés pendant qu'ils sont en transit, avant qu'ils n'atteignent les frontières et les aéroports du Canada. Ainsi, l'ASFC et les autres organismes d'exécution de la loi ont l'occasion d'évaluer l'information et de prendre des décisions sur la détention ou l'entrevue de voyageurs avant leur arrivée à la frontière.

À cette fin, nous disposons aussi du Système intégré de gestion de la ligne d'inspection primaire (SIGLIP) pour traiter le mouvement des voyageurs au Canada. En 2004-2005, nous avons mis en œuvre le système à la gare maritime internationale de Toronto (juin 2004), de même qu'à Kelowna, en Colombie-Britannique (août 2004), ce qui a fait passer le nombre de sites opérationnels en mars 2005 à 47, notamment tous les grands aéroports et certaines gares routières, maritimes (traversiers et paquebots de croisière) et ferroviaires comptant 3 000 utilisateurs du SIGLIP.

Le SIGLIP, qui fait partie intégrante du processus d'évaluation du risque présenté par les voyageurs et de prise de décisions concernant la mainlevée ou le renvoi, permet aux agents de l'ASFC : de consulter les bases de données de l'ASFC et de l'immigration afin

de vérifier en temps réel si le voyageur a déjà fait l'objet d'une mesure d'exécution ou d'un avis de surveillance ou s'il a des documents volés, perdus ou faux; d'obtenir des renseignements précieux; d'enregistrer une décision concernant la mainlevée ou le renvoi à la ligne d'inspection primaire. De plus amples renseignements au sujet de cet engagement sont donnés à l'activité de programmes Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie).

Amélioration du programme des agents d'intégrité des mouvements migratoires et adoption du Protocole contre la traite des personnes des Nations Unies

> En 2004-2005, l'ASFC a empêché près de 95 000 personnes réputées interdites de territoire d'entrer au pays.

Les 45 agents d'intégrité des mouvements migratoires (AIMM) de l'ASFC à l'étranger continuent de collaborer étroitement avec les lignes aériennes, les entreprises de sécurité, les partenaires étrangers et les organismes canadiens à la lutte contre la migration clandestine et le trafic de personnes et l'utilisation abusive de documents de voyage, en plus d'empêcher les criminels ou les personnes constituant une menace à la sécurité nationale de voyager en Amérique du Nord et d'enquêter sur les demandes frauduleuses d'immigration au Canada. Leur travail, à partir de 39 emplacements internationaux stratégiques, s'inscrit dans la stratégie du Canada, qui consiste à « repousser les frontières ». En 2004-2005, l'ASFC a réussi à intercepter, avant leur départ, plus de 70 % des voyageurs ne possédant pas les documents appropriés qui se dirigeaient vers le Canada. Par ailleurs, les efforts des AIMM ont aidé à faire passer le nombre de voyageurs ne détenant pas les documents appropriés qui arrivent aux aéroports canadiens à son plus bas niveau depuis que nous avons commencé à compiler des statistiques en 1989.

L'ASFC a continué de participer à un groupe de travail, dirigé par le ministère de la Justice et SPPCC, qui élabore une stratégie fédérale pour la mise en œuvre du Protocole contre la traite des personnes des Nations Unies. Dans ce contexte, l'ASFC continue de travailler avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) à élaborer des lignes directrices pour protéger les victimes du trafic de personnes. En outre, le réseau des AIMM de l'ASFC continue d'intercepter les migrants illégaux se dirigeant vers le Canada, y compris ceux impliqués dans la migration clandestine et le trafic de personnes.

Application de mesures de sécurité visant les conteneurs maritimes – Initiative relative à la sécurité des conteneurs (IRSC)

En mars 2005, le Canada a officiellement convenu d'établir un partenariat avec les États-Unis dans le cadre de l'Initiative relative à la sécurité des conteneurs (IRSC). Conformément à ce partenariat, l'ASFC a affecté des agents à des ports maritimes étrangers pour qu'ils travaillent avec les autorités locales à cibler et à vérifier les conteneurs d'expédition de fret et à détecter les conteneurs à risque élevé avant qu'ils ne soient chargés à bord de navires à destination de l'Amérique du Nord.

L'IRSC sera mise en œuvre progressivement : des agents de l'ASFC seront affectés à l'étranger et des accords de partenariat seront conclus avec les administrations douanières étrangères. Il s'agit d'un plan pluriannuel, qui vise un déploiement dans les ports maritimes à risque élevé au cours des cinq prochaines années.

Élaboration d'un outil de ciblage pour l'initiative Information préalable sur les expéditions commerciales (IPEC) et établissement de rapports préalables sur le fret pour les expéditions aériennes, routières et ferroviaires

> Le système TITAN[MD] traite environ 3 millions de documents du fret tous les ans.

Au cours du dernier exercice, l'Agence a réalisé des progrès considérables à l'égard de l'initiative Information préalable sur les expéditions commerciales (IPEC), un projet comportant plusieurs étapes qui a recours à des rapports électroniques de pointe et à un outil sophistiqué d'évaluation automatisée du risque, appelé TITAN[MD]. Un des deux seuls systèmes d'évaluation automatisée du risque au monde, le TITAN[MD] donne à l'ASFC la capacité d'évaluer automatiquement le risque présenté par toutes les expéditions commerciales maritimes avant qu'elles ne partent pour le Canada; les transporteurs maritimes ne soumettent donc plus de documents papier, le risque présenté par les expéditions étant évalué par voie électronique. En utilisant la gestion du risque comme le principe directeur de la gestion de la frontière, le TITAN[MD] détecte le fret à risque élevé ou inconnu tout en favorisant le mouvement des échanges commerciaux légitimes à faible risque. Cette façon de faire permet à l'ASFC d'évaluer le risque plus efficacement et de prendre des décisions éclairées concernant l'affectation de ressources à des expéditions qui présentent le risque le plus élevé pour la santé et la sécurité du Canada. Le système est la pierre angulaire du régime de gestion du risque de l'ASFC.

Les travaux menés par l'ASFC en 2004-2005, à l'appui de la phase I de l'IPEC, comprenaient : l'adoption de l'obligation de transmettre des données sur le fret maritime par voie électronique 24 heures avant le chargement dans le port étranger; le développement et le lancement du TITAN[MD]; la communication de conseils aux transporteurs et aux commissionnaires expéditeurs sur les exigences de la politique et du programme en prévision de la mise œuvre future de l'IPEC dans les modes aérien et maritime; l'élargissement du Système harmonisé obligatoire afin de permettre à l'ASFC de prendre les décisions appropriées concernant l'admissibilité, l'examen et la mainlevée. Par ailleurs, les travaux se poursuivent en vue de l'adoption des exigences relatives à la déclaration préalable du fret dans le mode aérien en 2005 et dans les modes routier et ferroviaire en 2006.

De plus amples renseignements au sujet de cet engagement sont donnés à l'activité de programmes Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie).

Installation du Système d'inspection des véhicules et du fret (VACIS[MD]) dans le mode ferroviaire

Le VACIS[MD] utilise une technologie de balayage par rayonnement gamma pour saisir une image semblable à une radiographie. Cette technologie de pointe aide à examiner les conteneurs à chargement important afin de détecter la contrebande présumée, les armes et les autres marchandises dangereuses possibles tout en réduisant au minimum les perturbations et les coûts pour les importateurs.

En septembre 2004, le Department of Homeland Security (DHS) des États-Unis a envoyé deux unités du Système d'inspection des véhicules et du fret (VACIS[MD]) au Canada pour le balayage des trains à destination des États-Unis; le DHS enverra deux autres unités du VACIS[MD], qui seront fonctionnelles dans le mode ferroviaire d'ici août 2005. La participation de l'ASFC à ces quatre installations du VACIS[MD] est conforme à la déclaration de principes conclue avec le Canadien National (CN) et le Canadien Pacifique (CP). Les agents du U.S. Customs and Border Protection exploitent et entretiennent les unités du VACIS[MD] dans le mode ferroviaire, tandis que les agents de l'ASFC apportent un soutien lorsque d'importantes menaces à la sécurité sont détectées.

Promotion du travail de renseignement en vertu du programme de la sécurité publique et de l'antiterrorisme (SPAT)

Selon l'ASFC, le renseignement est l'élément essentiel de notre capacité de réagir efficacement aux menaces. L'Agence élabore actuellement une nouvelle formation en matière de renseignements ainsi qu'une capacité de renseignement-recherche, elle favorise le partage de renseignements et la qualité des données et elle améliore les communications au sein de son réseau du renseignement. Avec ses partenaires, l'Agence poursuit ses options d'interopérabilité afin d'améliorer le partage des renseignements. La promotion du travail de renseignements représente une priorité clé pour le gouvernement en vertu du programme de la sécurité publique et de l'antiterrorisme et elle continue de représenter une priorité en vertu de la politique de sécurité nationale.

L'ASFC fournit des analystes au Centre d'évaluation intégrée des menaces (CEIM) qui est devenu opérationnel en octobre 2004 à titre de ressource en matière de renseignements et de sécurité à l'échelle de la collectivité et qui collabore avec le conseiller en sécurité nationale du premier ministre. Le CEIM procède à une analyse complète des renseignements disponibles sur les menaces de terrorisme possibles à l'égard du Canada. L'ASFC participe également au comité de gestion de l'évaluation du CEIM qui se réunit mensuellement afin de donner des conseils sur le ciblage et l'efficacité des activités du CEIM.

Amélioration des détentions et des renvois

L'ASFC travaille afin de réduire le nombre de cas en suspens de personnes qui font l'objet d'une mesure de renvoi et qui se trouvent toujours au Canada. Deux initiatives ont été mises en place au cours de l'exercice 2004-2005.

> L'ASFC gère trois établissements de détention et elle utilise des établissements provinciaux lorsqu'il n'existe pas d'établissements administrés par l'Agence ou lorsqu'un individu a été identifié comme étant un détenu à risque élevé.

Le répertoire des personnes visées par une mesure de renvoi a été mis sur pied afin d'identifier le nombre de cas de renvoi pour chaque pays. Ceci a permis à l'ASFC d'améliorer la collaboration de la part des gouvernements étrangers afin de faciliter les renvois et de produire des documents de voyage.

Un examen stratégique national du programme de renvois de l'ASFC a été amorcé au cours de l'exercice 2004-2005 afin d'évaluer l'efficacité du programme et d'examiner les améliorations pouvant y être apportées.

En outre, l'ASFC a continué de collaborer étroitement avec le Department of Homeland Security des É.-U. sur les renvois conjoints par vol nolisé, ce qui a permis de procéder au renvoi de 20 individus du Canada et de 234 des É.-U., au cours de 2004-2005.

Mise en œuvre d'initiatives pour l'intégrité des documents qui se fonderont sur le renseignement

Au cours de 2004-2005, l'ASFC a mis sur pied un groupe de travail interministériel sur l'intégrité des documents et elle a coordonné des discussions sur des questions portant sur les documents, plus particulièrement en ce qui a trait à l'établissement et à l'adoption de pratiques exemplaires uniformisées à l'échelle du gouvernement pour les documents.

Le groupe de travail a catalogué toutes les lois fédérales, les documents de voyage et d'identité et il a recueilli des exemples d'un bon nombre de ces documents pour son répertoire. Il a collaboré avec des partenaires afin d'améliorer la sécurité et de concevoir divers documents de loi au cours de la dernière année et de procéder au contrôle de la qualité de la carte de résident permanent et du certificat de citoyenneté. Il a continué d'améliorer le suivi des documents de voyage perdus ou volés afin de les détecter et de les retirer de la circulation, et il a élaboré et mis en œuvre des cours officiels pour la formation d'un jour et de cinq jours relative à l'examen des documents.

L'ASFC participe également à la production et à la distribution des alertes sur les documents à nos agents, à CIC et à d'autres partenaires. En collaboration avec les Pays-Bas, l'Australie et les É.-U., elle fournit de la rétroaction à la base de données du Système de transmission d'images numérisées par réseau (EDISON).

Mise en place des Équipes intégrées d'exécution de la loi sur l'immigration

En collaboration avec la GRC, l'ASFC a mis en place des Équipes intégrées d'exécution de la loi sur l'immigration (EIELI) à Toronto, à Montréal et à Vancouver. Le travail de ces équipes consiste à améliorer la capacité de l'ASFC de procéder à des enquêtes sur des personnes faisant l'objet de mandats de l'immigration qui peuvent représenter une menace à l'égard de la sécurité publique et de les renvoyer.

Même si les EIELI ont été dissoutes à la fin de l'exercice 2004-2005, les ressources ont été replacées stratégiquement dans les opérations respectives de la GRC et de l'ASFC afin de leur permettre de continuer à remplir leur mandat. L'ASFC et la GRC poursuivent leur collaboration dans le traitement des cas qui représentent une menace à l'égard de la sécurité publique.

Aide à la préparation du rapport annuel sur le Programme sur les crimes de guerre

L'ASFC a aidé à préparer le septième rapport annuel sur le Programme canadien sur les crimes de guerre qui a été publié en septembre 2004. La Section des crimes de guerre de

la GRC, le ministère de la Justice et l'Unité des crimes de guerre contemporains de l'ASFC gèrent conjointement le programme des crimes de guerre contemporains afin de s'assurer que les personnes qui ont participé à des crimes de guerre ou à des crimes contre l'humanité n'échappent pas à la justice. L'Agence aide à atteindre cet objectif en apportant du soutien en matière de filtrage aux opérations de CIC responsables des visas à l'étranger, en refusant l'entrée aux personnes soupçonnées de crimes de guerre, en cherchant à exclure ces personnes du processus de reconnaissance du statut de réfugié au Canada et en renvoyant les demandeurs déboutés qui ont participé à des crimes de guerre ou à des crimes contre l'humanité.

Amélioration du Système de gestion des cas

L'ASFC et CIC ont collaboré afin d'intégrer le Système national de gestion des cas (SNGC) au Système mondial de gestion des cas (SMGC). Le SMGC remplacera 11 systèmes existants afin de fournir aux utilisateurs un point d'accès unique à tous les renseignements électroniques concernant un client, à l'appui du travail d'analyse et de renseignement. Il fournira également un ensemble de fonctions communes comprenant l'identification des clients, le suivi des cas, la gestion des registres et des dossiers, les analyses et les rapports opérationnels, les analyses de tendances et des interfaces avec les partenaires.

Le SMGC a été mis en place dans tous les bureaux de citoyenneté de CIC en septembre 2004, et d'autres mises en places dans des bureaux de CIC et de l'ASFC sont prévues au cours de l'exercice 2005-2006.

Connexion à l'outil de recherche intégré de la GRC

L'ASFC a reçu un avis juridique de la section de la charte du ministère de la Justice et elle évalue actuellement les répercussions possibles avec la GRC avant de signer le protocole d'entente qui permettra la mise en œuvre du projet pilote susmentionné. Le concept d'un outil de recherche intégré vise à fournir à l'utilisateur un guichet de recherche unique dans plusieurs sources externes afin de rechercher des données concernant des voyageurs, des modes de transport et des entreprises.

Mise en œuvre d'ententes sur le partage des renseignements

En janvier 2005, le Canada a officiellement mis en œuvre la déclaration d'entente (DE) sur le partage des renseignements avec les É.-U. Un groupe de travail binational a entrepris un exercice de correspondance afin de déterminer de quelle façon et avec quelles personnes les renseignements reliés à l'immigration sont partagés entre deux pays, et afin d'identifier toute anomalie dans le partage des renseignements.

La mise en œuvre d'une entente sur la partage des renseignements avec l'Australie est complète. On examine la possibilité d'apporter certaines modifications aux délégations. Des ententes sur le partage de renseignements ont été signées avec le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande.

Nom de l'activité de programmes : Admissibilité (Accès)

L'activité de programmes de l'Admissibilité (Accès) contribue à la sécurité et à la prospérité du Canada grâce à l'élaboration de programmes et de politiques opérationnelles à l'échelle nationale liés à l'admissibilité, au traitement et aux mécanismes de recours pour l'importation et l'exportation de marchandises et pour la circulation des personnes et aux enquêtes sur les plaintes liées aux pratiques commerciales déloyales.

Ressources financières (millions de $) :

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
724,3 $	735,2 $	704,2 $

Ressources humaines :

Prévues	Autorisations	Réelles
7 232	7 416	7 410

Respect de nos priorités et engagements pour 2004-2005

Amélioration de l'efficacité du processus de reconnaissance du statut de réfugié

En collaboration avec CIC, le ministère de la Justice et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, l'ASFC participe activement aux efforts visant à améliorer l'intégrité et l'efficacité du processus de reconnaissance du statut de réfugié au Canada, y compris le renvoi rapide des demandeurs déboutés.

En décembre 2004, l'ASFC a mis en œuvre l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis aux opérations frontalières terrestres. Cette entente vise à promouvoir le partage des responsabilités afin de fournir la protection nécessaire aux personnes qui en ont besoin, de diminuer le nombre d'abus dans nos programmes pour les réfugiés et de renforcer la confiance du public à l'égard de l'intégrité du système de reconnaissance du statut de réfugié du Canada. Certains indices nous portent déjà à croire que l'Entente sur les tiers pays sûrs a réussi à atteindre les objectifs visés et que l'ASFC continuera de surveiller l'efficacité du processus de reconnaissance du statut de réfugié au Canada.

Élargissement des programmes NEXUS

L'ASFC collabore avec les États-Unis pour plusieurs programmes NEXUS qui permettent aux membres préapprouvés à faible risque de se soumettre aux formalités des douanes et de l'immigration en utilisant des voies réservées.

Les programmes NEXUS permettent aux voyageurs préapprouvés à faible risque de l'un des deux pays de se soumettre aux formalités des douanes et de l'immigration en utilisant les voies réservées ou le Centre de déclaration par téléphone (CDT). Ceci permet aux fonctionnaires des services frontaliers du Canada et des É.-U. de concentrer leurs efforts sur les voyageurs et les marchandises à risque élevé ou inconnu.

En 2004-2005, la technologie de la carte de proximité intégrée et du lecteur des plaques d'immatriculation a été mise en place dans

sept emplacements du programme NEXUS Autoroutes. Les voyageurs n'ont qu'à faire passer leur carte de proximité devant le lecteur de carte lorsqu'ils entrent dans une voie réservée au programme NEXUS, et alors leur numéro de carte est saisi dans la base de données d'inscription afin de faire l'objet d'une recherche. La recherche permet alors d'identifier le voyageur et d'envoyer les renseignements sur ce dernier à nos bases de données sur l'exécution afin qu'une évaluation automatisée des risques soit effectuée à chaque passage. Les interceptions d'exécution ou les problèmes liés au statut des membres sont alors signalés à l'agent de l'ASFC.

À cause de retards dans les travaux de construction au pont Queenston/Lewiston entre Niagara Falls, Ontario et Niagara Falls, New York, l'installation de la technologie du programme NEXUS a dû être reportée à plus tard en 2006-2007 à cet emplacement. En outre, un Comité de coordination de l'Accord sur la frontière commune a décidé de ne pas étendre le programme NEXUS Autoroutes à Coutts, Alberta et Sweetgrass, Montana à cause du faible taux d'inscriptions.

NEXUS Air, un projet pilote binational de l'ASFC et du U.S. Customs and Border Protection (US-CBP), a été mis à l'essai à l'aéroport international de Vancouver en 2004-2005. Ce programme facilite l'entrée efficace et sécuritaire des voyageurs aériens préapprouvés et à faible risque qui sont des citoyens ou des résidents permanents du Canada ou des É.-U. Comme pour le programme CANPASS Air, le programme NEXUS Air utilise la technologie biométrique de reconnaissance de l'iris qui identifie une personne grâce au modèle unique de l'iris.

> Le 31 mars 2005, le programme CANPASS Air a été mis en place dans quatre aéroports importants et il comptait 5 934 membres, alors que le programme NEXUS Air en comptait 2 362.

Au cours de 2004-2005, l'ASFC a entrepris plusieurs activités de marketing et d'extension pour le programme NEXUS Maritime qui a été accueilli avec beaucoup d'intérêt par les plaisanciers, les exploitants de ports de plaisance et les propriétaires de clubs de navigation de plaisance. Le programme NEXUS Maritime est une initiative de déclaration des embarcations de plaisance qui vise à faciliter le passage à la frontière des voyageurs préapprouvés à faible risque qui entrent au Canada ou aux États-Unis dans une embarcation privée. Ce programme permet aux plaisanciers de se soumettre aux formalités des douanes et de l'immigration de n'importe lequel des deux pays au moyen d'une déclaration par téléphone.

> *La technologie de reconnaissance biométrique de l'iris* est non intrusive et elle est considérée comme étant la plus précise et la plus rapide au monde. En quelques secondes seulement, la photo de l'iris est prise au moyen d'une caméra numérique noir et blanc à partir d'une distance confortable, sans utiliser de lumière vive ou de rayons laser.

Élargissement du programme Expéditions rapides et sécuritaires

Le programme Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES) est une initiative conjointe entre le Canada et les É.-U. qui permet d'accélérer le traitement à la frontière et de

diminuer le temps d'attente pour les chauffeurs de camion, les transporteurs et les importateurs préapprouvés à faible risque. Le programme favorise les expéditions rapides et sécuritaires en utilisant des principes communs pour la gestion du risque, la sécurité de la chaîne d'approvisionnement, un partenariat avec l'industrie et la technologie de pointe. En 2004-2005, le programme EXPRES a été élargi, faisant passer de 12 à 19 le nombre de postes frontaliers terrestres le long de la frontière entre le Canada et les États-Unis où il est disponible. En 2004, des voies réservées ont été ouvertes au pont Blue Water entre Sarnia (Ontario) et Port Huron (Michigan), ainsi qu'au pont Ambassador reliant Windsor (Ontario) et Detroit (Michigan). En janvier 2005, des consultations à grande échelle ont été lancées avec les négociants sur des modifications qui pourraient être apportées au programme EXPRES actuel afin de le rendre plus accessible aux importateurs à faible risque.

Le Programme d'autocotisation des douanes (PAD) est un processus rationalisé de déclaration en détail et de paiement pour toutes les marchandises importées par des importateurs approuvés. Le PAD offre aux importateurs et aux transporteurs préapprouvés, ainsi qu'aux chauffeurs inscrits au Programme d'inscription des chauffeurs du secteur commercial, les avantages d'un dédouanement accéléré par l'ASFC des marchandises admissibles au PAD.

Au 31 mars 2005, la déclaration en détail de 50 % de la valeur de toutes les importations commerciales devait être effectuée au moyen du PAD. Selon les progrès réalisés au 31 mars 2005, environ 22 % des marchandises (d'après la valeur) avaient été déclarées conformément au processus des données commerciales et de la déclaration en détail du PAD.

Des renseignements supplémentaires concernant cet engagement figurent sous la rubrique de l'activité de programmes Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie).

Enquêtes relatives à la Loi sur les mesures spéciales d'importation (LMSI)

> Au cours de 2004-2005, le travail de l'ASFC dans ce domaine a permis d'assurer la protection d'environ 36 000 emplois et près de 13 milliards de dollars de production canadienne.

En vertu du Programme des droits antidumping et compensateurs, des enquêtes et des examens sont effectués lorsque des plaintes sont déposées alléguant que des fabricants étrangers vendent des marchandises au Canada à des prix déraisonnablement bas, ce qui peut nuire aux producteurs canadiens de ces mêmes marchandises. Au cours de la dernière année, des enquêtes ont été effectuées sur des importations de planchers laminés, de pièces d'attache en acier et de barbecues d'extérieur. Au cours de la même période, six enquêtes ont été finalisées conformément à la *Loi sur les mesures spéciales d'importation*. Les enquêtes de la *LMSI* ont permis d'assurer l'observation à l'égard des conclusions de dommage rendues concernant les importations de 22 produits provenant de 31 pays différents.

Mise en oeuvre des données bilatérales sur le temps d'attente à la frontière

Au cours du dernier exercice financier, l'ASFC a collaboré avec ses homologues américains sur des projets conjoints afin de mettre en oeuvre une approche bilatérale pour calculer le temps d'attente du trafic commercial et non commercial à la frontière terrestre, et d'en faire rapport, et d'établir des normes de rendement afin de travailler dans des conditions normales d'alerte sécurité. Les données relatives au temps d'attente à la frontière sont utilisées par un certain nombre de ministères afin d'évaluer les répercussions des restrictions commerciales, des nouvelles initiatives, des alertes des É.-U. et des questions d'infrastructure et de ressources sur la fluidité de la circulation à la frontière.

Élaboration de méthodes afin d'établir le niveau de satisfaction de la clientèle

En 2004-2005, l'ASFC à :

- traité plus de 12 millions de transactions commerciales
- traité plus de 26 millions d'expéditions de messageries
- desservi environ 200 000 importateurs et exportateurs commerciaux
- été impliquée dans près de 8 000 différends relatifs à des décisions administratives ou à des mesures d'exécution
- résolu 91 % des différends commerciaux et 98 % des cas d'arbitrage sans faire appel aux tribunaux

En 2004-2005, nous avons commencé l'élaboration d'un programme national de mesure de la satisfaction de la clientèle afin de disposer d'un mécanisme de réception de la rétroaction de la part de nos clients et intervenants, en vue de nous assurer que nous faisons tout en notre pouvoir pour répondre à leurs besoins. À cause de contraintes financières, nous n'avons pas été en mesure de respecter notre engagement à l'égard d'un programme de recherche plus approfondi qui aurait englobé des sondages sur le niveau de satisfaction de la clientèle ainsi que d'autres outils. Toutefois, dans le cadre de l'initiative Partenariat pour l'équité, qui a été lancée à l'été 2005, l'ASFC consultera ses clients et ses intervenants afin de s'assurer qu'ils sont traités équitablement et qu'ils reçoivent le meilleur service possible dans tous leurs rapports avec l'ASFC.

Mise en oeuvre de mesures pour le Plan d'amélioration de l'observation (PAO)

Le Plan d'amélioration de l'observation (PAO), qui établit les priorités nationales annuelles ainsi que la façon dont les ressources seront affectées pour la vérification à la frontière, les services à la clientèle et la vérification après la mainlevée, a été mis en suspens au cours de l'exercice 2004-2005 afin de permettre la conception d'un plan global pour l'Agence. Par conséquent, nous avons reporté nos priorités de 2004-2005 à la période de rapport de 2005-2006.

En 2004-2005, nous avons finalisé les exigences opérationnelles pour une solution provisoire du système de gestion de l'observation. L'objectif final consiste à mettre en œuvre un système automatisé de vérification après la mainlevée qui permettrait la collecte et l'analyse de tous les types de résultats des vérifications de l'observation effectuées en vertu du Plan de vérification après la mainlevée. Les exigences opérationnelles seront analysées et on procédera à un plan d'élaboration au cours de l'exercice 2005-2006.

Nom de l'activité de programmes : Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie)

L'activité de programmes Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie) appuie une gestion de la frontière efficace et joue un rôle important afin de protéger les Canadiens des risques réels et des nouvelles menaces grâce à la conception, à l'élaboration, à la prestation et au maintien de solutions rentables en matière de technologie et de sciences en collaboration avec les autres activités de programmes.

Ressources financières (millions de $) :

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
85,8 $	101,1 $	100,3 $

Ressources humaines :

Prévues	Autorisations	Réelles
784	831	826

Respect de nos priorités et engagements pour 2004-2005

Au cours de l'exercice 2004-2005, le principal défi à relever dans le cadre de cette activité de programmes consistait à veiller à ce que les opérations liées à la gestion de la frontière soient ininterrompues tout en élaborant et en mettant en oeuvre de nouvelles innovations.

Amélioration de l'infrastructure pour l'Information préalable sur les voyageurs et le Dossier passager (IPV/DP)

Le projet IPV/DP est fondé sur l'évaluation automatisée des risques des données avant l'arrivée qui sont communiquées à l'ASFC au moyen de l'échange de données informatisées, par courriel ou par Internet sur le SIPAX. Le SIPAX est une solution perfectionnée d'acquisition de données qui traite et affiche les renseignements sur les membres de l'équipage et les voyageurs avant l'arrivée pour tous les vols internationaux à destination du Canada. Le SIPAX a été élaboré afin de permettre aux utilisateurs d'évaluer le niveau de risque en consultant diverses données avant l'arrivée des voyageurs au Canada.

Le succès de la technologie du SIPAX est fondé sur des solutions novatrices afin d'obtenir des données sur les passagers de la part de tous les transporteurs aériens commerciaux qui se rendent au Canada et de coter les risques inhérents à ces données. L'outil de cotation des risques canadien a été mis en oeuvre en novembre 2004 et l'évaluation canadienne des cotes de risque a été finalisée en juin 2005. En août 2004, l'ASFC a commencé à répondre aux demandes d'information du United States Customs and Border Protection (US-CBP) sur les voyageurs qui ont été assujettis à une cotation

des risques. La version prévue pour septembre 2005 offrira la fonctionnalité nécessaire afin de permettre au US-CBP de répondre aux demandes d'information de l'ASFC portant sur les voyageurs qui ont été assujettis à une cotation des risques.

Amélioration de la fonctionnalité du Système intégré de gestion de la ligne d'inspection primaire

> Le 31 mars 2005, le SIGLIP était opérationnel dans 47 emplacements, y compris tous les principaux aéroports, ainsi que dans certains emplacements d'autobus, de paquebots de croisière, de traversiers et de chemins de fer.

Le Système intégré de gestion de la ligne d'inspection primaire intégrée (SIGLIP) est un outil d'appui automatisé qui est utilisé afin de traiter le mouvement des voyageurs au Canada. À l'appui du SIGLIP, l'ASFC a terminé la conversion de lecteurs de documents en octobre 2004 et elle a mis en œuvre une fonctionnalité de surveillance des lecteurs de documents en janvier 2005. En outre, une analyse de rentabilisation du SIGLIP a été préparée à des fins de mise en oeuvre dans les voies routières commerciales et les mises à niveau des lecteurs de documents ont été finalisées en 2004-2005.

Élaboration d'un outil de ciblage pour l'Information préalable sur les expéditions commerciales (IPEC) et élaboration d'une déclaration préalable du fret pour les expéditions aériennes, routières et ferroviaires

Le Centre national d'évaluation du risque (CNER) a été mis sur pied afin d'examiner le fret déclaré à l'aide du système automatisé de gestion et d'analyse des risques TITAN^{MD}. Le système TITAN^{MD} a également été mis en oeuvre dans des ports canadiens qui reçoivent collectivement plus de 99 % de tout le fret maritime au Canada. Le système est complètement opérationnel dans les unités de ciblage des conteneurs maritimes (UCCM) des ports en question depuis novembre 2004.

Le système TITAN^{MD} a été un pionnier à l'ASFC et à l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour fournir un accès à distance à une application opérationnelle délicate au moyen d'ordinateurs portatifs sans fil sécurisés. La mise en place de la solution sans fil a nécessité de nouveaux protocoles de réseau et de sécurité. La même solution sans fil est déjà utilisée dans un projet pilote du système de recouvrement intégré des recettes de l'ARC ainsi que dans le secteur de l'examen des cas du Système intégré de soutien d'infrastructure d'entreprise.

Amélioration du programme Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES)

L'inscription des chauffeurs EXPRES s'effectue au moyen du système du centre de traitement de CANPASS qui assure une inscription opportune et efficace des membres au programme. En octobre 2004, l'ASFC et le US-CBP ont mis sur pied un lien automatisé permettant de partager des données entre les systèmes d'inscription des chauffeurs EXPRES. Cette connexion visait principalement à réduire le temps de traitement, grâce à l'exécution simultanée des vérifications de sécurité

> Le 31 mars 2005, 55 339 chauffeurs commerciaux participaient au Programme d'inscription des chauffeurs du secteur commercial (PICSC), qui complète les programmes d'autocotisation des douanes et d'expéditions rapides et sécuritaires.

canadiennes et américaines et à l'élimination du besoin d'entrer les demandes dans deux systèmes distincts. Elle a également pour avantages de permettre la mise à jour opportune des renseignements personnels (p. ex. les changements ou la correction de nom), la production de cartes de membre (incluant la photo du demandeur), le balayage de documents et les changements de statut (p. ex. les annulations).

Mise en œuvre d'un Régime de sanctions administratives pécuniaires (RSAP) automatisé pour le programme de correction et de recours

En 2004-2005, l'Agence a poursuivi ses travaux sur le RSAP en vue de promouvoir l'observation volontaire de la législation douanière et de corriger l'inobservation, en se servant d'un éventail de pénalités dont l'importance varie en fonction de la gravité de l'infraction. Le RSAP fixe des règles du jeu équitables pour les entreprises canadiennes grâce à des principes qui sont efficaces, justes et cohérents.

En février 2005, les fonctions de correction et de recours du RSAP ont été automatisées, offrant ainsi un traitement plus efficace des demandes de correction et de recours. La formation nationale interne en rapport avec ces fonctions s'est terminée en avril 2005.

Poursuite de la mise en œuvre de l'Initiative sur la disponibilité du service (IDS)

Le projet d'amélioration de la disponibilité du service a donné lieu à la révision en profondeur, et avec succès, des services et des processus informatiques de l'ASFC et de l'ARC, grâce aux objectifs élaborés en partenariat avec les clients. Le projet a été mené par de nombreuses équipes transorganisationnelles matricielles. L'IDS a grandement amélioré la disponibilité des services frontaliers indispensables à la protection des Canadiens, des services essentiels destinés aux courtiers et aux importateurs, qui permettent et appuient la circulation, entre les États-Unis et le Canada, de marchandises d'une valeur s'élevant à des centaines de milliards de dollars chaque année, ainsi que des systèmes d'administration de la taxe fédérale.

En 2004-2005, l'ASFC a conclu avec l'ARC une entente sur le partage des services (l'une des plus importantes au sein du gouvernement du Canada), concernant la prestation de ses services informatiques. Le partenariat de partage de services découlant de l'entente donne d'excellents résultats et est avantageux pour les deux organismes, le gouvernement du Canada et l'ensemble des Canadiens. Dans le cadre de l'entente, un travail important a été accompli quant à l'élaboration conjointe d'ententes sur les niveaux de service et de cadres de gestion, pour 16 secteurs différents de services informatiques que fournit l'ARC à l'ASFC. L'entente sur le partage des services permet à l'ASFC de poursuivre la mise en œuvre de l'IDS et d'ainsi réduire les interruptions prévues et imprévues de ses différents systèmes.

En outre, en collaboration avec l'ARC, l'Agence a établi et mis sur pied un environnement infrastructurel et de services technologiques solide, en établissant un protocole d'entente (PE) sur l'infrastructure et les services de soutien informatiques. Dans une perspective de services opérationnels offerts jour et nuit à l'échelle nationale, le PE sur le partage de services accroît la disponibilité, la fiabilité et la prise en charge de nos systèmes et de nos applications. Ce partenariat a permis à l'ARC et à l'ASFC

d'exploiter les capacités, les installations, les processus et les technologies en vue du partage des services et des infrastructures informatiques.

De plus, en 2004-2005, l'ASFC a travaillé en collaboration avec CIC afin de terminer le passage de CIC à l'ASFC des ressources et des biens informatiques ainsi que du financement connexe. Le personnel de CIC muté à l'ASFC continuera d'utiliser l'infrastructure GI-TI de CIC et d'être connecté aux systèmes administratifs de CIC jusqu'au transfert de l'infrastructure informatique. Le personnel et les systèmes informatiques consacrés au soutien des groupes de l'Exécution de la loi, du Renseignement et de l'Interception ont également été mutés de façon permanente à l'ASFC. Un PE détaillant l'entente de partenariat et de partage des services, ainsi que les responsabilités financières et les rôles et responsabilités connexes, est en cours de préparation.

Exploration des possibilités pour la création de systèmes de gestion de l'information

En 2004-2005, la mise en place d'un outil intégré de cueillette et de mesure de données statistiques, dans le cadre du travail de l'ASFC lié au Système intégré de rapports de gestion (SIRG) a progressé. Le SIRG est un outil central de rapports qui permet de répondre aux besoins en matière de renseignements et de rapports, à l'échelle de l'Agence, dans le cadre d'initiatives importantes. Il s'agit d'un cadre technique souple d'établissement de rapports sur les programmes qui permet de répondre aux besoins actuels et futurs de l'Agence en matière de prestation de rapports. À terme, le SIRG remplacera le G11, l'outil de présentation des statistiques actuellement employé. Il offrira un nouveau cadre technique de prestation des rapports de gestion et opérationnels pour les programmes de l'ASFC. L'initiative visant le SIRG et le G11 comprend des rapports nouveaux et améliorés pour les filières des voyageurs et des activités commerciales, notamment : les coûts des ressources, les examens, les renvois, les renseignements sur les résultats et les rajustements des déclarations ainsi que sur les résultats d'un programme précis et les coûts qui y sont associés.

Le Système de gestion du renseignement (SGR) est un système en ligne de gestion des cas faisant partie intégrante du processus de gestion du risque à la frontière. Il s'agit d'un répertoire national de renseignements de sécurité qui permet à l'ASFC de mieux se positionner pour lutter contre le crime transfrontalier, et notamment le terrorisme national, multirégional et international. Les agents de l'ASFC utilisent le Système de rapport des occurrences pour produire des rapports d'occurrences associées à une activité frontalière illégale soupçonnée; les rapports sont transmis électroniquement aux bureaux du renseignement à des fins d'évaluation du risque. À l'heure actuelle, 350 membres du personnel du renseignement et 2 800 agents frontaliers de l'ASFC utilisent le SGR à l'échelle nationale. En 2004-2005, le SGR a fait l'objet d'améliorations, avec notamment l'accès à distance sécurisé au système pour les utilisateurs en bureaux éloignés qui travaillent dans des lieux ne disposant pas d'un accès au RCNet. Cette mesure assurera le maintien de l'accès en temps voulu au renseignement de l'ASFC. La seconde amélioration, l'élément de vérification du SGR, donne le niveau de sécurité nécessaire pour la protection des renseignements de sécurité contenus dans la base de données.

Amélioration de la capacité de reconnaître et de gérer les menaces ACBRNE

> En juin 2005, le Prix d'excellence de la fonction publique en innovation a été remis à l'équipe de la technologie de détection de la contrebande de l'ASFC, composée d'employés de la Direction générale de l'exécution de la loi et de la Direction des travaux scientifiques et de laboratoire de la Direction générale de l'innovation, des sciences et de la technologie.

L'ASFC joue un rôle essentiel dans la Politique de sécurité nationale du Canada. En 2004-2005, elle a mis sur pied un Centre des opérations d'urgence afin, entre autres, de gérer sa participation dans le cas d'urgences visant des armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires et des explosifs (ACBRNE). Les agents de l'ASFC ont été formés pour reconnaître les menaces associées à de telles armes et sont capables d'intervenir en conséquence.

Afin d'accroître notre capacité de chercher et de détecter les menaces ACBRNE dans le fret au moyen de technologies telles que le VACIS^MD, la Direction des travaux scientifiques et de laboratoire de l'ASFC, de renommée mondiale, a évalué et mis à l'essai plusieurs pièces d'équipement, en 2004-2005, en vue de contrer ce type de menaces. Un détecteur de radiation expérimental a été installé sur des portiques au port de Halifax pour en établir la faisabilité; il sera modifié afin de satisfaire aux exigences opérationnelles de l'ASFC. De plus, l'Agence a octroyé en 2004-2005 un contrat pour l'installation, en 2005-2006, d'autres portiques de détection de radiations. En ce qui a trait à la détection des explosifs, quatre détecteurs Ionscan® ont été installés au printemps 2005 à la suite d'un projet pilote visant à établir la faisabilité de tels détecteurs. Finalement, un spectromètre infrarouge portatif a été testé aux installations pour le fret maritime de Montréal et à l'aéroport international Lester B. Pearson, afin d'établir s'il pouvait servir à détecter, à valider et à intercepter des précurseurs chimiques (produits chimiques servant à préparer des narcotiques illicites). D'autres analyses étudiant la possibilité de mettre en place cet outil seront effectuées en 2005-2006.

Nom de l'activité de programmes : Services généraux (Gestion et orientation organisationnelles)

L'activité de programmes Services généraux (Gestion et orientation organisationnelles) appuie la capacité de l'Agence de gérer ses opérations de façon stratégique, de remplir son mandat, de répondre aux attentes des parlementaires et des Canadiens et d'atteindre son résultat stratégique. Dans la présente activité de programmes, des stratégies et des cadres de travail novateurs sont mis en place afin d'épauler l'ASFC.

Respecter nos priorités et nos engagements pour 2004-2005

Soutien à l'échelle nationale et internationale par rapport aux questions frontalières

En 2004-2005, l'ASFC a continué d'améliorer l'uniformité de ses services visant le commerce international et les voyageurs, en participant à des activités promotionnelles et à des consultations lui permettant de communiquer aux importateurs les nouveautés en matière de programmes commerciaux.

L'ASFC a contribué au programme stratégique du gouvernement grâce à sa collaboration avec des organismes internationaux tels que l'Organisation mondiale des douanes (OMD), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et le forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), des gouvernements étrangers et d'autres ministères fédéraux. L'ASFC participe à l'établissement et à la promotion des règles, procédures et mesures internationales qui favorisent la certitude, la prévisibilité, la transparence et l'équité dans les échanges commerciaux internationaux et qui aident à rendre plus sécuritaire la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Grâce au succès de l'Agence dans la promotion des intérêts du Canada, celui-ci peut faire reconnaître son point de vue et ses recommandations à l'échelle internationale et avoir une influence sur l'adoption d'approches acceptées mondialement. La rigueur avec laquelle l'ASFC examine les questions ayant des retombées internationales est avantageuse pour les importateurs, et les exportateurs canadiens et renforce la réputation de défenseur de la coopération et de la résolution internationale qu'a le Canada auprès de ses partenaires commerciaux.

L'ASFC a également participé à la prestation de soutien technique et de formation pour les instruments de l'OMC. En 2004-2005, l'Agence a fourni une aide technique directe à cinq pays.

L'ASFC joue un rôle au sein du groupe du G8 de Lyon/Rome sur le crime et le terrorisme international, en ce qui a trait à l'élaboration de politiques en matière de migration, à la lutte contre le terrorisme et au contrôle de la migration illégale. L'ASFC fait partie du sous-groupe des experts en migration, qu'elle préside. Le sous-groupe participe à des exercices opérationnels ainsi qu'à l'élaboration de pratiques exemplaires et de lignes directrices pour des questions visant l'introduction de clandestins et la traite de personnes, la sécurité des titres de voyage, la sécurité à la frontière, la facilitation et la

communication des renseignements. En 2004-2005, l'Agence a concentré ses efforts sur la lutte contre la production de documents frauduleux et l'établissement de pratiques exemplaires concernant l'authentification des titres de voyage et des passeports. Les initiatives de communication des renseignements demeurent un élément hautement prioritaire du programme, en particulier en ce qui touche la perte et le vol de passeports et la collaboration entre les agents du G8 déployés à l'étranger.

Développement de notre capacité organisationnelle à planifier et à gérer l'infrastructure des opérations et du ressourcement

La création d'une base organisationnelle solide s'est poursuivie en 2004-2005. Plus particulièrement, on a demandé à la haute direction de l'ASFC de gérer ses activités dans le contexte d'ententes et de négociations en suspens avec les organismes d'origine. L'ASFC a maintenu le processus de transition en établissant un système financier et administratif, en transférant avec succès dans le système de l'Agence des renseignements relatifs aux biens, aux finances et aux ressources humaines et en créant des processus organisationnels propres aux besoins de l'Agence.

Mise en œuvre d'une approche de gestion du risque, d'une stratégie de vérification et d'évaluation et d'un cadre de mesure du rendement

Les structures de régie et de responsabilisation ont été mises en place, et deux groupes essentiels ont été formés : le Comité de gestion de la haute direction (CGHD) et le Comité de la vérification interne et de l'évaluation (CVIE). Le CGHD établit l'orientation stratégique de l'ASFC et examine et approuve les principales politiques, dépenses et initiatives. Le CVIE joue un important rôle de régie ainsi qu'un rôle de gestionnaire de la qualité par rapport aux fonctions de vérification interne et d'évaluation. Afin d'améliorer l'autonomie et l'objectivité du comité, certains membres du CVIE proviennent de l'extérieur de l'ASFC. Un plan d'action pluriannuel fondé sur le risque a été élaboré, puis approuvé par le CVIE. Ce dernier a également jeté les bases d'un plan pluriannuel d'évaluation. Le CVIE est dirigé par le président et se réunit tous les trimestres. D'autres comités de direction ont été créés, notamment le comité sur l'infrastructure frontalière, le comité de la protection civile et de la sécurité, le comité d'examen du budget et des ressources et le comité de direction élargi de l'Agence.

Élaboration d'une image de marque, d'un système lié aux ressources humaines et de liens interorganisationnels

L'achèvement de la transition a été l'une des principales priorités de l'ASFC. En 2004-2005, l'Agence a défini et communiqué son mandat, sa mission, ses valeurs et ses résultats; élaboré et montré son image de marque; fait progresser l'élaboration du système lié aux ressources humaines, qui se poursuivra en 2005-2006; développé sa capacité organisationnelle de planifier et de gérer l'infrastructure des opérations et du ressourcement; tissé des liens interorganisationnels avec les ministères faisant partie du portefeuille de la SPPC, les organismes centraux, le Commissariat aux langues officielles et le Bureau du vérificateur général.

Élaboration d'une structure d'établissement de rapports et d'un cadre intégré de planification, de budgétisation et de production de rapports

L'ASFC a établi et élaboré différents cadres de travail, notamment un cadre stratégique, une architecture d'activités de programmes (AAP) ainsi qu'une structure d'établissement de rapports et un cadre intégré provisoire de planification, de budgétisation et de production de rapports. Ce dernier cadre sera précisé et mis en œuvre en 2006-2007.

En 2004-2005, l'Agence a réalisé des progrès importants, d'après le cadre de responsabilisation de gestion (CRG), et l'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor était dans l'ensemble positive. Dans l'évaluation, on indique que d'énormes progrès ont été faits dans un certain nombre de secteurs et que d'importantes réalisations ont été accomplies par rapport à de nombreux indicateurs du CRG, tout en soulignant les secteurs devant être améliorés en 2005-2006.

Examen des besoins en ressources et élaboration d'un cadre de contrôle intégré et d'un cadre d'affectation des ressources

En 2004-2005, l'Agence a entrepris d'élaborer un cadre de contrôle intégré qui sera mis en œuvre en 2006-2007. Ce cadre définit clairement les rôles et les responsabilités de chacune des parties en cause, et vise globalement à fournir des renseignements exacts, exhaustifs, utiles et opportuns dans le domaine financier et du contrôle en matière de gestion et de systèmes. Ces renseignements sont quotidiennement pris en compte par les membres de la direction de l'Agence, quel que soit leur niveau, lorsqu'ils doivent prendre des décisions.

Par ailleurs, l'ASFC a mis en place un cadre d'affectation des ressources qui lui permet de prévoir ses dépenses et de rationaliser son processus de budgétisation et de rationalisation. Elle a réussi à faire face à des besoins criants en ressources pour l'année financière 2005-2006 grâce à des fonds supplémentaires obtenus dans le budget de 2005. Une fois reçus, les fonds annoncés permettront à l'Agence de commencer à améliorer sa capacité de gérer l'accès des personnes et des marchandises qui entrent au Canada et qui en sortent; ils lui permettront également d'appuyer les priorités du gouvernement du Canada dans les secteurs de la sécurité nationale et de la prospérité économique, même si le manque important de ressources continue de représenter un défi.

Mise en œuvre d'un modèle d'estimation des coûts et de politiques de recouvrement des coûts

Au cours de la période d'examen du rendement, l'ASFC a entamé l'élaboration d'un modèle d'estimation des coûts pour 2004-2005; il sera terminé d'ici la fin de l'année financière 2005-2006. La préparation d'une politique de recouvrement des coûts en est encore à ses débuts, et exigera un travail approfondi de consultation interne et externe. L'Agence respecte les dispositions de la Politique sur les normes de service applicables aux frais d'utilisation externes du Conseil du Trésor.

Établissement des cadres pour les transactions visant les approvisionnements, les biens immobiliers et les transactions financières

L'Agence a établi les cadres de sécurité appropriés en élaborant et en mettant sur pied des politiques, des procédures et des outils destinés à l'administration générale. Elle a effectué un examen stratégique de la fonction des affaires internes et des services de sécurité en la comparant à la Politique sur la sécurité du gouvernement; un plan d'action est en cours de préparation.

Le comité de gestion interne sur l'examen des infrastructures de l'ASFC a examiné et approuvé tous les principaux projets d'investissement en immobilisations, afin de s'assurer qu'ils tiennent compte des priorités opérationnelles de l'Agence. L'ASFC s'est officiellement entendue avec l'ARC pour que celle-ci gère et administre ses biens immobiliers jusqu'à ce qu'ils lui soient officiellement transférés. En plus des ententes « officielles » susmentionnées, un certain nombre de consultations ont été lancées en vue d'améliorer la prestation et la gestion du portefeuille de l'infrastructure au sein de l'ASFC.

L'Agence a préparé des protocoles d'entente avec l'Agence du revenu du Canada (ARC), Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui serviront à confirmer les processus et les procédures s'appliquant aux transactions financières entre les parties en cause.

Intégration de la culture et du régime de ressources humaines des trois organismes d'origine en une culture et un régime uniques, propres à l'ASFC

À l'automne 2004, le transfert des fonctions aux points d'entrée (PDE) était l'étape ultime, essentielle, à franchir pour terminer le processus de transition – un jalon important de la création d'une organisation véritablement intégrée. En janvier 2005, les fonctions aux PDE et ayant trait à la sécurité maritime de CIC et de l'ACIA ont entièrement été transférées à l'ASFC. Le passage à l'ASFC des opérations de l'immigration aux points d'entrée permet à celle-ci de gérer l'entrée au pays de toutes les personnes et des marchandises et de devenir un organisme de gestion de la frontière offrant une gamme complète de services. Le processus d'intégration, dans les directions générales fonctionnelles et de programme, des employés qui travaillaient auparavant à CIC et à l'ACIA s'est terminé le 1er avril 2005.

Bien que l'évolution vers une culture et un régime de ressources humaines uniques, propres à l'ASFC, soit un processus continu, le travail est véritablement commencé et des progrès importants ont été réalisés. Nous avons épaulé avec succès nos employés au cours de la phase d'harmonisation de la culture et du régime de ressources humaines des trois organismes d'origine en une culture et un régime uniques. Nous y sommes parvenus en organisant et en mettant sur pied graduellement la structure organisationnelle de l'ASFC, afin qu'elle englobe les trois organismes d'origine et optimalise les synergies à tous les niveaux de l'organisation (grâce à l'évaluation des besoins en formation ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes de formation qui appuieront les employés dans l'exercice de leurs nouvelles responsabilités).

Un comité des ressources humaines de l'Agence a été créé, avec pour mandat d'approuver les politiques et les programmes de ressources humaines et d'orienter la gestion du personnel de l'ensemble de l'Agence. Tous les dossiers de CIC et de l'ACIA touchant la dotation, les relations de travail et la rémunération ont été transférés. L'ASFC et l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada ont commencé à travailler sur un projet de réforme de la classification, en vue de créer un plan de classification Frontière/Border qui distinguera le travail de l'Agence et facilitera le regroupement des différents régimes de classification et de rémunération. Une description de travail nationale commune visant les agents des services frontaliers devrait être instaurée dans l'avenir.

Mise en œuvre des conventions collectives pour tous les employés de l'ASFC

L'Agence a mis en œuvre de nouvelles conventions collectives pour la plupart de ses employés, y compris la majorité d'employés qui étaient temporairement couverts par la convention collective d'un employeur distinct et par différentes conditions d'emploi. Le travail visant les groupes de la gestion de l'Agence des douanes et du revenu du Canada n'est toutefois pas encore terminé.

Soutien des priorités du gouvernement en matière de ressources humaines

L'équipe s'occupant du projet de modernisation de la fonction publique (MFP), à l'ASFC, a élaboré une stratégie globale de mise en œuvre. Celle-ci porte sur les besoins en consultation, en communication et en apprentissage ainsi que sur l'élaboration des politiques et des programmes nécessaires au succès de la mise en œuvre des dispositions de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*. Des séances d'information au sujet de la MFP continuent d'être offertes aux intervenants de l'ASFC.

L'ASFC continue d'appuyer les priorités du gouvernement concernant les ressources humaines, telles que l'équité en matière d'emploi, les langues officielles, les valeurs et l'éthique. Elle a intégré à ses produits d'apprentissage les questions visant les valeurs, l'éthique, l'intégrité et la diversité. Elle a également commencé à mettre en place un programme intérimaire de gestion du rendement destiné aux employés, de même qu'une stratégie globale d'équité en matière d'emploi et de langues officielles.

Création d'un système de gestion de l'information

En 2004-2005, l'Agence a transféré une bonne partie des données financières sur les dépenses provenant de l'ARC, de l'ACIA et de CIC dans le Système administratif d'entreprise (SAE), dont l'ARC a la charge. En raison de sa fonctionnalité et de sa pertinence, le SAE est l'option la plus viable pour l'hébergement des données de l'ASFC. Le SAE est maintenant en service.

L'ASFC a conclu avec l'ARC une entente sur le partage des services, l'une des plus importantes au sein du gouvernement du Canada. Par cette entente, l'Agence vise à assurer au public, à ses partenaires, à ses intervenants ainsi qu'aux autres ministères et organismes l'accessibilité de ses systèmes et de ses renseignements. Ainsi, l'ASFC

continue d'offrir un soutien favorable à ses activités quotidiennes ainsi qu'à ses stratégies de mise en œuvre de projets et de programmes.

Présentation des recommandations relatives à l'analyse du risque professionnel (ARP)

> L'ASFC a obtenu, par voie du budget fédéral de 2005, un investissement de 139 millions de dollars sur cinq ans pour mettre en œuvre les recommandations des analyses du risque professionnel et assurer au personnel de première ligne de l'ASFC le maintien d'un milieu de travail sécuritaire. Elle a également obtenu 123 millions de dollars supplémentaires, sur une même période, afin de renforcer sa présence à la frontière.

En collaboration avec le comité d'orientation en matière de santé et de sécurité au travail, l'Agence a créé des plans d'action visant à faciliter la mise en œuvre de deux ARP, l'une portant sur les inspecteurs et les surintendants des douanes et l'autre, sur les enquêteurs régionaux du renseignement. Une troisième analyse sera effectuée pour les agents et les enquêteurs d'exécution de la loi en matière d'immigration. L'ARP demeure une priorité pour l'Agence, qui en poursuivra la mise en place en 2005-2006.

Élaboration et mise en œuvre d'un programme de recrutement d'agents des services frontaliers pour l'ASFC

L'ASFC a élaboré un programme intérimaire de formation interfonctionnelle afin de répondre à ses besoins continus et à l'évolution des exigences professionnelles. Le Programme de formation des recrues pour les points d'entrée (FORPE), mis sur pied en 2004-2005, en tient compte. L'Agence est capable d'élaborer et de dispenser sa formation; elle peut ainsi aller de l'avant, et devenir une organisation novatrice dotée d'un effectif homogène qui possède les connaissances requises. L'Agence a établi de nouvelles directives concernant le recrutement des agents des services frontaliers et des ressources étudiantes. Elle continuera de travailler sur le programme FORPE en 2005-2006.

SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Renseignements sur l'organisation

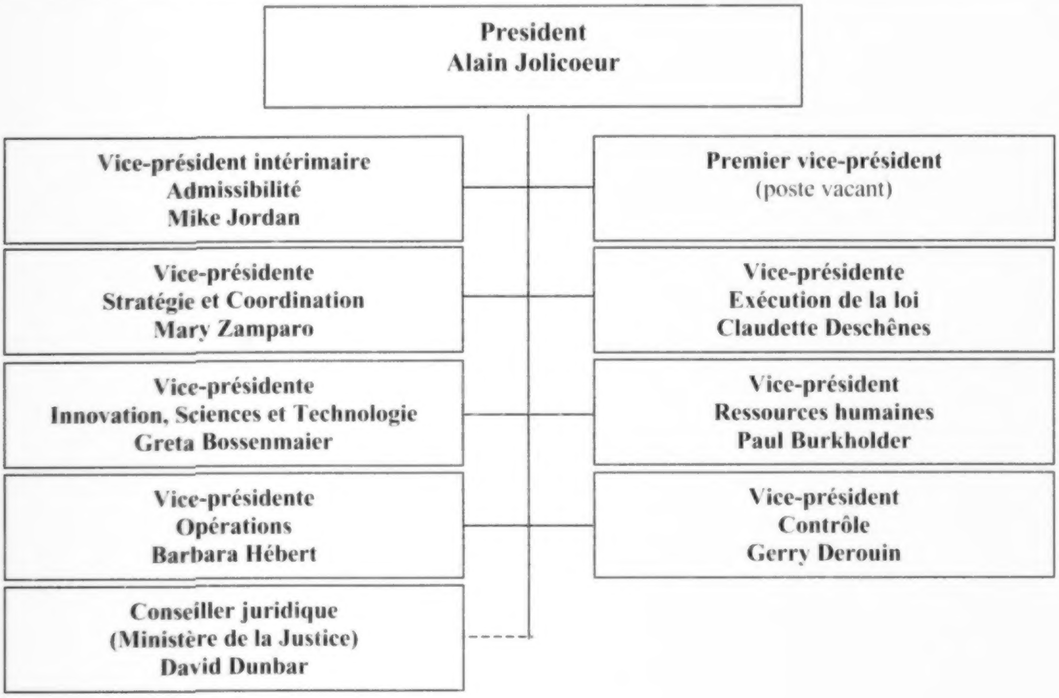

L'ASFC est composée de sept directions générales, chacune dirigée par un vice-président (VP) qui est sous l'autorité directe du président.

La prestation des services des opérations se fait dans huit régions : Atlantique, Québec, Nord de l'Ontario, région du Grand Toronto, Windsor/St. Clair, Niagara/Fort Erie, Prairies et Pacifique. Les directions générales de l'admissibilité et de l'exécution de la loi élaborent les programmes et les politiques qu'applique la Direction générale des opérations. La Direction générale de l'innovation, des sciences et de la technologie travaille avec ces directions générales afin que nous puissions optimaliser notre capacité de soutenir des opérations efficaces et productives. Tout le travail de l'ASFC relatif aux politiques, aux programmes et aux opérations dépend des fonctions stratégiques et habilitantes indispensables que couvrent les directions générales de la stratégie et de la coordination, des ressources humaines et du contrôle. L'ASFC travaille en étroite collaboration avec son Unité des services juridiques, ministère de la Justice, afin de faire en sorte que les opérations, la prestation des services, l'élaboration des politiques, l'orientation et la gestion organisationnelles de l'ASFC soient justifiables sur le plan juridique.

Nous avons choisi cette structure afin de favoriser des synergies internes solides entre tous les secteurs de programme et pour que toutes les fonctions puissent clairement rendre compte de leurs obligations. Tout ce que nous faisons est axé sur l'optimalisation et le soutien du rendement de nos services en première ligne.

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues ou dépenses réelles (équivalents temps plein compris)

(en millions de dollars)	2002–03 Dépenses réelles[1]	2003–04 Dépenses réelles	2004–2005			
			Budget principal[2]	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Secteur d'activité						
Opérations à la frontière[3]		944,8				
Activité de programmes[4] Admissibilité (accès)			505,3	738,1	750,3	719,7
Exécution de la loi (sécurité)			158,7	288,8	290,3	256,6
Innovation et technologie (innovation fondée sur les sciences et la technologie)			14,8	85,8	101,1	100,3
Moins : Recettes disponibles		(9,8)	(12,1)	(13,8)	(15,1)	(15,5)
Total		**935,0**	**666,7**	**1 098,9**	**1 126,6**	**1 061,1**
Moins : Recettes non disponibles		(36,8)	(22,0)	(22,0)	(38,8)	(31,2)
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux		99,1	99,4	99,4	103,9	103,9
Coût net pour le ministère		**997,3**	**744,1**	**1 176,3**	**1 191,7**	**1 133,8**

Équivalents temps plein		**10 497**	**9 367**	**10 512**	**10 800**	**10 758**

Explications des écarts :

L'écart de 65.5 millions de dollars entre le Total des autorisations et les Dépenses réelles en 2004-2005 est principalement dû :

- Aux retards dans les initiatives/projets de SPAT et de la Frontière intelligente (56,9 millions de dollars) comprenant :
  - L'acquisition, l'exploitation et l'entretien de l'équipement du Système d'inspection des véhicules et du fret (VACIS[MD]) — 16 millions $
  - La mise en œuvre de l'Information préalable sur les voyageurs/Dossier passager avec les transporteurs européens — 9,6 millions $
  - L'acquisition des transpondeurs pour le programme Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES) — 7,6 millions $
  - Le développement du système relatif à l'initiative Expéditions rapides et sécuritaires - IPEC EDI Autoroutes — 5,5 millions $
  - Les activités de détention et d'expulsion — 4,1 millions $
  - L'acquisition de matériel radioscopique pour les activités d'inspection des aliments et des végétaux — 3,2 millions $
  - La mise en œuvre de CANPASS Air dans des emplacements supplémentaires — 2,2 millions $
  - La mise en œuvre de NEXUS Autoroutes dans des emplacements supplémentaires — 2,2 millions $
  - La fabrication/l'acquisition de radios pour le Programme national des radios pour les agents des services frontaliers — 1,9 million $
  - La mise en œuvre de NEXUS/EXPRES pour les navires de croisière — 1,8 million $
  - Le développement du système relatif au ciblage harmonisé des expéditions commerciales — 1,5 million $
  - Autres initiatives — 1,3 million $

Aux retards relatifs à l'initiative de réaménagement de l'aéroport international Pearson — 7.2 million $

---

[1] L'Agence des services frontaliers du Canada a été créée le 12 décembre 2003. Les dépenses réelles faites par l'ADRC, CIC et l'ACIA relatives aux responsabilités transférées à l'ASFC ne sont pas encore disponibles pour l'exercice 2002-2003.

[2] Le budget principal qui a été remis représentait des négociations incomplètes en ce qui a trait aux parties de l'ADRC transférées à l'ASFC. Il ne comprenait pas les montants devant être transférés de CIC et de l'ACIA.

[3] Compte tenu de la date de création de l'Agence (12 décembre 2003), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a opéré et déclaré ses dépenses réelles dans le cadre d'un seul secteur d'activités, Opérations à la frontière, durant l'exercice 2003-2004.

[4] Dans l'attente de l'élaboration et de l'approbation d'une Architecture d'activités de programmes (AAP) officielle pour l'Agence des services frontaliers du Canada, le budget principal et le budget supplémentaire de l'Agence pour 2004-2005 ont été présentés au Parlement en vertu d'un seul secteur d'activité, Opérations à la frontière. La répartition par activité de programmes présentée pour 2004-2005 dans ce tableau reflète la meilleure estimation possible de l'état des dépenses si l'AAP avait été en place pour l'année complète.

Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programmes[1]

2004-2005						
	Budgétaire (en millions de dollars)					
Activité de programmes – AP	Fonctionnement	Immobilisations	Total : Dépenses budgétaires brutes	Moins : Recettes disponibles	Total : Dépenses budgétaires nettes	Total
Admissibilité (accès)						
Budget principal	482,0	23,3	505,3	(12,1)	493,2	493,2
Dépenses prévues	714,8	23,3	738,1	(13,8)	724,3	724,3
Total des autorisations	724,0	26,3	750,3	(15,1)	735,2	735,2
Dépenses réelles	*694,0*	*25,7*	*719,7*	*(15,5)*	*704,2*	*704,2*
Exécution de la loi (sécurité)						
Budget principal	158,7		158,7		158,7	158,7
Dépenses prévues	288,8		288,8		288,8	288,8
Total des autorisations	290,3		290,3		290,3	290,3
Dépenses réelles	*256,6*		*256,6*		*256,6*	*256,6*
Innovation et technologie (innovation fondée sur les sciences et la technologie)						
Budget principal	14,8		14,8		14,8	14,8
Dépenses prévues	85,8		85,8		85,8	85,8
Total des autorisations	101,1		101,1		101,1	101,1
Dépenses réelles	*100,3*		*100,3*		*100,3*	*100,3*

[1] Dans l'attente de l'élaboration et de l'approbation d'une Architecture d'activités de programmes (AAP) officielle pour l'Agence des services frontaliers du Canada, le budget principal et le budget supplémentaire de l'Agence pour 2004-2005 ont été présentés au Parlement en vertu d'un seul secteur d'activité, Opérations à la frontière. La répartition par activité de programmes présentée pour 2004-2005 dans ce tableau reflète la meilleure estimation possible de l'état des dépenses si l'AAP avait été en place pour l'année complète.

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2004–2005 (en millions de dollars)			
		Budget principal [1]	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
10	Dépenses de fonctionnement	546,6	978,8	981,4	916,6
15	Dépenses en capital	23,3	23,3	26,3	25,7
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	96,8	96,8	118,7	118,7
(S)	Dépenses de produits de la vente de biens excédentaires de l'État, de montants adjugés et de remboursements de montants crédités aux recettes au cours des années précédentes			0,2	0,1
	Total	**666,7**	**1 098,9**	**1 126,6**	**1 061,1**

Explication de l'écart entre le Total des autorisations et les Dépenses réelles pour le crédit 10 - Dépenses de fonctionnement :

L'écart de 64,8 millions de dollars est principalement dû aux retards dans les initiatives/projets du SPAT et de la Frontière intelligente (56,9 millions de dollars) mentionnés dans l'explication des écarts sous le tableau 1, aux retards liés à l'initiative de réaménagement de l'aéroport international Pearson (7,2 millions de dollars) et à d'autres fonds de moindre importance non utilisés.

[1] Le budget principal qui a été remis représentait des négociations incomplètes en ce qui a trait aux parties de l'ADRC transférées à l'ASFC. Il ne comprenait pas les montants devant être transférés de CIC de de l'AICA.

Tableau 4 : Coût net pour le ministère

(en millions de dollars)	**2004–2005**
Dépenses réelles	1 076,6
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	46,6
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	54,1
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	0,4
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	2,8
Moins : Recettes disponibles	(15,5)
Moins : Recettes non disponibles	(31,2)
Coût net pour le ministère en 2004–2005	**1 133,8**

Tableau 5 : Passif éventuel

Passif éventuel	(en millions de dollars)	
	31 mars 2004[1]	31 mars 2005
Contentieux en cours ou imminents		111,0
Montants contestés		
Différends commerciaux	44,0	164,0
Sanctions administratives pécuniaires	4,0	100,0
Appels devant les tribunaux		
Sanctions administratives pécuniaires		
Cour fédérale		30,0
Différends commerciaux		
TCCE	4,0	5,0
Cour fédérale	5,0	1,0
Total	**57,0**	**411,0**

[1] L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a été créée le 12 décembre 2003. Au moment où le rapport de rendement ministériel de l'Agence pour 2003-2004 était préparé, les examens du passif éventuel visant à déterminer son applicabilité à l'ASFC ou aux anciens ministères (ADRC, CIC et ACIA) n'avaient pas été terminés. Par conséquent, les montants pour l'année se terminant le 31 mars 2004 reportés dans le rapport de rendement ministériel de l'Agence pour 2003-2004 reflétaient seulement le passif éventuel qui avait été signalé jusqu'à présent comme étant clairement un passif éventuel de l'ASFC. Les anciens ministères ont signalé tous les passifs éventuels restants dans leurs rapports de rendement respectifs pour 2003-2004. Il a été déterminé par la suite que certains d'entre eux étaient des passifs éventuels de l'ASFC.

Tableau 6 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes disponibles par activité de programmes

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003[1]	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Admissibilité (accès)						
Vente de marchandises et services[2]						
Droits et privilèges		0,4	1,6	1,6	2,0	1,5
Services de nature réglementaire[3]		3,0	1,9	3,6	2,4	2,8
Services de nature non réglementaire		6,5	8,9	8,9	11,1	11,2
Sous-total		**9,9**	**12,4**	**14,1**	**15,5**	**15,5**
Moins : montants recouvrés au nom d'autres ministères		(1,0)	(0,5)	(0,5)	(0,6)	
Total de l'admissibilité (accès)		**8,9**	**11,9**	**13,6**	**14,9**	**15,5**
Innovation et technologie (innovation fondée sur les sciences et la technologie)						
Vente de marchandises et services						
Redevances IonScan		0,9	0,2	0,2	0,2	0
Total Innovation et technologie (innovation fondée sur les sciences et la technologie)		**0,9**	**0,2**	**0,2**	**0,2**	**0**
Total des recettes disponibles[4]		**9,8**	**12,1**	**13,8**	**15,1**	**15,5**

[1] L'Agence des services frontaliers du Canada a été créée le 12 décembre 2003. Les dépenses réelles faites par l'ADRC, CIC et l'ACIA relatives aux responsabilités transférées à l'ASFC ne sont pas immédiatement disponibles pour l'exercice 2002-2003.

[2] Suite à leur transfert de l'ADRC à l'ASFC lors de la réorganisation du gouvernement le 12 décembre 2003, les Opérations douanières ont cessé d'avoir accès à l'autorisation de disposer des recettes qui lui était conférée en vertu de la *Loi sur l'ADRC*. Par conséquent, les 8,1 millions de dollars reportés pour les dépenses réelles en 2003-2004 comprennent seulement les recettes disponibles tirées de la vente de marchandises et services jusqu'au 12 décembre 2003. D'autres recettes préalablement disponibles d'une valeur de 5 millions de dollars ont été perçues après cette date et créditées au Trésor en tant que recettes non disponibles.

[3] En plus des montants pour l'ASFC apparaissant ici, l'ACIA perçoit environ 1,7 million de dollars annuellement en droits relatifs aux opérations des inspections à la frontière transférées de l'ACIA à l'ASFC. L'ACIA continuera à percevoir et à déclarer ces recettes jusqu'à ce que les pouvoirs réglementaires appropriés soient établis pour l'ASFC.

[4] Les totaux peuvent ne pas donner un compte exact en raison des chiffres arrondis.

Recettes non disponibles par activité de programmes

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-03[1]	Dépenses réelles 2003-04	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Admissibilité (accès)						
Vente de marchandises et services						
Droits et privilèges		1,1				
Services de nature réglementaire		0,8				
Services de nature non réglementaire		3,0				
Location d'immeubles et de bien publics		0,1			0,4	0,4
Total admissibilité (accès)		**5,0[2]**			**0,4**	**0,4**
Exécution de la loi (sécurité)						
Vente de marchandises et services						
Services de nature réglementaire					2,6	2,6
Services de nature non réglementaire					11,7	0,4
Autres droits et frais						
Saisies par les bureaux		4,0	9,4	9,4	9,4	7,1
Saisies par les Enquêtes		2,2	5,6	5,6	5,6	2,9
Intérêts et pénalités - Droits de douane sur les importations, droits d'accise et frais pour la sécurité des voyageurs aériens		24,6	6,0	6,0	6,0	2,6
Amendes imposées par le tribunal		0,8	0,8	0,8	1,5	1,5
Ajustements aux dépenses de l'année précédente		0,1	0,1	0,1	0,1	1,5
Divers		0,1	0,1	0,1	1,0	11,7
Total Exécution de la loi (sécurité)		**31,8**	**22,0**	**22,0**	**37,9**	**30,3**
Innovation et technologie (innovation fondée sur les sciences et la technologie)						
Vente de marchandises et services - droits et privilèges						
Redevances IonScan					0,5	0,5
Total Innovation et technologie (innovation fondée sur les sciences et la technologie)					**0,5**	**0,5**
Total des recettes non disponibles		**36,8**	**22,0**	**22,0**	**38,8**	**31,2**

[1] L'Agence des services frontaliers du Canada a été créée le 12 décembre 2003. Les renseignements sur les recettes réelles non disponibles perçues par l'ADRC, CIC et l'ACIA relatives aux responsabilités transférées à l'ASFC ne sont pas immédiatement disponibles pour l'exercice 2002-2003.

[2] Suite à leur transfert de l'ADRC à l'ASFC lors de la réorganisation gouvernementale du 12 décembre 2003, les Opérations douanières ont cessé d'avoir accès à l'autorisation de disposer des recettes qui lui était conférée en vertu de la *Loi sur l'ADRC*. Le total de 5 millions de dollars pour l'activité de programmes Admissibilité (accès) en 2003-2004 est composé des recettes anciennement disponibles perçues après le 12 décembre 2003 qui ont été créditées au Trésor en tant que recettes non disponibles.

Tableau 7 : Besoins en ressources par direction générale[1]

2004-2005 (en millions de dollars)				
Organisation	**Admissibilité**	**Exécution de la loi**	**Innovation et technologie**	**Total**
Direction générale de l'admissibilité				
Budget principal	50,0			50,0
Dépenses prévues	50,0			50,0
Total des autorisations	51,1			51,1
Dépenses réelles	49,4			49,4
Direction générale de l'exécution de la loi				
Budget principal		36,4		36,4
Dépenses prévues		76,4		76,4
Total des autorisations		80,7		80,7
Dépenses réelles		59,3		59,3
Direction générale de l'innovation, des sciences et de la technologie				
Budget principal	52,8	13,4	14,8	81,0
Dépenses prévues	60,8	46,7	79,7	187,2
Total des autorisations	33,8	44,5	95,4	173,7
Dépenses réelles	33,8	44,0	95,4	173,2
Direction générale des opérations - Administration centrale				
Budget principal				
Dépenses prévues	5,7	1,7		7,4
Total des autorisations	5,7	1,7		7,4
Dépenses réelles	3,9	1,2		5,1
Direction générale des opérations - Régions				
Budget principal	390,4	108,9		499,3
Dépenses prévues	494,0	146,8		640,8
Total des autorisations	527,2	149,1		676,3
Dépenses réelles	527,2	149,1		676,3
Autres organisations à l'Administration centrale				
Budget principal				
Dépenses prévues	113,8	17,2	6,1	137,1
Total des autorisations	117,4	14,3	5,7	137,4
Dépenses réelles	89,9	3,0	4,9	97,8

[1] Dans l'attente de l'élaboration et de l'approbation d'une Architecture d'activités de programmes (AAP) officielle pour l'Agence des services frontaliers du Canada, le budget principal et le budget supplémentaire de l'Agence pour 2004-2005 ont été présentés au Parlement en vertu d'un seul secteur d'activité, Opérations à la frontière. La répartition par activité de programmes présentée pour 2004-2005 dans ce tableau reflète la meilleure estimation possible de l'état des dépenses si l'AAP avait été en place pour l'année complète.

Tableau 8-A : Rapport sur les frais d'utilisation de 2004-2005 – *Loi sur les frais d'utilisation*

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005					Années de planification		
				Recettes prévues (000 $)	Recettes réelles (000 $)	Coût total (000 $)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice	Recettes prévues (000 $)	Coût total estimatif (000 $)
Ventes de marchandises et services a. Droits et privilèges							L'ASFC a commencé à élaborer des normes de service pour ses frais d'utilisation conformément à la politique du SCT sur les normes de service pour les frais d'utilisation. Comme l'exige cette politique, les normes de service seront publiées dans le RMR de 2005-2006.	Doivent être publiés dans le RMR de 2006-2007 conformément à la politique du SCT sur les normes de service pour les frais d'utilisation.			
a.1 Agrément des courtiers et frais d'examen	Réglementaire	*Loi sur les douanes*	1992	397	367	367			2005-2006 2006-2007 2007-2008	397 397 397	397 397 397
a.2 Frais des entrepôts des douanes											
Frais d'agrément des entrepôts d'attente des douanes	Réglementaire	*Loi sur les douanes*	1996	600	569	569			2005-2006 2006-2007 2007-2008	600 600 600	600 600 600
Frais d'agrément des entrepôts de stockage	Réglementaire	*Tarif des douanes*	1996	600	490	490			2005-2006 2006-2007 2007-2008	600 600 600	600 600 600
a.3 Frais des boutiques hors taxes	Réglementaire	*Loi sur les douanes*			1	1			2005-2006 2006-2007 2007-2008	0 0 0	0 0 0
a.4 Privilèges, agréments et permis	Réglementaire				32	32			2005-2006 2006-2007 2007-2008	0 0 0	0 0 0
Total des droits et privilèges				**1 597**	**1 459**	**1 459**			**2005-2006 2006-2007 2007-2008**	**1 597 1 597 1 597**	**1 597 1 597 1 597**

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005					Années de planification		
				Recettes prévues (000 $)	Recettes réelles (000 $)	Coût total (000 $)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice	Recettes prévues (000 $)	Coût total estimatif (000 $)
b. Services de nature réglementaire							L'ASFC a commencé à élaborer des normes de service pour ses frais d'utilisation conformément à la politique du SCT sur les normes de service pour les frais d'utilisation. Comme l'exige cette politique, les normes de service seront publiées dans le RMR de 2005-2006.	Doivent être publiés dans le RMR de 2006-2007 conformément à la politique du SCT sur les normes de service pour les frais d'utilisation.			
b.1 Programmes relatifs à la frontière entre le Canada et les É.-U.											
NEXUS	Réglementaire	*Loi sur les douanes*	2002	1 500	818	818			2005-2006 2006-2007 2007-2008	900 900 900	900 900 900
EXPRES	Réglementaire	*Loi sur les douanes*	2002	800	1 679	1 679			2005-2006 2006-2007 2007-2008	1 700 1 700 1 700	1 700 1 700 1 700
b.2 Autres services de nature réglementaire											
Frais d'entreposage dans les dépôts de douane et les entrepôts à la frontière	Réglementaire	*Loi sur les douanes*	1992	400	324	324			2005-2006 2006-2007 2007-2008	400 400 400	400 400 400
Frais pour l'obtention de renseignements et de documents	Réglementaire	*Loi sur les douanes*	1986	35					2005-2006 2006-2007 2007-2008	35 35 35	35 35 35

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établis-sement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005					Années de planification		
				Recettes prévues (000 $)	Recettes réelles (000 $)	Coût total (000 $)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice	Recettes prévues (000 $)	Coût total estimatif (000 $)
Examen après les heures	Réglemen-taire	*Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*	28 juin 2002		2	2			2005-2006 2006-2007 2007-2008	0 0 0	0 0 0
Modes de contrôle subsidiaires	Réglemen-taire	*Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*	28 juin 2002	369	365	365			2005-2006 2006-2007 2007-2008	400 400 400	400 400 400
Frais de renvoi des particuliers	Réglemen-taire	*Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*	28 juin 2002	334	338	338			2005-2006 2006-2007 2007-2008	187 187 187	187 187 187
Total Services de nature réglementaire				**3 438**	**3 526**	**3 526**			**2005-2006 2006-2007 2007-2008**	**3 622 3 622 3 622**	**3 622 3 622 3 622**
c. Services de nature non réglementaire							L'ASFC a commencé à élaborer des normes de service pour ses frais d'utilisation conformément à la politique du SCT sur les normes de service pour les frais d'utilisation. Comme l'exige cette politique, les normes de service seront publiées dans le RMR de 2005-2006.	Doivent être publiés dans le RMR de 2006-2007 conformément à la politique du SCT sur les normes de service pour les frais d'utilisation.			

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005					Années de planification		
				Recettes prévues (000 $)	Recettes réelles (000 $)	Coût total (000 $)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice	Recettes prévues (000 $)	Coût total estimatif (000 $)
c.1 Frais de douane pour services spéciaux	Autres produits et services	*Loi sur les douanes*	1986	581	355	355			2005-2006 2006-2007 2007-2008	400 400 400	400 400 400
c.2 Programmes CANPASS	Autres produits et services	*Loi sur les douanes*		600	338	338			2005-2006 2006-2007 2007-2008	400 400 400	400 400 400
c.3 Autres services de nature non réglementaire	Autres produits et services	*Loi sur les douanes*		119	391	391			2005-2006 2006-2007 2007-2008	400 400 400	400 400 400
Total Services de nature non réglementaire				**1 300**	**1 084**	**1 084**			**2005-2006 2006-2007 2007-2008**	**1 200 1 200 1 200**	**1 200 1 200 1 200**
Sous-total des frais de type réglementaire				*5 035*	*4 985*	*4 985*			*2005-2006 2006-2007 2007-2008*	*5 219 5 219 5 219*	*5 219 5 219 5 219*
Sous-total des frais de type autres produits et services				*1 300*	*1 084*	*1 084*			*2005-2006 2006-2007 2007-2008*	*1 200 1 200 1 200*	*1 200 1 200 1 200*
Total des frais d'utilisation				**6 335**	**6 069**	**6 069**			***2005-2006 2006-2007 2007-2008***	***6 419 6 419 6 419***	***6 419 6 419 6 419***

Tableau 8-B : Rapport sur les frais d'utilisation de 2004-2005 – Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Agrément des courtiers et frais d'examen Frais d'agrément des entrepôts d'attente des douanes Frais d'agrément des entrepôts de stockage Frais des boutiques hors taxes Privilèges, agréments et permis divers NEXUS Programme EXPRES Frais d'entreposage dans les dépôts de douane et les entrepôts à la frontière Frais pour l'obtention de renseignements et de documents Examens après les heures Modes de contrôle subsidiaires Frais de renvoi des particuliers Frais de douane pour services spéciaux Programmes CANPASS : - Bateaux - Aéronefs privés et d'entreprise	L'ASFC a commencé à élaborer des normes de services pour ses frais d'utilisation conformément à la politique du SCT sur les normes de service pour les frais d'utilisation. Comme l'exige cette politique, les normes de service seront publiées dans le RMR de 2005-2006.	Doivent être publiés dans le RMR de 2006-2007 conformément à la politique du SCT sur les normes de services pour les frais d'utilisation.	Le programme de consultation et le calendrier n'ont pas encore été élaborés.

Tableau 9 : Renseignements sur les dépenses de projets par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Coût total estimatif actuel	Dépenses réelles 2002-03	Dépenses réelles 2003-04	2004-2005			
				Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Admissibilité (accès) et Exécution de la loi (sécurité)[1]							
Grands projets de construction : **Nouvelles installations :**							
Aldergrove, C.-B.[2]	9,9					0,2	0,1
Andover, N.-B.[2]	5,8	0,8	0,5	1,0	1,0	0,6	0,6
Armstrong, QC[3]	9,1	0,6	0,3	8,1	8,1	8,0	8,0
Cascade, C.-B.[2]	2,7					0,7	0,7
Clarenceville, QC[3]	1,3	0,1	0,1	0,7	0,7	1,2	1,2
Coutts, Alberta[4]	29,0	13,2	0,5				
Douglas, C.-B.[2]	44,6	1,2	2,1	3,5	3,5	4,0	3,8
Emerson, Manitoba[4]	12,7	0,2					
Emerson (East-Lynn), Manitoba[2]	0,5						
Fraser, C.-B.[2]	2,0					0,1	0,1
Kingsgate, C.-B.[2]	7,4					0,1	
Osoyoos, C.-B.[4]	18,0	3,3	0,5				
Standstead Route 55 (Rock Island), QC[2]	17,6	0,5	2,3	5,3	5,3	5,0	5,0
St. Stephen, N.-B.[2]	15,0						
Divers projets et études	3,5	0,2	0,4			1,7	1,6
Installations existantes :							
Divers projets relatifs à la santé et la sécurité et à l'intégrité des éléments d'actif	Environ 4,7 chaque année	3,8	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7
Total des grands projets d'immobilisation	**179,1[5]**	**23,9**	**11,4**	**23,3**	**23,3**	**26,3**	**25,7[6]**

[1] Des projets de construction pour les opérations à la frontière appuient les activités des programmes d'Admissibilité (accès) et d'Exécution de la loi (sécurité).
[2] Phase de mise en œuvre du projet.
[3] Phase de clôture du projet.
[4] Projet terminé.
[5] Exclut les coûts estimatifs cumulatifs d'environ 4,7 millions de dollars consacrés chaque année à des projets visant à maintenir l'intégrité des actifs de l'ASFC et(ou) à régler les questions de santé et de sécurité.
[6] Les totaux peuvent ne pas donner un compte exact en raison des chiffres arrondis.

Tableau 10 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2004-2005

Réponse aux comités parlementaires
Aucune en 2004-2005

Réponse au vérificateur général
Rapport de mars 2004, chapitre 3 : La sécurité nationale au Canada — L'initiative de 2001 en matière d'antiterrorisme http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20041102cf.html Deux recommandations (3.133 et 3.134) ont éte faites visant à améliorer la qualité des listes de surveillance, des avis de surveillance et d'autres partages de renseignements entre la GRC, le Service canadien du renseignement de sécurité, l'Agence des services frontaliers du Canada et le Bureau des passeports. Des processus ont été mis en œuvre afin d'assurer la qualité des avis et des listes de surveillance de l'ASFC et, comme convenu, le partage des renseignements sur les passeports perdus et volés a commencé à l'été 2004. **Rapport de novembre 2004, chapitre 2 : La mise en œuvre de l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent** http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20040303cf.html Des observations au paragraphe 2.61 ont révélé des retards dans le traitement par l'ASFC des déclarations des mouvements transfrontaliers des espèces et des problèmes de connectivité des technologies de l'information entre l'ASFC et le CANAFE. Même si aucune recommandation n'a été faite, l'ASFC et le CANAFE ont depuis réglé ces questions. **Rapport de février 2005, chapitre 1 : La sécurité des technologies de l'information** http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20050201cf.html Cette vérification à l'échelle du gouvernement a signalé plusieurs anomalies en matière de sécurité des technologies de l'information. En réponse, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a demandé des plans d'action à tous les ministères et organismes visés. L'ASFC étudie actuellement les recommandations applicables et élabore un plan d'action pour le présenter au SCT d'ici la fin d'août 2005.

Vérifications ou évaluations externes
Aucune

Vérifications ou évaluations internes
Cinq vérifications internes ont été menées à bien en 2004-2005 : • Protocole d'entente sur l'échange de renseignements avec RHDCC • Protocole d'entente sur l'échange de renseignements avec la GRC • Vérification interne de la Direction des enquêtes - Enquêtes des douanes • Vérification interne multirégionale visant les importations d'armes à feu • Vérification régionale du cadre de gestion du district d'Ottawa **Deux évaluations ont été menées à bien en 2004-2005 :** • Étude du cadre d'évaluation provisoire du Plan d'action des douanes (PAD) • Étude d'évaluation sur le code du Système harmonisé (SH) obligatoire **Les rapports menés à bien peuvent être consultés à l'adresse** http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/database/newdeptview_f.asp?id=115.

Tableau 11 : Politiques sur les voyages

Comparaison avec les autorisations spéciales de voyager établies par le SCT

Politique sur les voyages de l'Agence des services frontaliers du Canada : L'Agence des services frontaliers du Canada applique les autorisations spéciales de voyager établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).

Comparaison avec la Directive sur les voyages, les taux et les indemnités établis par le SCT

Politique sur les voyages de l'Agence des services frontaliers du Canada : L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) utilise la Directive sur les voyages, les taux et les indemnités établis par le SCT pour les employés qui ont été transférés par décret en conseil à l'ASFC de Citoyenneté et Immigration Canada et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. L'ASFC utilise aussi la Directive sur les voyages, les taux et les indemnités établis par le SCT pour les employés transférés par décret en conseil à l'ASFC de l'ancienne Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) qui sont visés par les conventions collectives signées avec le SCT. L'ASFC utilise actuellement la Politique sur les voyages, les taux et les indemnités établis par l'ADRC pour les employés transférés par décret en conseil à l'ASFC de l'ancienne ADRC, mais qui ne sont pas encore visés par des conventions collectives signées avec le SCT.
Fondement : La *Loi sur l'ADRC*.
Portée : Les employés visés par la Politique sur les voyages, les taux et les indemnités établis par l'ADRC incluent ceux qui sont membres de l'Institut professionnel de la fonction publique, ainsi que les employés des catégories MG et SM.
Principales différences visant les dispositions de la politique : Options relatives à l'allocation de personne à charge, l'indemnité de faux-frais, au congé de fin de semaine au foyer, aux voyages en fin de semaine.
Principales répercussions financières des différences : Indemnités différentielles sur les faux-frais et les congés de fin de semaine au foyer.

Tableau 12 : Stratégie de développement durable (SDD)

Conformément aux lignes directrices du RMR de 2004-2005, l'Agence des services frontaliers du Canada est tenue de présenter sa première stratégie de développement durable en 2006.

Tableau 13 : Initiative visant l'amélioration des services

Les normes de services énoncées dans le *Rapport sur les plans et priorités de 2004-2005* étaient les normes de service du secteur d'activité des douanes de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC), les normes de service de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et les normes de service de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) n'a pas élaboré de normes de service intégrées pour l'Agence.

L'ASFC a été créée le 12 décembre 2003 et ne fournira pas de rapport d'étape sur les résultats des sondages portant sur la satisfaction des clients, l'élaboration de normes de service et le rendement en fonction de ces normes ainsi que sur l'élargissement de l'activité d'amélioration des services à des offres de service supplémentaires pour la période de cinq ans de l'Initiative d'amélioration des services.

ANNEXES

Annexe A : Cadre stratégique de l'ASFC de 2005-2006

Mandat de l'ASFC : L'Agence est chargée de fournir des services frontaliers intégrés contribuant à la mise en œuvre des priorités en matière de sécurité nationale et de sécurité publique et facilitant le libre mouvement des personnes et des biens, notamment les animaux et les végétaux, qui respectent toutes les exigences imposées sous le régime de la législation frontalière.

Mission de l'ASFC : Assurer la sécurité et la prospérité du Canada en gérant l'accès des personnes et des marchandises qui entrent au Canada et qui en sortent.

Nous aurons réussi si nous respectons nos :

Priorités ministérielles de 2005-2006

Une gestion intégrée de la frontière
Une base organisationnelle solide
L'intégrité des programmes
Un régime moderne de gestion
Une approche axée sur les connaissances

Nous mesurerons notre réussite en fonction de l'atteinte de notre :

Résultat stratégique

Une gestion de la frontière efficace et efficiente qui contribue à la sécurité et à la prospérité du Canada

Nous gérerons nos activités à l'aide de nos :

Services frontaliers intégrés

Accès

Sécurité

Innovation fondée sur les sciences et la technologie

Gestion et orientation organisationnelles

Nous serons guidés par nos :

Valeurs fondamentales

Intégrité, respect et professionnalisme

Annexe B : Acronymes

Acronyme	Description
AAP	Architecture d'activités de programmes
ACBRNE	Armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires et explosifs
ACDI	Agence canadienne de développement international
ACIA	Agence canadienne d'inspection des aliments
ADRC	Agence des douanes et du revenu du Canada
AEC	Affaires étrangères Canada
AIMM	Agent d'intégrité des mouvements migratoires
ALEA	Accord de libre-échange des Amériques
AM	Autres ministères
APEC	Coopération économique Asie-Pacifique
ARC	Agence du revenu du Canada
ARP	Analyse du risque professionnel
ASF	Agent des services frontaliers
ASFC	Agence des services frontaliers du Canada
AVO	Agent de vérification de l'observation
BE	Bureau d'entrée
CANAFE	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
CANPASS	Système de déclaration préapprouvée pour les voyageurs à faible risque préapprouvés
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CCAFC	Comité de coordination de l'Accord sur la frontière commune
CERI	Centre d'évaluation des risques intégrés
CGHD	Comité de gestion de la haute direction
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
CICan	Commerce international Canada
CLO	Commissariat aux langues officielles
CNER	Centre national d'évaluation du risque
COU	Centre des opérations d'urgence
DP	Dossier passager
EDI	Échange de données informatisé

Acronyme	Description
EIELI	Équipes intégrées d'exécution de la loi sur l'immigration
EIPF	Équipe intégrée de la police des frontières
EXPRES	Expéditions rapides et sécuritaires
FORPE	Programme de formation des recrues pour les points d'entrée
G11	Logiciel de collecte de données sur le rendement des douanes
GRC	Gendarmerie royale du Canada
IGC	Consultations intergouvernementales sur les politiques en matière d'asile, de réfugiés et de migrations en Europe, en Amérique du Nord et en Australie
IPEC	Information préalable sur les expéditions commerciales
IPV	Information préalable sur les voyageurs
IRSC	Initiative relative à la sécurité des conteneurs
LIPR	*Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*
LMSI	*Loi sur les mesures spéciales d'importation*
NEXUS	Programme conjoint canado-américain des douanes et de l'immigration – Système de déclaration préapprouvée destiné aux grands voyageurs
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Organisation mondiale des douanes
ONG	Organisation non gouvernementale
PAD	Plan d'action des douanes
PAD	Programme d'autocotisation des douanes
PAO	Plan d'amélioration de l'observation
PE	Protocole d'entente
PGS	Politique du gouvernement sur la sécurité
PICSC	Programme d'inscription des chauffeurs du secteur commercial
PSP	Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité
RH	Ressources humaines
RHDCC	Ressources humaines et Développement des compétences Canada
RMR	Rapport ministériel sur le rendement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
RSAP	Régime de sanctions administratives pécuniaires
SAE	Système administratif d'entreprise
SASLIP	Système automatisé de surveillance à la ligne d'inspection primaire

Acronyme	Description
SCPD	Sous-comité des procédures douanières
SCRS	Service canadien du renseignement de sécurité
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SCTC	Système du centre de traitement CANPASS
SEA	Système d'examen avant l'arrivée
SH	Système harmonisé
SIED	Système intégré d'exécution des douanes
SIF	Service d'information sur la frontière
SIGLIP	Système intégré de gestion de la ligne d'inspection primaire
SIRG	Système intégré de rapports de gestion
SIVF	Système d'inspection des véhicules et du fret
SMGC	Système mondial de gestion des cas
SNGC	Système national de gestion des cas
SPAT	Sécurité publique et antiterrorisme
SPPCC	Sécurité publique et Protection civile Canada
TITAN^MD	Outil d'évaluation du risque automatisé utilisé pour procéder à l'examen des expéditions commerciales dans le mode maritime
UAP	Unité d'analyse des passagers
UCAP	Unité conjointe d'analyse des passagers
US-CBP	United States Customs and Border Protection
VACIS^MD	Système d'inspection des véhicules et du fret – technologie de balayage par rayonnement gamma utilisée pour l'examen des conteneurs